

VISER PLUS
HAUT



RAPPORT D'EXPLOITATION **MINIÈRE RESPONSABLE**



TU
RI
PAM
WE

Concept de communication
pour la durabilité

Les photos de ce rapport dans lesquelles les protocoles de prévention contre la COVID-19 ne sont pas observés ont été prises avant 2020.

LA DURABILITÉ COMMENCE ICI



Nos rapports sont imprimés sur du papier issu de sources responsables



B2GOLD
MALI

AVERTISSEMENT

Reportez-vous au Rapport d'exploitation minière responsable complet de B2Gold 2018 ; les références de numérotation des pages s'appliquent au rapport complet.)

CE RAPPORT N'A PAS ÉTÉ SOUMIS À UNE VÉRIFICATION EXTERNE.

Les résultats de production et les directives de B2Gold Corp. (ainsi que ses filiales ou sociétés affiliées, appelées, selon le contexte, « nous », « notre », la « Société » ou « B2Gold ») présentés dans ce Rapport représentent la production totale à la mine de Fékola, à la mine d'Otjikoto et à la mine de Masbate (Masbate Gold Project) sur la base d'une propriété à 100 %. Reportez-vous au Formulaire d'information annuel du mardi 30 mars 2021 pour obtenir la description de notre participation financière dans la mine de Fékola, la mine d'Otjikoto et Masbate Gold Project.

Le Rapport d'exploitation minière responsable 2020 a été finalisé le 31 mai 2021 et contient des « informations à caractère prospectif » et des « déclarations à caractère prospectif » (appelées collectivement « déclarations à caractère prospectif ») dans le sens applicable à la législation sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis, notamment des projections ; perspectives ; indications ; prévisions ; estimations ; d'autres déclarations liées à des événements financiers ou opérationnels à venir ou estimés concernant les performances, la production et la vente d'or, les recettes et flux de trésorerie, les coûts d'investissement et d'exploitation, y compris les décaissements d'exploitation projetés et les coûts de maintien tout compris, et les budgets ; des déclarations liées aux retombées de la pandémie de COVID-19 sur les opérations de B2Gold, notamment toute restriction ou suspension se rapportant à nos opérations ; les retombées de la maladie COVID-19 sur la main-d'œuvre de la Société, sur les fournisseurs et autres ressources essentielles et quel effet ces retombées, si elles ont lieu, auraient sur nos activités, sur les investissements opérationnels et prospectifs prévus ; la durée d'exploitation future ou estimée des mines, des hypothèses sur le prix des métaux, la teneur et la source des minerais, et le traitement du minerai ; des déclarations concernant les prospections anticipées, le forage, le développement, la construction, l'obtention de permis et d'autres activités et réalisations de B2Gold, y compris, sans limitations, pour l'année 2021, la production d'or, les décaissements

d'exploitation et les coûts de maintien tout compris projetés consolidés et par mine en 2021, y compris la production d'or consolidée de 970 000 à 1 030 000 onces avec des décaissements d'exploitation entre 500 dollars et 540 dollars par once et des AISC entre 870 dollars et 910 dollars par once ; production d'or annuelle consolidée prévue d'environ 950 000 onces entre 2020 et 2024 avec des AISC se montant à 825 dollars par once en moyenne ; la Société conservant sa structure peu coûteuse, en se concentrant sur la croissance de la production, des recettes et des flux de trésorerie, et s'efforçant de conserver sa robuste position financière tout en réduisant les niveaux d'endettement ; des déclarations liées aux transferts de population en cours ; le coût, le calendrier et les résultats anticipés résultant de la construction de la centrale solaire de la mine de Fékola, y compris l'achèvement de la construction avant la fin du deuxième trimestre 2021, en fonction de la réception des pièces de rechange des composants endommagés ; la réduction de la consommation de carburant et de la production de GES résultant de la mise en service de la centrale solaire et la réduction projetée de la consommation de carburant et de la production de GES résultant de la mise en service de la centrale solaire d'Otjikoto ; des déclarations concernant la chaîne d'approvisionnement et l'approvisionnement local, les déclarations concernant l'état des relations avec les syndicats et des conventions collectives ; et les déclarations concernant nos plans, programmes et réalisations futures anticipées concernant les audits, le développement durable (y compris les Objectifs de développement durable des Nations Unies), le changement climatique, l'environnement (y compris des raffinements potentiels apportés au système de classification de la Société concernant les incidents environnementaux), l'écosystème, les stratégies et mesures liées à la conservation et à la biodiversité, la remise en état, la planification de la réhabilitation et de la fermeture des mines, l'eau et la gestion de l'eau, la gestion des déchets et des résidus (y compris la mise en place d'un examen par des tiers), les droits de l'homme (y compris les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme), la pluralité des genres, la santé et la sécurité des personnes et du personnel (y compris des mécanismes de gestion des plaintes, l'élaboration de plans d'implication des employés et de mesures visant à réduire les incidents dans les zones à haut risque de blessures et de maladies), des systèmes de gestion de l'embauche, de la formation et des performances, le développement social et des communautés, les politiques prévues, les mesures prévues pour limiter les risques liés à la sécurité à chacune des mines de la société, dans les mines artisanales et petites exploitations minières, les pratiques et systèmes d'établissement de rapports et systèmes et pratiques internes. Toutes les déclarations de cette présentation concernant des événements ou des développements attendus à l'avenir sont des déclarations à caractère

prospectif. Les déclarations à caractère prospectif sont des déclarations qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiées par des mots comme « attendre », « prévoir », « anticiper », « projeter », « cibler », « potentiel », « planifier », « budgéter », « estimer », « tenter » ou « croire » et des expressions similaires ou leurs connotations négatives, ou par des événements ou conditions qui se « produiront », se « produiraient », « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » se produire.

Les déclarations à caractère prospectif comportent nécessairement des hypothèses, des risques et des incertitudes, dont certains sont indépendants de la volonté de B2Gold, y compris les risques associés ou liés à : la durée et l'étendue de la pandémie de COVID-19, l'efficacité des mesures préventives et des plans de mesures d'urgence mis en place par la Société afin de répondre à la pandémie de COVID-19, notamment, mais sans s'y limiter, la distanciation sociale, l'interdiction des déplacements non essentiels, les plans de continuité des activités et les efforts visant à limiter les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ; la volatilité du prix des métaux et des actions ordinaires de B2Gold ; les modifications apportées au droit fiscal ; les dangers inhérents à la prospection, au développement et aux activités minières ; l'incertitude liée aux estimations de réserves et de ressources ; la non-réalisation des estimations de production, de coût et autres ; une production, des plans de développement et des coûts réels qui diffèrent considérablement des estimations sur lesquelles s'appuient les études de faisabilité de B2Gold ; la capacité d'obtenir et de conserver les permis, consentements et autorisations nécessaires aux activités minières ; les réglementations ou dangers environnementaux et la conformité aux réglementations complexes associées aux activités minières ; le changement climatique et les réglementations liées au changement climatique ; la capacité de remplacement des réserves minérales et d'identification des possibilités d'acquisition ; le passif inconnu des sociétés acquises par B2Gold ; la capacité d'intégrer avec succès les nouvelles acquisitions ; la fluctuation des taux de change ; la disponibilité du financement ; les activités liées au financement et à la dette, y compris les restrictions potentielles imposées aux opérations de B2Gold en conséquence de ces activités et la capacité de générer suffisamment de trésorerie ; les opérations se déroulant dans des pays étrangers et en développement et la conformité avec les lois étrangères, y compris celles qui sont associées à des opérations au Mali, en Namibie, aux Philippines, au Nicaragua et au Burkina Faso et y compris les risques liés aux changements de lois étrangères et les politiques changeantes liées aux exigences concernant les exploitations minières et la participation nationale ou la nationalisation des ressources de manière générale ; les opérations distantes et la disponibilité d'une infrastructure adéquate ; la fluctuation des prix et la disponibilité

de sources d'énergie et d'autres intrants nécessaires aux opérations minières ; le manque ou l'augmentation du prix des équipements, des fournitures et de la main-d'œuvre nécessaires ; les risques liés à la réglementation, à la situation politique et au pays, y compris l'instabilité locale ou des actes de terrorisme et leurs effets ; la dépendance vis-à-vis des partenaires tiers, de sous-traitance et de coentreprises ; l'absence d'une autorité décisionnaire unique concernant Filminera Resources Corporation, qui est propriétaire du projet Masbate Gold Project ; les difficultés liées à l'obtention de titres fonciers et de droits de superficie ; la dépendance vis-à-vis de personnel clé et la capacité d'attirer et de conserver du personnel qualifié ; le risque lié à une perte ne pouvant pas être couverte par une assurance ou non assurée ; un climat ou des conditions météorologiques adverses ; les risques liés au contentieux ; la concurrence avec d'autres sociétés minières ; le soutien de la communauté à l'égard des opérations de B2Gold, y compris les risques liés aux grèves et à l'arrêt occasionnel de ces opérations ; les conflits avec les exploitants de petites mines ; les pannes de systèmes informatiques ou les menaces liées à la sécurité informatique ; le résultat final de l'audit réalisé par le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des Philippines concernant le projet Masbate Gold Project ; la capacité de maintenir des contrôles internes sur les informations financières comme l'exige la loi, y compris la Section 404 de la loi Sarbanes-Oxley Act ; la conformité avec la loi anticorruption, et les sanctions ou autres mesures similaires ; les réseaux sociaux et la réputation de B2Gold ; les risques affectant Calibre et qui ont un impact sur l'investissement de la Société dans Calibre et la dilution potentielle de notre participation dans Calibre, ainsi que d'autres facteurs identifiés et décrits plus en détail dans la section intitulée « Facteurs de risque » du Formulaire d'information annuel le plus récent de B2Gold, le rapport annuel du formulaire 40-F de la Société et les autres rapports déposés auprès de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières du Canada et de la SEC (Securities and Exchange Commission) des États-Unis, accessibles à www.sedar.com et www.sec.gov, respectivement (les « Sites Web »). Cette liste des facteurs pouvant affecter les déclarations à caractère prospectif de la Société n'est pas exhaustive. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la précision de ces déclarations, et les résultats, performances ou accomplissements réels pourraient être considérablement différents de ceux qui sont exprimés ou induits dans ces déclarations à caractère prospectif. En conséquence, aucune assurance ne peut être donnée que les événements anticipés dans les déclarations à caractère prospectif se produiront, ou, si l'un d'entre eux se produit, quels avantages ou désavantages il représentera pour B2Gold. Les déclarations à caractère prospectif de la Société reflètent les attentes actuelles concernant des événements et des performances d'exploitation à venir et sont applicables

à la date de publication de ce document, et la Société ne s'engage d'aucune manière à actualiser les déclarations à caractère prospectif si les circonstances ou les déterminations, attentes ou opinions de la direction changent, autrement que comme l'exige la législation applicable. Les déclarations à caractère prospectif de la Société s'appuient sur les hypothèses et facteurs applicables que la direction considère comme raisonnables à la date de publication du présent document, en fonction des informations qui lui sont disponibles à ce moment. Ces hypothèses et facteurs comprennent, sans s'y limiter, des hypothèses et facteurs liés à la capacité de la Société à poursuivre les opérations en cours et futures, y compris les activités de développement et d'exploitation ; le calendrier, l'étendue, la durée et la viabilité économique des opérations, y compris de toute ressource ou réserve minérale identifiée dans le présent document ; la précision et la fiabilité des estimations, projections, prévisions, études et évaluations ; la capacité de la Société à atteindre ou réaliser les estimations, projections et prévisions ; la disponibilité et le coût des intrants ; le prix et le marché des extrants, y compris de l'or ; la réception en temps et en heure des approbations et permis nécessaires ; la capacité de satisfaire aux obligations actuelles et futures ; la capacité d'obtenir un financement rapide à des conditions raisonnables en cas de besoin ; les conditions sociales, économiques et politiques actuelles et futures ; et les autres hypothèses et facteurs généralement associés à l'industrie minière. Pour les raisons citées ci-dessus, nous vous recommandons de ne pas vous appuyer de manière inconsidérée sur les déclarations à caractère prospectif.

MESURES NON-IFRS

Ce Rapport comprend certains termes ou mesures de performances couramment utilisés dans l'industrie minière et qui ne sont pas définis dans les Normes internationales d'information financière (IFRS, pour International Financial Reporting Standards), y compris « décaissements d'exploitation » (cash operating costs), « coûts de maintien tout compris » (ou AISC, pour All-In Sustaining Costs), et les « décaissements d'exploitation ajustés » (adjusted cash operating costs). Les mesures non-IFRS ne possèdent pas de définition normalisée dans le cadre de l'IFRS et il est donc possible qu'elles ne soient pas comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Les données sont présentées afin de fournir des informations supplémentaires et ne doivent pas être considérées de manière isolée ou en remplacement des mesures de performances préparées conformément aux IFRS, et elles doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés de B2Gold. Les lecteurs doivent se reporter au rapport de gestion de B2Gold,

disponible sous le profil d'entreprise de B2Gold à www.sedar.com et à www.sec.gov, ou sur notre site Web à www.b2gold.com, sous l'en-tête « Non-IFRS Measures » (Mesures non-IFRS) pour savoir plus en détail comment B2Gold calcule certaines de ces mesures et obtenir une réconciliation de certaines mesures avec des termes des IFRS.

CONTACT PRINCIPAL CONCERNANT LES QUESTIONS LIÉES À NOTRE RAPPORT D'EXPLOITATION MINIÈRE RESPONSABLE :

Ken Jones

Directeur de la durabilité
B2Gold Corp.

+1 604 681 8371

GROUPE DE TRAVAIL DE L'ENTREPRISE :

Commanditaire de l'entreprise
Bill Lytle

Éditeurs

Ken Jones, Christina Jaworski et
Gretha du Plessis

Gouvernance

Anne Marie Johnson et Randall Chatwin

Économie

Ed Bartz

Environnement

Damien Tredwell

Pratiques de travail et ressources humaines

Kellyann Williams et Ninette Kröhnert

Santé et sécurité au travail

Darren Parry

Questions sociales et communautaires

Jean-Phylippe Santo

VISION

Être une société minière responsable démontrant ses qualités de leader en allant au-delà des normes industrielles et en continuant de relever la barre de nos propres performances.

VALEURS D'UNE EXPLOITATION MINIÈRE RESPONSABLE

ÉQUITÉ | RESPECT | TRANSPARENCE | RESPONSABILITÉ

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---------------|-----|
| Avertissement | i |
| Vision | iii |

| | |
|-------------------|---|
| DIRECTEUR GÉNÉRAL | 1 |
|-------------------|---|

| | |
|----------------------------|---|
| DIRECTEUR DE LA DURABILITÉ | 3 |
|----------------------------|---|

| | |
|---|---|
| PREMIER VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DE L'EXPLOITATION | 5 |
|---|---|

| | |
|--|---|
| Déclaration sur la réponse à la COVID-19 | 7 |
|--|---|

| | |
|------------------------|---|
| À PROPOS DE CE RAPPORT | 9 |
|------------------------|---|

| | |
|---|----|
| POINTS SAILLANTS DE NOTRE RAPPORT COMPLET | 13 |
|---|----|

15 À PROPOS DE NOUS

| | |
|-----------------------------|----|
| Gouvernance de l'entreprise | 19 |
| Nos parties prenantes | 22 |

23 NOTRE APPROCHE DE L'EXPLOITATION MINIÈRE RESPONSABLE

| | |
|--|----|
| Engagements envers les normes et initiatives | 25 |
| Questions importantes | 27 |
| Cartographeur en fonction des ODD | 29 |
| Cibles de performance en matière de durabilité | 31 |

33 NOTRE CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE

| | |
|---|----|
| Croissance économique durable | 35 |
| Chaîne d'approvisionnement et approvisionnements locaux | 39 |

41 NOTRE ENVIRONNEMENT

| | |
|---|----|
| Eau | 44 |
| Énergie et changement climatique | 46 |
| Biodiversité | 51 |
| Gestion des résidus et des déchets | 53 |
| Gestion du cyanure et consommation de réactif | 56 |
| Conformité et incidents environnementaux | 57 |

58 NOTRE PERSONNEL

| | |
|---|----|
| Approche de la gestion des personnes | 61 |
| Emplois locaux | 62 |
| Diversité et égalité des chances | 65 |
| Discrimination et harcèlement | 69 |
| Renforcer les relations avec les employés | 70 |
| Santé et sécurité au travail | 73 |

83 NOS COMMUNAUTÉS

| | |
|--|----|
| Approche de la gestion des questions sociales et des droits de l'homme | 85 |
| Investissement dans les communautés | 91 |
| Gestion des plaintes | 94 |
| Sécurité | 95 |
| Exploitations minières artisanales et à petite échelle | 96 |
| Réinstallation | 98 |
| Planification de la fermeture des mines | 99 |

| | |
|-----------|-----|
| Glossaire | 101 |
|-----------|-----|

Consultez www.b2gold.com pour télécharger le Rapport d'exploitation minière responsable complet de B2Gold qui contient les références ESG complètes, l'index GRI et les cibles ODD de B2Gold.

Les photos de ce rapport dans lesquelles les protocoles de prévention contre la COVID-19 ne sont pas observés ont été prises avant 2020.



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour B2Gold et le monde entier, 2020 a été une année sans précédent. L'éruption de la pandémie de COVID-19 a modifié notre manière de vivre et de travailler et je ne pourrais pas être plus fier de la manière dont nos équipes du monde entier ont pu répondre et dépasser toutes les attentes pour que cette année soit couronnée de succès.

Nous avons produit plus d'un million d'onces d'or, notre 12e année consécutive de production d'or annuelle consolidée record, menée par la production record (622 518 onces d'or) de notre mine de Fékola, au Mali. Par-dessus tout, nous avons pu le faire sans compromettre la sécurité, nos performances 2020 en matière de santé et de sécurité étant les meilleures enregistrées. C'était notre cinquième année sans accident mortel, avec le taux d'accidents avec arrêt de travail et le nombre total d'accidents enregistrés les plus faibles.

Tout le monde a été affecté par la pandémie et les gens, les gouvernements et les entreprises s'adaptent à la « nouvelle normale ». Chez B2Gold, nous avons l'habitude de relever des défis difficiles dans le monde entier, comme des événements météorologiques extrêmes ou de l'instabilité politique, ce qui nous a permis d'être bien préparés au bouleversement causé par la pandémie. Tout aussi essentiels ont été notre culture et nos antécédents de traiter tous ceux avec lesquels nous travaillons (nos employés, les communautés et les autorités locales et nationales) avec équité, respect et transparence, et de tenir nos promesses. Cela nous a permis d'essayer la pandémie aux côtés de nos parties prenantes en tant que partenaires de confiance. Nos employés savaient que nous tenions à leur sécurité et, en retour, ont adapté leurs opérations en fonction des protocoles de prévention nécessaires contre la COVID-19. Les communautés ont collaboré avec nous dans la distribution de fournitures hygiéniques et médicales et dans les campagnes de sensibilisation à la COVID-19, et nous avons pu soutenir des plans d'intervention locaux et nationaux contre la pandémie.

De manière critique, les gouvernements ont autorisé B2Gold à poursuivre ses opérations, car ils étaient convaincus que nous pourrions le faire en toute sécurité. La poursuite saine de nos opérations n'était pas seulement importante pour B2Gold, mais aussi pour les parties prenantes des pays concernés. Nos employés locaux et leurs familles dépendent de B2Gold pour leur subsistance et beaucoup d'entre eux résident dans des juridictions où les programmes gouvernementaux ne sont pas toujours suffisants pour soutenir les citoyens en période de troubles. Les gouvernements avec lesquels nous travaillons reconnaissent l'exploitation minière comme une activité professionnelle essentielle et son rôle critique dans le soutien à la subsistance et à l'économie des populations locales et nationales.

Ce type de collaboration entre le secteur public et le secteur privé pendant la pandémie me remplit d'optimisme pour l'avenir. Je pense que les antécédents de B2Gold et d'autres entreprises comme la nôtre qui ont démontré qu'en tant que société minière responsable, elles pouvaient poursuivre leurs opérations et préserver la subsistance des populations en temps de crise, parleront en notre faveur lorsque nous chercherons des investissements à l'avenir. Cela sera particulièrement important dans l'après-COVID, alors que la reprise et le développement économiques issus des entreprises minières responsables seront plus essentiels que jamais auparavant.

En dehors de la pandémie, le changement climatique reste un des défis mondiaux les plus critiques de notre époque, en affectant notre mode de vie, nos communautés et comment nous procédons à nos activités. B2Gold

NOUS AVONS PRODUIT PLUS D'UN MILLION D'ONCES D'OR, NOTRE 12^E ANNÉE CONSÉCUTIVE DE PRODUCTION D'OR ANNUELLE CONSOLIDÉE RECORD... PAR-DESSUS TOUT, NOUS AVONS PU LE FAIRE SANS COMPROMETTRE LA SÉCURITÉ, NOS PERFORMANCES 2020 EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ ÉTANT LES MEILLEURES ENREGISTRÉES.

reconnaît que la société, y compris les entreprises, est tenue de résoudre les impacts sur le climat et nous appliquons notre stratégie de gestion des risques climatiques pour évaluer les risques, réduire notre empreinte carbone et accroître nos communications aux parties prenantes. B2Gold est un leader de l'industrie en matière d'énergie renouvelable ; nous allons mettre en service notre deuxième centrale solaire, des installations de 30 MW à notre mine de Fékola Mine, au cours du premier semestre 2021, ce qui va accroître considérablement notre production d'électricité issue de sources renouvelables et réduira nos émissions de gaz à effet de serre d'environ 39 000 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par an. Nous allons également publier notre premier Rapport sur l'énergie et le climat, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, ultérieurement cette année.

L'égalité, la diversité et l'inclusion sont des principes fondamentaux chez B2Gold. Nous accroissons progressivement la représentation des femmes dans toute notre Société et continuons de mettre en œuvre notre Stratégie sur l'égalité, la diversité et l'inclusion afin que B2Gold soit une organisation plus résiliente.

Je suis également heureux des cinq années de progrès enregistrées en matière de gestion des droits de l'homme. Nous avons commencé avec une exploration des risques liés aux droits de l'homme en 2016 et avons progressé vers des évaluations et des formations liées aux droits de l'homme dans toute la Société, de 2017 à 2019. En 2020, parallèlement à l'établissement d'une Norme de performance indépendante en matière de sécurité et de droits de l'homme, nous avons établi un programme d'audit exhaustif mené par des tiers.

Nous poursuivons notre approche novatrice d'investissement dans les communautés affectées par nos opérations. Notre partenariat avec Affaires mondiales Canada sur le projet Adéquation Formation-Emploi dans le Cercle de Kéniéba (AFECK), visant à fournir des formations professionnelles dans le cercle de Kéniéba, au Mali, s'est achevé et a été transféré avec succès au

gouvernement local. Notre initiative sur les lingots d'or rhinocéros a collecté plus de 1,7 million de dollars, ce qui a permis aux organisations namibiennes et aux communautés locales de poursuivre leur travail de conservation des rhinocéros noirs, une espèce en danger critique d'extinction. Notre projet de développement rural intégré, qui vise à réduire la pauvreté grâce à une production agricole et à un développement économique accru, progresse au Mali. Ses progrès, ainsi que ceux d'autres projets, sont décrits dans ce Rapport.

B2Gold a rejoint le Conseil mondial de l'or début 2021. Maintenant que B2Gold a grandi, nous considérons qu'il ressort de notre responsabilité de collaborer avec nos pairs afin de contribuer à mener l'industrie et nous sommes heureux d'apporter notre expérience, notre culture et notre voix à cette organisation.

Tous les éléments étaient en place pour avoir une année fantastique avant l'éruption de la pandémie de COVID-19. Lorsque la pandémie a pris de l'élan et que ses répercussions ont été ressenties dans le monde entier, nous nous sommes appuyés sur notre culture d'entreprise, sur notre expérience de travail en équipe et sur notre professionnalisme pour relever ses défis. Je suis extrêmement fier de la manière dont B2Gold et ses employés ont réagi. Bien sûr, je suis fier de nos performances en 2020, mais je suis tout aussi fier de la manière dont nous l'avons fait. Nos parties prenantes bénéficient de ce que nous faisons et de la manière dont nous le faisons. Je tiens à remercier tous nos employés pour les efforts de collaboration énormes qu'ils ont consentis pendant cette période sans précédent. Je vous remercie de la confiance que vous accordez à notre Société.



CLIVE JOHNSON
Président-directeur général



MESSAGE DU DIRECTEUR DE LA DURABILITÉ

Une exploitation minière responsable et durable peut avoir des effets transformationnels positifs sur le développement socioéconomique des communautés et des nations et peut jouer le rôle de gardien et de protecteur de notre environnement naturel. Il ressort de la responsabilité de l'industrie minière de veiller à ce que les avantages de l'exploitation minière s'étendent au-delà de la durée d'exploitation de la mine elle-même et les parties prenantes, du gouvernement aux communautés et aux actionnaires, exigent de plus en plus des sociétés minières qu'elles fonctionnent plus efficacement et qu'elles se préoccupent davantage de l'environnement et des communautés dans lesquelles elles évoluent.

B2Gold partage ces valeurs d'extraction responsable et les met en pratique par le biais de normes sociales, environnementales et de sécurité élevées, en respectant les droits de l'homme et le patrimoine culturel, et en s'engageant ouvertement et respectueusement avec ses parties prenantes. En 2020, B2Gold a créé le poste de directeur de la durabilité afin d'aider la direction à s'assurer que ces valeurs sont mises en pratique dans toutes les opérations de B2Gold. J'ai l'honneur d'avoir été sélectionné à ce poste, de mener les efforts de durabilité de B2Gold afin de veiller à ce que notre Société fonctionne de manière responsable et durable et crée une valeur partagée à long terme pour ses parties prenantes.

2020 a été une année de difficultés importantes qui a vu le monde gérer une crise sanitaire mondiale, des troubles dus à l'inégalité raciale et les effets du changement climatique. Pour résoudre ces difficultés, les équipes de nos sites et les parties prenantes locales ont dû faire preuve de flexibilité, de créativité et d'innovation, et nous félicitons l'équipe de B2Gold d'être restée concentrée sur la sécurité des opérations et d'avoir poursuivi sa gestion environnementale novatrice et ses initiatives essentielles de développement socioéconomique et des communautés dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de l'approvisionnement

en eau et de l'assainissement, de la protection des droits de l'homme et du développement des moyens de subsistance. B2Gold a été sélectionnée comme lauréate de deux prix prestigieux de l'industrie minière en 2020 : le Prix de la durabilité 2021 de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE) et le Prix de l'exploitation minière la plus durable 2020 du Mining Journal. Cette reconnaissance nous honore et nous pousse à améliorer continuellement nos performances et à conserver notre acceptabilité sociale.

Le Conseil d'administration de B2Gold (Conseil) supervise les risques et les performances liés à l'environnement et aux questions sociales de la Société par le biais du Comité chargé de la santé, de la sécurité, de l'environnement, des questions sociales et de la sécurité (SSESS). Le Comité SSESS s'est réuni tous les trimestres et a examiné les performances de toutes les opérations liées à la santé et à la sécurité au travail (SST) ; à la réduction des risques environnementaux ; aux questions concernant les droits de l'homme ; aux risques sécuritaires ; et aux engagements et relations avec les communautés, le gouvernement et les autres parties prenantes. Il a également procédé à des examens plus approfondis des risques émergents et importants liés à la durabilité auxquels sont confrontés l'industrie et la Société et des plans qu'établit

la Société pour répondre à ces questions. Ces examens comprenaient les initiatives de la Société sur la diversité et l'inclusion et les approches concernant la gestion des bassins de stockage et la gestion des risques climatiques. Notre approche de ces questions est décrite dans les sections correspondantes de ce Rapport.

J'aimerais également reconnaître Liane Kelly qui a rejoint le Comité SSESS en 2020 lorsqu'elle a rejoint le Conseil. Madame Kelly, qui possède plus de 25 ans d'expérience dans le développement international, la gestion des risques sociaux et la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) dans le secteur minier, a contribué à renforcer la supervision des opérations de B2Gold par le Comité.

En mars 2021, B2Gold est devenue membre du Conseil mondial de l'or (CMO), l'autorité mondiale du marché de l'or qui est composée des principales entreprises d'exploitation aurifère du monde. Le CMO est également un leader en matière d'exploitation minière responsable par le biais de ses Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable (RGMP, pour Responsible Gold Mining Principles). Dans le cadre de sa participation, B2Gold s'engage à mettre en œuvre les RGMP et procède déjà à l'incorporation des Principes dans ses politiques et ses normes environnementales, sociales et de gouvernance.

B2Gold est fière de ses pratiques d'exploitation minière responsable et de ses réalisations en matière de durabilité. Les efforts collectifs de tous ceux qui travaillent chez B2Gold nous ont aidés à atteindre les excellents résultats que nous communiquons dans ce Rapport. Il est également impératif que nous poursuivions notre recherche de l'excellence en démontrant notre leadership en matière de durabilité et en dépassant les attentes des parties prenantes. Notre regard se porte vers l'avenir et nous sommes heureux de relever ce défi.



KEN JONES
Directeur de la durabilité





MESSAGE DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DE L'EXPLOITATION

2020 a été une année unique pour B2Gold Mali. Notre équipe du Mali peut regarder avec fierté les points saillants et les accomplissements de l'année 2020, dont la réalisation est d'autant plus remarquable compte tenu des difficultés confrontées en raison de la pandémie de COVID-19.

B2Gold, en tant qu'entité mondiale, a battu pour la douzième année consécutive son record annuel de production d'or consolidée. L'accroissement important de la production d'or en 2019 a été poussé par la mine de Fékola du Mali qui a produit un record annuel de 622 518 onces d'or, en augmentation de 37 % (166 708 onces).

Notre exploitation a fêté une autre année sans accident mortel. L'extension de l'usine de traitement de Fékola et le projet de centrale solaire ont également connu une année sans accident avec arrêt de travail (AAT) et la mine de Fékola n'a signalé qu'un AAT pour l'année, un véritable accomplissement compte tenu des activités de construction intenses qui ont lieu toute l'année.

Dès le début de la pandémie, la Société a mis en place des mesures et introduit des procédures préventives supplémentaires afin de gérer et de répondre aux risques associés à la COVID-19. Nous avons collaboré avec les autorités locales et nationales du Mali. Tout en respectant les directives nationales de lutte contre la COVID-19, nous avons également contribué activement aux capacités d'intervention des autorités sanitaires en créant des installations de test d'amplification en chaîne par polymérase (PCR) à notre mine de Fékola.

Malgré les retards et les obstacles dus à la pandémie, nous sommes extrêmement fiers de notre équipe de construction interne qui a terminé l'extension de l'usine de traitement de Fékola en avance sur les délais

prévus. Un des responsables de la construction a indiqué qu'il s'agissait du meilleur travail d'équipe qu'il avait vu dans ses 50 ans de carrière minière. La mise en service de cette extension a porté la capacité des installations à 7,5 millions de tonnes par an.

Une autre réussite en matière de construction a été l'achèvement à 90 % de la centrale solaire de Fékola. Lorsqu'elle sera terminée en 2021, il s'agira d'une des plus grandes centrales hybrides à l'énergie solaire et au fioul lourd hors réseau du monde. À pleine capacité, la centrale solaire devrait réduire la consommation de fioul lourd d'environ 13,1 millions de litres et les émissions de dioxyde de carbone d'environ 39 000 tonnes par an.

Nous continuons de maintenir un taux d'emplois locaux élevé en ciblant notre recrutement au niveau local et national. À Fékola, les emplois non qualifiés sont offerts de préférence aux communautés avoisinantes et la direction continue de discuter avec les parties prenantes locales concernant les possibilités d'emploi. Un programme de transfert de compétences a été lancé en septembre 2020 afin de préparer le personnel malien à prendre le relais des expatriés qui occupent actuellement les postes de direction clés. Les équipes d'approvisionnement et des relations avec la communauté de notre site de Fékola collaborent étroitement pour accroître la capacité des fournisseurs locaux et donc les approvisionnements locaux. Vous trouverez dans ce Rapport quelques exemples de réussite.

Le projet Adéquation formation à l'emploi dans le cercle de Kéniéba (AFECK) est une initiative de « compétences professionnelles » cofinancée par Affaires mondiales Canada et B2Gold depuis quatre ans. Notre objectif était d'améliorer les compétences professionnelles afin d'aider les résidents du cercle de Kéniéba à répondre aux besoins du marché du travail et d'accroître la capacité des petites entreprises, en se concentrant sur les entrepreneuses. Le résultat attendu et obtenu était d'accroître les possibilités d'emploi et d'approvisionnement locaux. Nous ne pouvons pas mentionner tous les accomplissements ici, mais le plus notable est l'établissement du Centre de formation professionnelle de Kéniéba. Le projet a été transféré officiellement au gouvernement local, laissant un patrimoine pour le développement à venir au sein de la communauté.

La lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire constitue une difficulté énorme au sein du cercle de Kéniéba. Les activités économiques de la région sont limitées, avec peu d'industries et de possibilités d'emploi dans le secteur structuré. Le Projet de développement rural intégré de B2Gold Mali (que nous appelons notre « Projet signature ») tente de résoudre ces problèmes. L'objectif est d'assurer la résilience des exploitations agricoles familiales dans des circonstances économiques instables. Cet objectif ambitieux sera poursuivi par le biais de l'établissement d'un développement agricole de 495 ha axé sur l'agriculture commerciale et l'entrepreneuriat. Nous espérons vous communiquer les progrès, les difficultés et les réussites de notre Projet signature dans les rapports à venir.

Alors que nous continuons notre travail en 2021, nous nous appuyons sur nos principes fondamentaux et nos engagements en tant que mine responsable pour nous concentrer sur une autre année couronnée de réussite et nous continuerons de contribuer au bien-être des communautés dans lesquelles nous avons des activités. Je serais heureux de vous parler de notre évolution au cours des années à venir.



BILL LYTLE
Premier vice-président chargé de l'exploitation



DÉCLARATION SUR LA RÉPONSE À LA COVID-19

La pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19) a touché toutes les parties du globe. Elle a affecté les opérations de B2Gold ainsi que les communautés qui entourent nos mines.

Dès le début de la pandémie de la COVID-19, la Société a mis en place des mesures et introduit des procédures préventives supplémentaires afin de gérer et de répondre aux risques associés à la COVID-19, afin d'assurer la sécurité de ses employés et des communautés environnantes. À chacun de nos sites ou projets du Mali, de Namibie, des Philippines et de Colombie, nous avons mis en place des procédures de dépistage des symptômes et des historiques de déplacements présentant une exposition possible des employés, visiteurs et sous-traitants (personnel du site) à la COVID-19 avant tout trajet vers ou en provenance d'un site et d'isolation, le cas échéant, de la population générale du site. Chaque site a mis en place des restrictions et des procédures d'isolation spécifiques à la situation et aux capacités d'intervention de chaque région. Nous avons collaboré avec les autorités locales de chaque pays dans lesquels nous avons des activités afin de respecter toutes les directives publiques, y compris, à plusieurs reprises, en réduisant temporairement certaines parties des opérations afin de réduire le nombre d'employés sur site, en appliquant la distanciation sociale et les mesures d'hygiène, en mettant en place des protocoles de dépistage et de test, et en établissant des emplois du temps flexibles et des possibilités de travail à distance pour les employés. Depuis le début de la pandémie, les déplacements de tout le personnel du siège de B2Gold ont été réduits au minimum absolu et les employés du siège sont encouragés à travailler à distance.

Malgré les difficultés, la Société a pu atteindre ou dépasser toutes les cibles de production opérationnelles en 2020, comme nous le fêtons un peu partout dans ce Rapport. L'équipe de direction de B2Gold est très fière du dévouement et de la résilience des employés de la Société en ces temps difficiles et pense que cela est dû en partie

aux années d'expérience de l'équipe de direction et des employés dans tous les aspects des opérations minières internationales et à la culture de la Société voulant que toutes ses parties prenantes soient traitées avec équité, respect et transparence.

La Société continue de répondre à la pandémie de COVID-19 en 2021. La pandémie continue de présenter de nouvelles difficultés, alors que des cas de COVID-19 surgissent à nouveau dans différentes parties du monde à des moments différents, y compris dans certains pays développés dont la gestion de la crise sanitaire était initialement robuste et réussie. Alors que la pandémie de COVID-19 a touché toutes les parties du monde, elle nous a également permis de réaliser à quel point notre monde est imbriqué. La pandémie de COVID-19 est plus qu'une crise sanitaire : c'est une crise économique, une crise humanitaire, une crise sécuritaire et une crise en matière de droits de l'homme. Cette crise a mis en évidence les inégalités au sein et entre les nations et la pandémie de COVID-19 a souligné le principe des Objectifs de développement durable des Nations Unies visant à mettre fin à la pauvreté, à améliorer la santé et l'éducation, et à réduire les inégalités et stimuler la croissance économique. Les gouvernements et le secteur privé, y compris les organisations non gouvernementales (ONG) et l'industrie minière, doivent collaborer. L'industrie minière a pris des mesures remarquables afin d'assurer que les pays en développement avaient la capacité de répondre au virus et de compenser ses répercussions sanitaires et économiques.

Au Mali, en Namibie, aux Philippines, en Colombie et au Canada, B2Gold a fourni environ 4 millions de dollars d'aide financière aux communautés locales et aux autorités locales et nationales en réponse à la pandémie de COVID-19. Au Mali, la Société a engagé 500 000 dollars pour le plan de réponse du gouvernement à la COVID-19, qui comprenaient des fonds pour des fournitures médicales très nécessaires. Le soutien aux communautés qui entourent la mine de Fékola a été fourni sous forme de dons de kits d'hygiène et de campagnes de sensibilisation. Aux Philippines, le gouvernement national a demandé aux entreprises minières de diriger les fonds du programme de développement et de gestion

social afin de fournir une assistance d'urgence aux communautés et gouvernements locaux, conformément au plan de réponse contre la COVID-19 du gouvernement. B2Gold a offert des fournitures médicales et donné deux ambulances aux hôpitaux locaux, et fourni de l'assistance alimentaire aux travailleurs de première ligne et des paquets alimentaires à plus de 21 000 familles. En Namibie, la Société a fait une contribution de 2 millions de dollars en soutien au programme de secours contre la COVID-19 du gouvernement namibien. Les fonds ont été consacrés à l'achat d'équipement de protection individuelle, de paquets alimentaires de secours et d'équipement hospitalier (y compris des respirateurs) afin d'aider les travailleurs de la santé et de première ligne qui luttent contre le virus et ses répercussions sur les populations locales. La Société a également contribué à financer des projets liés à l'hygiène,

ALORS QUE LA PANDÉMIE DE COVID-19 A TOUCHÉ TOUTES LES PARTIES DU GLOBE, ELLE A AUSSI MIS EN LUMIÈRE À QUEL POINT NOTRE MONDE EST INTERCONNECTÉ. LA PANDÉMIE DE COVID-19 EST PLUS QU'UNE CRISE SANITAIRE : C'EST UNE CRISE ÉCONOMIQUE, UNE CRISE HUMANITAIRE, UNE CRISE SÉCURITAIRE ET UNE CRISE POUR LES DROITS DE L'HOMME.

l'assainissement et la sécurité alimentaire dans le cadre résidentiel informel des villages de tout le pays, y compris des programmes de sensibilisation et l'installation de 50 000 simples stations de lavage de mains communautaires qui ont atteint 70 000 ménages. En Colombie, B2Gold a soutenu les communautés et gouvernements locaux par le biais de dons d'équipement médical et de tests aux hôpitaux locaux et de soutien alimentaire aux communautés locales. B2Gold a également contribué 1 million de dollars canadiens à Metro Vancouver afin de soutenir quatre organismes communautaires locaux en réponse à l'éruption de COVID-19.

4 millions USD

d'assistance financière ont été fournis par B2Gold aux communautés locales et aux autorités locales et nationales en réponse à la pandémie de COVID-19 au Mali, en Namibie, aux Philippines, en Colombie et au Canada.

Alors que le monde se rétablit de la pandémie de COVID-19 en 2021 et au-delà, une collaboration mondiale efficace et continue sera nécessaire pour veiller à ce qu'aucun pays ou population ne soit laissé-pour-compte.

Reportez-vous à www.b2gold.com/corporate/covid-19-response pour obtenir des informations à jour sur nos mesures de réponse à la COVID-19.

¹ <https://www.gold.org/about-gold/gold-supply/responsible-gold/gold-minings-contributions-sdgs>

À PROPOS DE CE RAPPORT

Déclarations GRI couvertes dans cette section :

102-1, 102-10, 102-45, 102-46, 102-48 to 52, 102-54, 102-56

B2GOLD S'ENGAGE À FOURNIR À SES PARTIES PRENANTES TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR PRENDRE DES DÉCISIONS ÉCLAIRÉES.



CE « SOUS-RAPPORT SUR LE MALI » CONTIENT DES EXTRAITS DU CINQUIÈME RAPPORT D'EXPLOITATION MINIÈRE RESPONSABLE DE B2GOLD

(le Rapport) qui couvre la période de janvier à décembre 2020.

Le Rapport est la déclaration annuelle des performances de nos opérations et de nos projets en matière de durabilité (dans lesquels B2Gold ou ses sociétés affiliées sont l'opérateur). Il décrit la stratégie, les politiques et l'approche directionnelle que suit B2Gold Corp. (ainsi que ses filiales ou sociétés affiliées, appelées, selon le contexte, « nous », « notre », la « Société » ou « B2Gold ») pour fournir les performances liées à la durabilité lors de l'année civile 2020. Toutes les informations sont à jour au 31 décembre 2020, sauf indication contraire.

En 2020, B2Gold a pris la direction du projet Gramalote (dont la participation de B2Gold s'élève à 50 % et celle d'AngloGold Ashanti Limited à 50 %) en Colombie. De plus, à la suite de la vente des ses actifs du Nicaragua (y compris les mines de La Libertad et d'El Limon) à Calibre Mining Corp. au quatrième trimestre 2019, B2Gold détenait une participation minoritaire indirecte dans ces opérations pendant toute l'année 2020.

Ce Rapport a été préparé conformément aux normes 2020 de l'initiative GRI (Global Reporting Initiative) relatives à l'établissement de rapports (Sustainability Reporting Standards) (Option principale) qui comprennent les divulgations du secteur minier et des métaux (Mining and Metals Sector Disclosures) des directives G4². B2Gold s'engage à fournir à ses parties prenantes toutes les informations nécessaires pour prendre des décisions éclairées concernant les risques et possibilités liés aux questions environnementales, sociales et de gouvernance, ainsi que sur la direction et les performances qui leur sont associées.

Notre processus d'établissement de rapports sur le développement durable est mené par un groupe de travail du siège et des groupes de travail homologues nationaux au Mali, en Namibie et aux Philippines. Le format et les portions du sujet dans ce Rapport sont semblables à ceux des rapports précédents, car l'approche ou les politiques de gestion, les systèmes de gestion et les pratiques que nous employons restent largement semblables à ceux des années précédentes. Ce Rapport a été examiné et approuvé par la direction générale de B2Gold dans toutes les régions dans lesquelles nous avons des activités et par la direction générale de B2Gold.

Dans ce sous-rapport, nous nous concentrons sur notre mine de Fékola du Mali ; cependant, des données issues d'autres endroits peuvent être incluses si elles sont pertinentes.

REMARQUES SUR LES DONNÉES

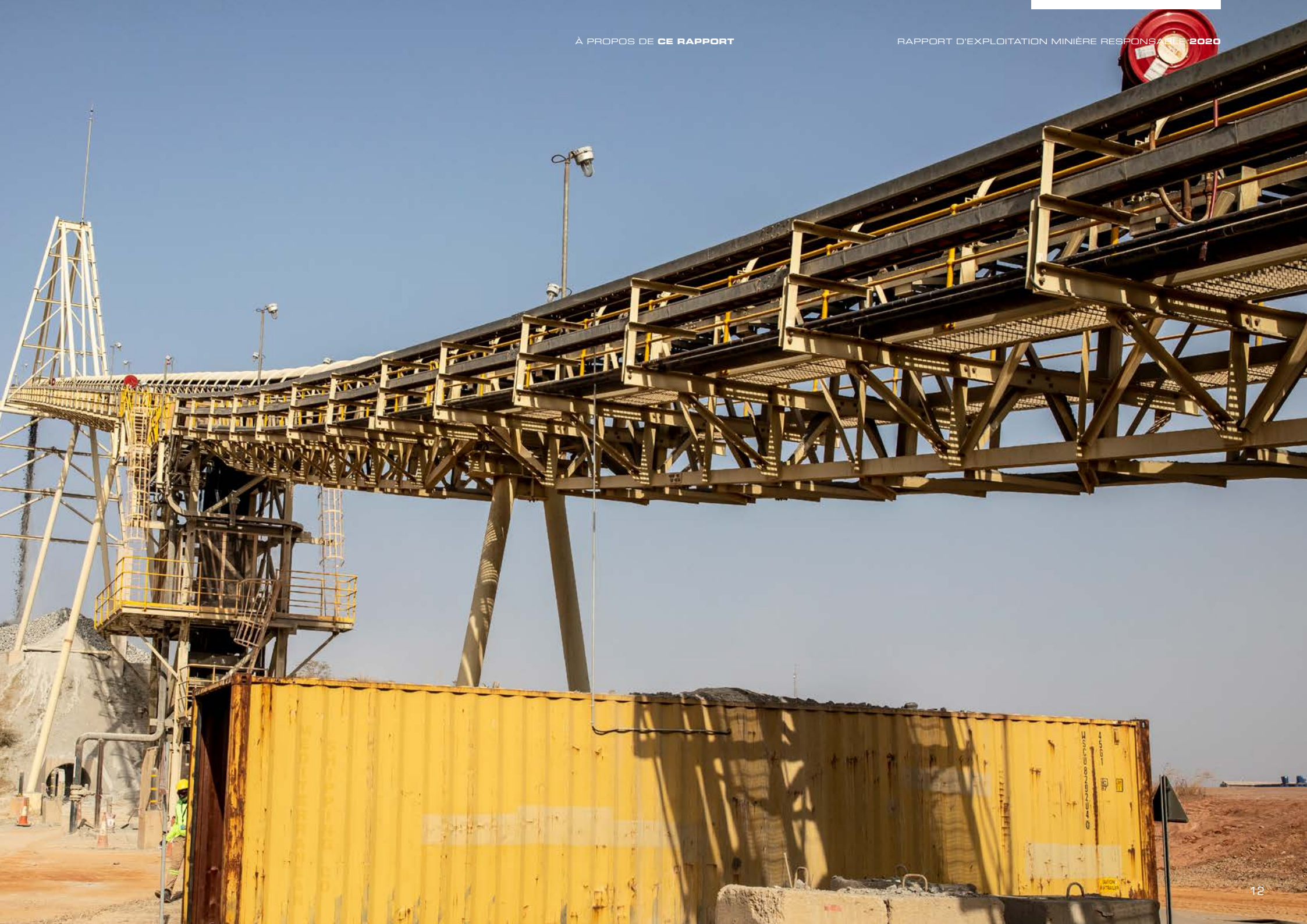
Tous les chiffres financiers sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire. Le cumul de certains chiffres et pourcentages n'atteint pas toujours le total exact ou 100 pour cent, car certains chiffres sont arrondis. Les données utilisées dans ce Rapport n'ont pas été soumises à une vérification externe.

REFORMULATION D'INFORMATIONS

Les améliorations constantes apportées à nos systèmes de collecte de données, processus et à la qualité peuvent entraîner la reformulation de données précédemment déclarées. Les quatre reformulations fournies dans le corps de ce Rapport sont les suivantes :

- Les valeurs de consommation directe d'énergie du diesel et du fioul lourd ont été indiquées de manière incorrecte en 2019. Les valeurs correctes sont de 3,6 et 4,7 millions de gigajoules, respectivement.
- Les émissions de GES totales, de Scope 1 et de Scope 3 de Fékola en 2019 se montant à 252, 250 et 2,1 milliers de tonnes de CO₂e, respectivement, ont été indiquées incorrectement. Les valeurs correctes sont de 243, 241 et 1,9 milliers de tonnes de CO₂e, respectivement.
- Les émissions de GES consolidées totales, de Scope 1 et de Scope 3 B2Gold en 2019 se montant à 561, 558 et 3,4 milliers de tonnes de CO₂e, respectivement, ont été indiquées incorrectement. Les valeurs correctes sont de 563, 560 et 3,2 milliers de tonnes de CO₂e, respectivement.
- Le Rapport 2019 indiquait incorrectement ce qui suit : « De plus, des clauses concernant les performances en matière de droits de l'homme sont intégrées à nos contrats de travail à nos opérations de Fékola. En 2019, 202 nouveaux employés ont été informés sur ces clauses dans le cadre du processus d'embauche. » Ces clauses ne sont pas mentionnées dans les contrats d'embauche : en fait, les questions liées aux droits de l'homme sont traitées dans les politiques et normes de performance de la Société, comme mentionné tout au long de ce Rapport.

² Reportez-vous aux tables d'index GRI accessibles à www.b2gold.com pour obtenir une liste complète des Déclarations GRI générales et spécifiques couvertes dans ce Rapport.



POINTS SAILLANTS DE NOTRE RAPPORT COMPLET

POINTS SAILLANTS

Production d'or annuelle record
– 12e année consécutive

1,8 milliard
de dollars de revenus annuels

Stratégie de **gestion des risques climatiques** à trois niveaux

28 %

d'eau recyclée aux opérations de Fékola et d'Otjikoto



419 millions

de dollars payés aux **gouvernements** (sous forme d'impôts et de droits)

145 millions

de dollars payés sous forme de **salaires et avantages sociaux des employés**

14,4 millions

de dollars dépensés en **investissements dans les communautés**

13 GWh

d'électricité issus de sources renouvelables

PAS D'AMENDES NI DE SANCTIONS

PROSPECTIVE

- **Prévisions de production 2021** : 970 000 à 1 030 000 onces
- Mise en service prochaine de la **centrale solaire de 30 MW de Fékola**

- Publication des rapports sur **l'énergie et le changement climatique et l'eau**
- Établissement de procédures supplémentaires sur les **bassins de stockage et la gestion des roches stériles**

Gestion réussie de la pandémie de COVID-19 et de la protection de notre main-d'œuvre

95 %
d'emplois locaux



Accroissements de la représentation des femmes dans la main-d'œuvre ;

13,4 %
de femmes au total

23 %
de femmes dans les postes supérieurs

0,06 TFAAT, 0,27 TFTAE,

les deux des valeurs basses sans précédent de la Société³

5 ANNÉES

consécutives sans accidents mortels

- Progression de la **Stratégie sur l'équité, la diversité et l'inclusion**
- **Vision « En sécurité à la maison »** visant à améliorer continuellement notre culture et nos performances en matière de sécurité

³ TFAAT = Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail
TFTAE = Taux de fréquence total des accidents enregistrés

Plus de

370 millions

de dollars dépensés auprès des fournisseurs locaux



PRIX DE LA DURABILITÉ
2021 DE L'ACP

pour le travail de réinstallation et de développement des communautés à la mine de Fékola

Mise à jour de la **Politique sur la responsabilité sociale et les droits de l'homme**

Évaluation des risques et formations sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH) menées à Otjikoto

Achèvement du partenariat avec l'**AFECK** (programme de formation professionnelle) et transfert réussi à la municipalité locale

- Mise en œuvre d'un programme d'**audit mené par des tiers** sur les **Normes de performance en matière de questions sociales**
- **Mise à jour de l'évaluation des risques sur les PVSDH** à Masbate et Fékola
- Mise en œuvre de la première phase du **Projet de développement rural intégré** au Mali

PROSPECTIVE

À PROPOS DE NOUS

ODD et cibles des
ODD⁽¹⁾ couverts
dans cette
section

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



DÉCLARATIONS GRI

couvertes dans cette section

102-2 à 6, 102-16 à 20, 102-22, 102-23,
102-32, 102-40, 102-42, 102-43, 205-2

B2GOLD S'ENGAGE À
EXPLOITER SES MINES DE
MANIÈRE RESPONSABLE

REMARQUES

⁽¹⁾ Consultez <https://sdg.humanrights.dk/fr> pour obtenir la liste et la description complète des cibles des ODD.

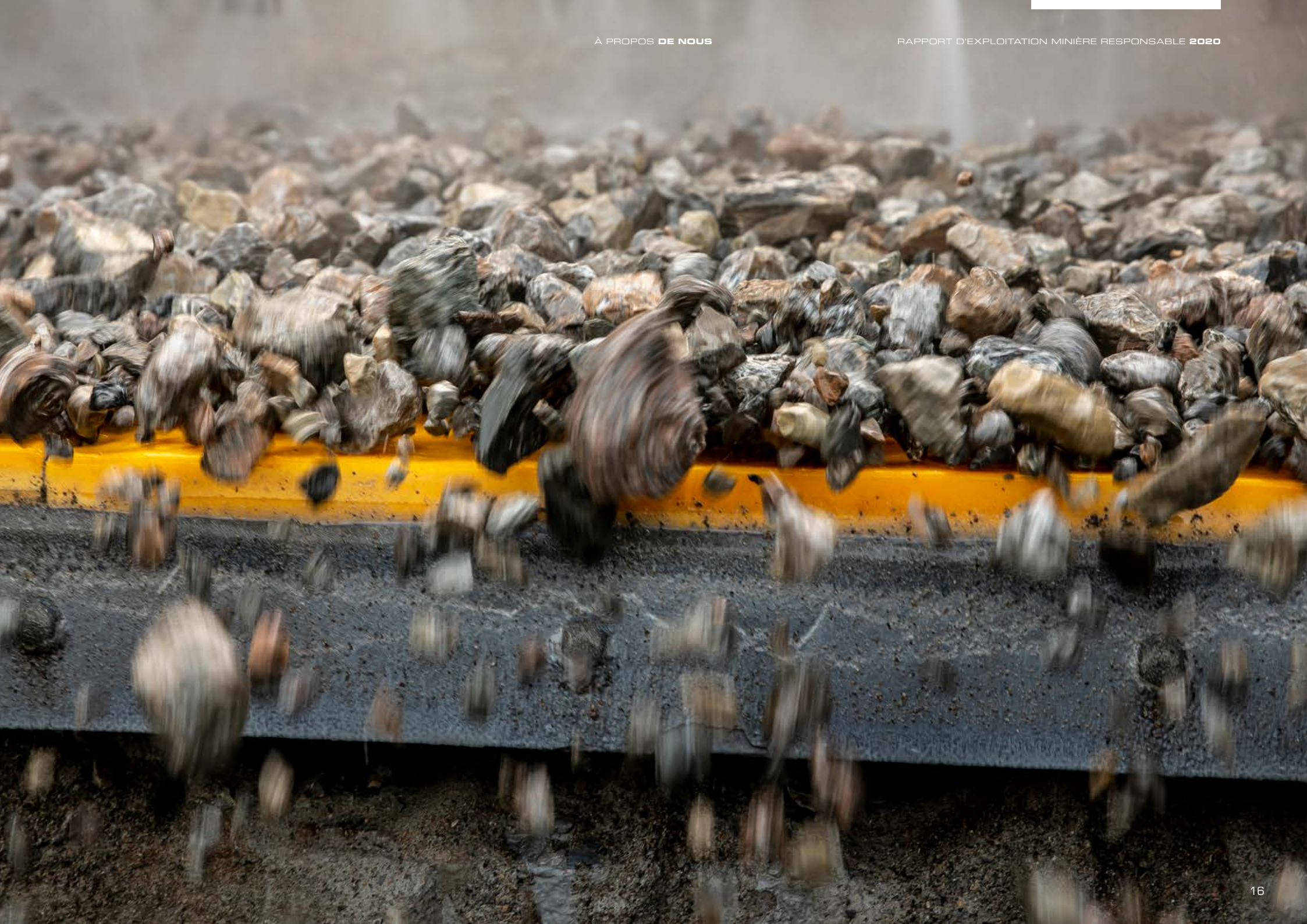


FIGURE 1 | Notre chronologie

- 2007 Offre publique initiale 100 M CAD
- 2008
- 2009 Acquisition des mines d'El Limon et de La Libertad au Nicaragua par une fusion avec Central Sun Mining Inc.
- 2010 La production d'or commence à la mine de La Libertad à la suite de l'achèvement de la conversion de la mine d'un traitement par lixiviation en tas fermé à une opération de traitement conventionnelle
- 2011 Acquisition du projet d'Otjikoto en Namibie par une fusion avec Auryx Gold Corp.
- 2012
- 2013
 - Acquisition de Masbate Gold Project aux Philippines par une fusion avec CGA Mining Limited
 - Acquisition du projet de Kiaka et de projets de prospection au Burkina Faso et au Ghana par une fusion avec Volta Resources Inc.
 - La construction de la mine d'Otjikoto commence
- 2014 Acquisition du projet de Fékola au Mali par une fusion avec Papillon Resources Limited
- 2015
 - La mine d'Otjikoto entame la production commerciale
 - La construction de la mine de Fékola commence
- 2016
- 2017 La mine de Fékola entame la production commerciale
- 2018
- 2019
 - Amendement du projet de Gramalote en Colombie, une coentreprise avec AngloGold Ashanti Limited
 - Vente des actifs du Nicaragua à Calibre Mining Corp.
- 2020
 - Production d'or totale annuelle de plus de 1,04 million d'onces
 - B2Gold prend le rôle de gestionnaire du projet de Gramalote

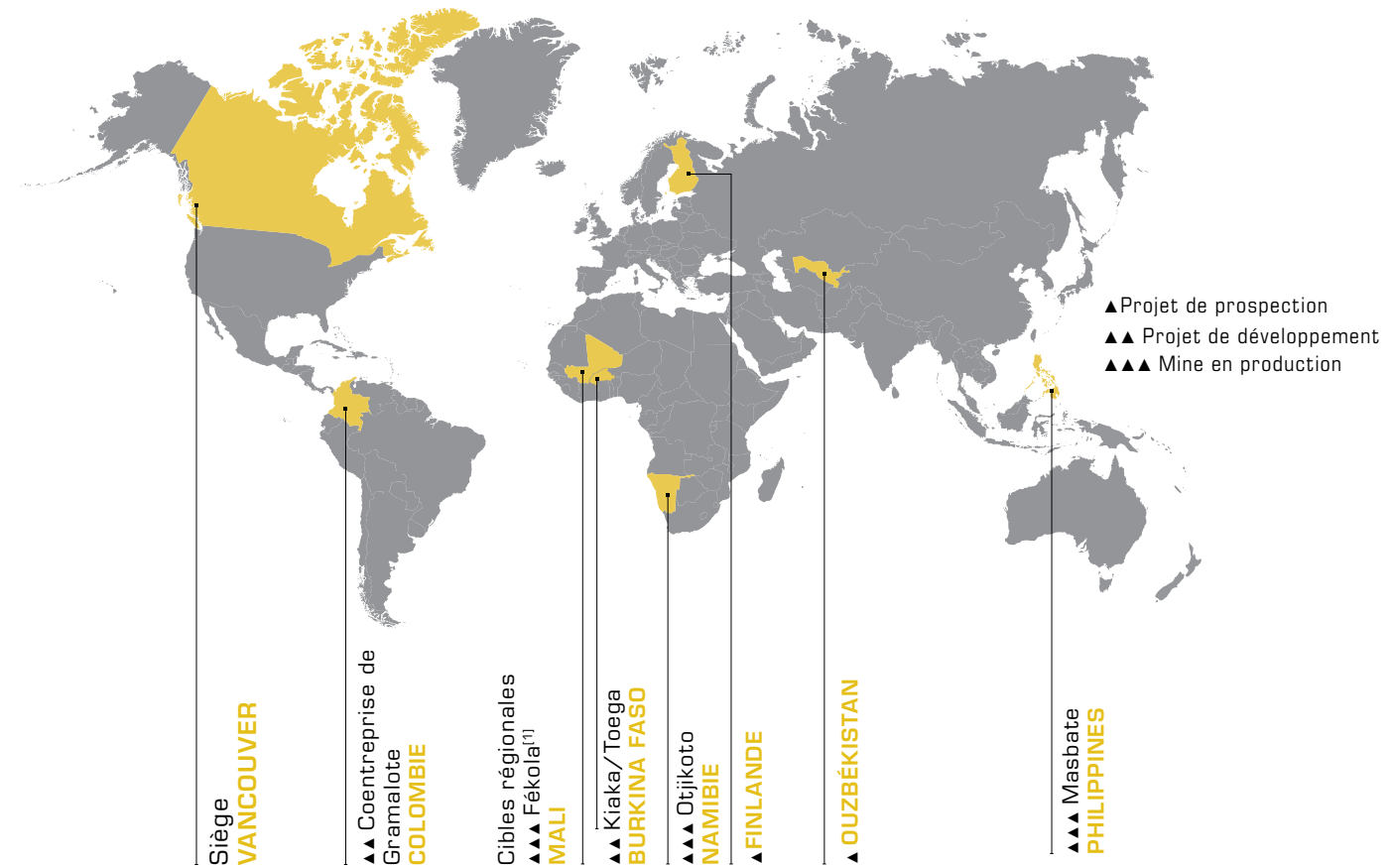


B2Gold est un producteur d'or à moindre coût de premier rang qui s'engage à utiliser des pratiques minières responsables et dont le siège se trouve à Vancouver, Canada.

Fondée en 2007, B2Gold possède maintenant des mines d'or en exploitation au Mali, en Namibie et aux Philippines, un portefeuille de projets de prospection et de développement dans plusieurs pays, notamment au Mali, en Colombie, au Burkina Faso, en Namibie, en Finlande et en Ouzbékistan. La production d'or consolidée de B2Gold en 2020 était de 1 040 737 onces (comprenant 45 479 onces de production attribuable de Calibre Mining Corp.). En 2021, B2Gold prévoit une production d'or consolidée de 970 000 à 1 030 000 onces.

Notre axe stratégique reste centré sur une forte croissance de la production aurifère, des recettes et des flux de trésorerie, en nous concentrant sur une croissance organique, notamment en optimisant la production de nos mines d'or existantes, sur une prospection continue sur et autour de nos mines, et en recherchant des possibilités de prospection avec les populations locales. Parallèlement, nos mines de haute qualité continuent d'atteindre nos cibles financières, ce qui nous permet de rester dans une solide position financière, tout en réduisant nos dettes, en payant des dividendes et en maintenant notre engagement envers une exploitation minière responsable.

FIGURE 2 | Où nous travaillons



REMARQUES

⁽¹⁾ Région d'Anaconda

GOVERNANCE DE L'ENTREPRISE

B2Gold reconnaît qu'une gouvernance d'entreprise, gérance de l'environnement et responsabilité sociale robustes représentent des aspects essentiels de la gestion efficace de ses activités. Nous le faisons en intégrant les facteurs de gouvernance, environnementaux et sociaux dans chaque domaine de nos activités et dans nos processus décisionnels quotidiens.

Nous poursuivons notre engagement à maintenir les normes de gouvernance et de transparence élevées que nous avons établies en tant que société minière responsable et nous reconnaissons l'importance d'une approche intégrée dans la gestion de nos opérations, des risques et de nos relations.

SUPERVISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

Le Conseil d'administration de B2Gold est composé de neuf membres, dont deux sont des femmes. Le Conseil, dans son ensemble, possède une expérience diverse et étendue en matière de gouvernance d'entreprise, d'exploitation minière, de géologie, de finance, de comptabilité, de commerce international et de durabilité. Le Conseil remplit son mandat directement et par le biais de comités lors de réunions régulières ou selon les besoins. Les comités du Conseil comprennent le Comité chargé des audits, le Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures, le Comité chargé de la rémunération, et le Comité SSESS.

Les membres du Conseil remplissent annuellement des questionnaires sur l'indépendance et l'évaluation du conseil qui sont examinés par notre Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures. Ce Comité, composé entièrement de directeurs indépendants, est responsable de l'établissement, de la maintenance et de la supervision des normes liées aux processus et pratiques de gouvernance d'entreprise de notre Société. Ces normes sont décrites dans notre Code de conduite des affaires et d'éthique (le Code) et les politiques, procédures et directives afférentes.

En 2018, après avoir suivi les derniers développements de l'industrie et les tendances émergentes concernant le vote consultatif sur les rémunérations des dirigeants (souvent appelé Say on Pay), le Conseil a décidé d'accorder

aux actionnaires un vote consultatif Say on Pay annuel non contraignant. L'objet du vote consultatif Say on Pay est de donner aux actionnaires une occasion officielle de donner leur avis sur les objectifs déclarés du régime de rémunération des cadres supérieurs et sur les régimes eux-mêmes. Le vote consultatif Say on Pay de l'assemblée générale annuelle (AGA) 2020 a reçu le soutien écrasant d'environ 98 % de nos actionnaires.

Le Conseil a adopté un régime d'Attribution d'actions subalternes (RSU, Restricted Share Unit) et un régime de rémunération par unités d'action au rendement (PSU, Performance Share Unit) destiné aux responsables et employés de la Société et aux autres sous-traitants admissibles. Ces régimes ont été élaborés afin d'aider la Société à recruter et à retenir les personnes hautement qualifiées en fournissant un mécanisme de rémunération qui récompense les performances et qui motive les participants admissibles afin d'atteindre des objectifs d'entreprise et individuels importants. Le régime RSU et le régime PSU reflètent l'engagement de la Société pour une structure de rémunération à long terme stimulante qui aligne les intérêts des participants aux intérêts à long terme des actionnaires. Le régime PSU a reçu le soutien d'environ 93 % de nos actionnaires à l'AGA 2019 et le régime RSU a reçu le soutien d'environ 95 % de nos actionnaires à l'AGA 2020. Sauf indication contraire d'un amendement spécifique, les régimes de rémunération basés sur des titres de B2Gold doivent recevoir l'approbation des actionnaires tous les trois ans.

Le Comité SSESS du Conseil a rencontré trois fois la direction en 2020 pour examiner les questions courantes et émergentes, évaluer les performances et la gestion des risques, et évaluer et actualiser les politiques et procédures. Le Comité SSESS se réunira tous les trimestres à partir de 2021.

Le premier vice-président (PVP) chargé de l'exploitation de B2Gold supervise la gestion courante des services SSESS de la Société et fournit régulièrement des mises à jour à la direction de l'entreprise et au Comité SSESS. Le PVP chargé de l'exploitation est responsable des rapports de durabilité de la Société et de s'assurer que toutes les questions importantes sont couvertes dans ce Rapport.

ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET PRINCIPES DE GOUVERNANCE

Le Code de B2Gold décrit les normes et les comportements éthiques que nous attendons de nos employés et de ceux qui travaillent en notre nom autour du monde. Le Code s'applique à tous les directeurs, officiels, employés et agents (le Personnel) de B2Gold et de ses filiales et leur impose de mener leurs affaires en respectant toutes les lois, règles et réglementations applicables, ainsi que les normes éthiques les plus élevées. Nous ne tolérons pas la subornation ou la corruption et nous nous engageons à agir de manière professionnelle, honorable et avec intégrité dans toutes nos affaires et relations professionnelles. Alors que notre Conseil est responsable de la supervision et de la vérification de la conformité au Code, chaque personne est responsable du respect du Code tel qu'il s'applique à tout notre Personnel. De plus, notre Code de conduite des fournisseurs décrit le comportement éthique que nous attendons de nos fournisseurs tiers.

En outre, tous les responsables ou membres de B2Gold (basés à Vancouver ou dans nos bureaux régionaux) ayant de l'influence sur certains aspects décisionnels doivent remplir un questionnaire de conformité annuel, dont l'objet est de contrôler le respect du Code, de notre politique anticorruption et de nos politiques sur la divulgation, la confidentialité, les délits d'initiés et les lanceurs d'alertes. Le questionnaire est disponible en anglais, français et espagnol en vue d'assurer que chaque personne comprend pleinement les exigences de conformité et sait que la signalisation de violations du Code ou de toute politique connexe à un membre du Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures ou de la direction générale sera traitée de manière confidentielle. Le Comité chargé des audits et le Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures sont responsables de la surveillance de la conformité au Code et à la Politique anticorruption. Nous possédons une ligne directe gratuite réservée aux lanceurs d'alertes qui permet de signaler anonymement toute violation suspectée du Code, concernant notamment la comptabilité, les contrôles comptables internes et d'autres questions liées aux audits. Les autres violations du Code, comme les conflits d'éthique, les questions environnementales, le harcèlement ou la discrimination, doivent être signalées au Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures et à la direction

générale. En 2020, nous avons mis en œuvre une formation annuelle globale sur la Politique anticorruption destinée au personnel concerné.

Le Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures met à jour le Code comme il l'estime approprié afin de prendre en compte les modifications apportées à la structure juridique et réglementaire applicable, les pratiques commerciales de notre industrie, nos propres pratiques commerciales, et les normes d'éthique prédominantes des communautés dans lesquelles nous avons des activités. Les autres politiques de gouvernance d'entreprise ou chartes de comité sont gérées par le Comité du Conseil approprié. Vous trouverez une liste

complète de nos politiques et de nos chartes de comités à www.b2gold.com. Le Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures met à jour le Code comme il l'estime approprié afin de prendre en compte les modifications apportées à la structure juridique et réglementaire applicable, les pratiques commerciales de notre industrie, nos propres pratiques commerciales, et les normes d'éthique prédominantes des communautés dans lesquelles nous avons des activités. Les autres politiques de gouvernance d'entreprise ou chartes de comité sont gérées par le Comité du Conseil approprié. Vous trouverez une liste complète de nos politiques et de nos chartes de comités à la page 118.

TABLEAU 1 | Composition du Conseil en 2020

REMARQUES

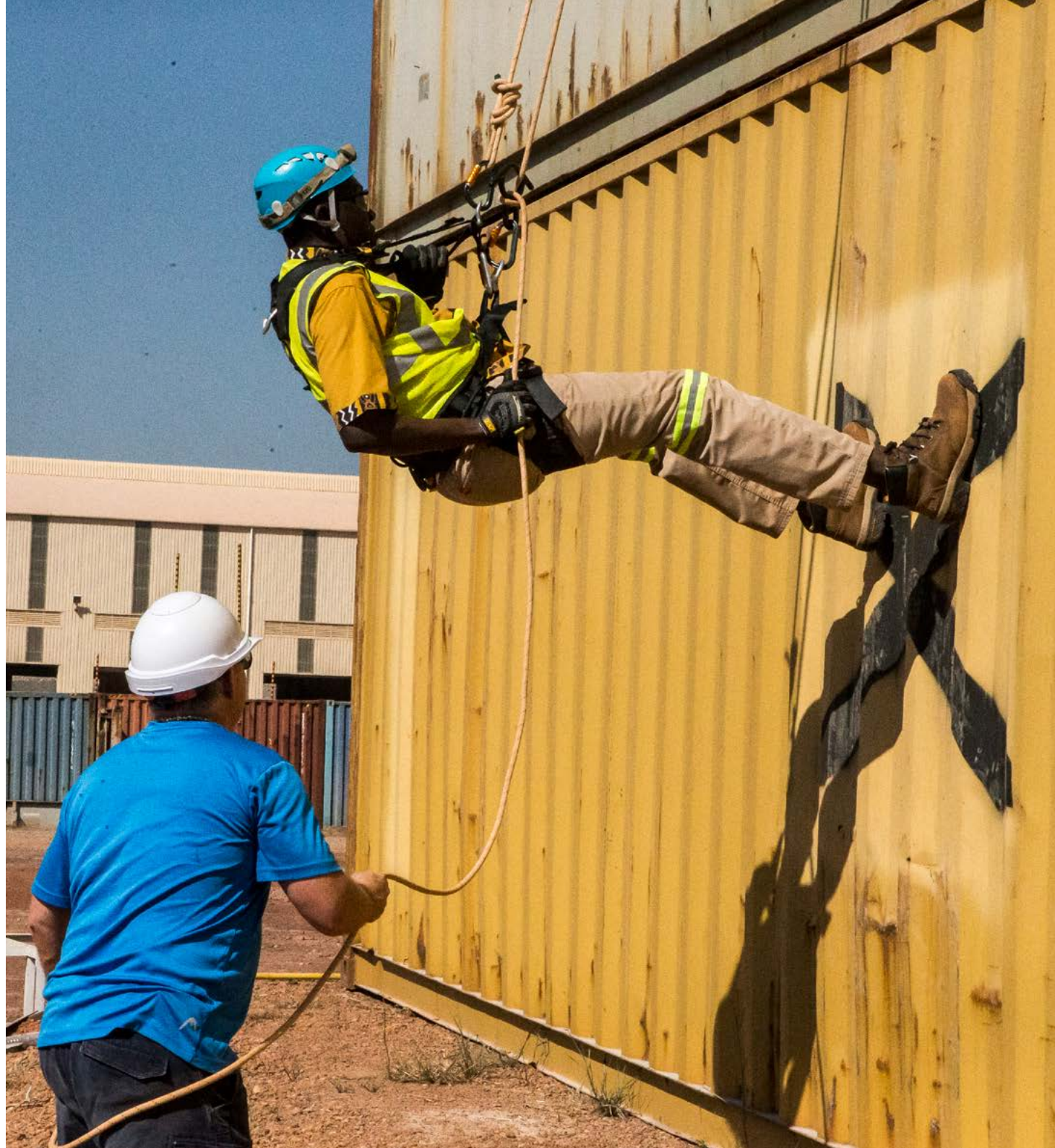
x Membre du comité

| CONSEIL | | | | COMITÉ | | | |
|--------------------------|-------------|-------|-------------------------------|-----------|--|--------------|-----------|
| Membre | Indépendant | Sexe | Date de nomination au Conseil | Audits | Gouvernance d'entreprise et candidatures | Rémunération | SSESS |
| Clive Johnson | Non | Homme | 17/12/2006 | | | | |
| Robert Cross (président) | Oui | Homme | 22/10/2007 | | X | Président | |
| Robert Gayton | Oui | Homme | 22/10/2007 | Président | X | X | |
| Jerry Korpan | Oui | Homme | 20/11/2007 | X | X | | X |
| Bongani Mtshisi | Oui | Homme | 22/12/2011 | | | X | X |
| Kevin Bullock | Oui | Homme | 20/12/2013 | X | | | |
| George Johnson | Oui | Homme | 15/03/2016 | | | | Président |
| Robin Weisman | Oui | Femme | 23/10/2017 | | Président | | X |
| Liane Kelly | Non | Femme | 01/01/2020 | | | | X |

CODE DE CONDUITE DES AFFAIRES ET D'ÉTHIQUE

Tout le Personnel de B2Gold doit :

- agir honnêtement et de bonne foi dans le meilleur intérêt de la Société ;
- démontrer tout le soin, la diligence et l'habileté nécessaires à l'accomplissement des fonctions de leur poste ;
- éviter les conflits d'intérêts entre leurs affaires professionnelles et leurs affaires personnelles ;
- exercer les attributions liées à leur emploi, mission ou autre relation avec la Société et utiliser les ressources de la Société dans l'objet pour lequel elles ont été prévues ;
- démontrer de l'honnêteté, de la sincérité, du respect et de l'intégrité dans toutes les transactions et interactions professionnelles avec nos parties prenantes, clients, fournisseurs, concurrents et autres employés ; et
- agir conformément avec toutes les lois et réglementations applicables, observer les normes d'éthique énoncées dans le Code, et suivre les politiques et procédures de la Société. Si une loi applicable entre en conflit avec une politique du Code, le Personnel de B2Gold doit se conformer à la loi applicable. Si une coutume ou politique locale entre en conflit avec ce Code, le Personnel de B2Gold doit consulter le Comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures et se conformer à ce Code.



NOS PARTIES PRENANTES

En tant que société ayant des activités dans le monde entier, nos parties prenantes sont de nature très variée. Nos méthodes de communication avec les parties prenantes varient, ainsi que la fréquence des communications.

Au niveau de l'entreprise, nous communiquons par l'intermédiaire des AGA, de publications d'entreprise (y compris du Formulaire d'information annuel, du Rapport d'exploitation minière responsable, de la Circulaire d'information de la direction, de rapports SEDAR et EDGAR⁴ et de rapports et de vidéos portant sur des sujets spécifiques), de notre site Web (www.b2gold.com), de réseaux sociaux et de communiqués de presse. La direction générale communique régulièrement avec les parties prenantes sur des questions de durabilité par l'intermédiaire de conférences téléphoniques trimestrielles, de communiqués de presse, de visites de sites destinées aux investisseurs/analystes, de journées d'accueil des investisseurs, de conférences de l'industrie minière, de parrainages et d'autres forums, pendant toute l'année. Compte tenu de la pandémie, notre AGA 2020 et les journées d'accueil des investisseurs se sont déroulées virtuellement, les conférences et forums de l'industrie ont été tenus à distance, et les visites de sites destinées aux investisseurs/analystes ont été annulées.

Au niveau régional, chaque exploitation doit planifier et mettre en œuvre des activités d'implication des parties prenantes. Les parties prenantes du gouvernement sont consultées régulièrement par la direction régionale, des dirigeants de l'entreprise (y compris par notre vice-président chargé des Relations avec le gouvernement) dans toutes les phases de nos opérations. Plusieurs méthodes d'engagement du dialogue sont utilisées avec les parties prenantes des communautés, qui sont décrites dans la section Nos communautés commençant à la page 83, y compris des réunions locales, forums de consultation, mécanismes de dépôt de plaintes, documentaires vidéo et médias locaux. En 2020, toutes les méthodes de consultation régionales ont dû être adaptées conformément aux réglementations des pays en matière de COVID-19.

Nos employés et la main-d'œuvre sous-traitante sont des parties prenantes essentielles avec lesquelles nous communiquons en utilisant des mécanismes internes spécifiques, détaillés dans la section Notre personnel commençant à la page 59. Les comités d'employés, bulletins d'information internes, mécanismes de dépôt de plaintes et enquêtes d'implication représentent une partie de nos méthodes de communication.

Nous communiquons régulièrement avec nos fournisseurs et sous-traitants et décrivons nos attentes en matière de performances dans notre Code de conduite des fournisseurs.

⁴ SEDAR (Système électronique de données, d'analyse et de recherche) est un système de classement développé pour les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. EDGAR (Electronic Data Gathering, Analysis and Retrieval) est un système de classement créé par la SEC (Securities and Exchange Commission) des États-Unis

DÉCLARATIONS GRI

couvertes dans cette section

102-11 À 13, 102-16, 102-21, 102-31, 102-44, 102-47, 103-3

NOTRE APPROCHE DE L'EXPLOITATION MINIÈRE RESPONSABLE

ODD et cibles
des ODD
couverts dans
cette section

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



LA GESTION DE LA DURABILITÉ EST INSCRITE
À TOUS LES NIVEAUX DE B2GOLD



ENGAGEMENTS ENVERS LES NORMES ET INITIATIVES

B2Gold s'engage à exploiter ses mines de manière responsable : en développant des ressources d'une manière qui protège les gens, respecte les droits de l'homme et le patrimoine culturel, encourage le développement économique et protège l'environnement naturel.

Nous communiquons ouvertement avec nos parties prenantes, guidés par nos principes d'équité, de respect, de transparence et de responsabilité, dans tous les aspects de nos activités. Notre approche de la gestion consiste à travailler dans les contextes sociaux, économiques et environnementaux de manière à fournir des résultats positifs et durables à notre entreprise et à nos parties prenantes.

Nous reconnaissons que les risques et répercussions associés à nos activités peuvent être complexes et que leur gestion nécessite une collaboration interfonctionnelle entre nos services et avec les différentes parties prenantes. Le processus de notre gestion des risques s'aligne au principe de précaution⁵ et comprend l'identification, l'évaluation et la résolution des possibilités et des risques économiques, sociaux et environnementaux concernant nos projets et nos opérations.

La gestion de la durabilité est inscrite à tous les niveaux de B2Gold, du Conseil aux directeurs de site. En 2020, la Société a réorganisé la gestion de ses opérations sociales environnementales avec la nomination d'un directeur de la durabilité au siège de l'entreprise. L'objet de ce nouveau rôle est de mettre en application et de superviser la stratégie de durabilité de la Société et de diriger les fonctions de gestion environnementale et sociale dans toutes les opérations du monde.

FIGURE 3 | Gestion de la durabilité chez B2Gold



B2Gold déclare ses performances économiques et environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) conformément aux normes de la GRI depuis 2016. Nous croyons fermement que l'industrie minière a l'occasion de contribuer de manière positive aux Objectifs de développement durable (ODD) (des Nations Unies) et nous déclarons notre contribution à cet égard depuis 2018.

Nos politiques et nos normes s'alignent substantiellement aux principes d'exploitation minière du Conseil international des mines et métaux (ICMM) et aux normes de performance de la Société financière internationale (SFI). Nous visons à aligner nos approches et pratiques de gestion aux normes de performance de l'IFC sur l'évaluation et la gestion des risques environnementaux et sociaux, la conservation de la biodiversité et l'acquisition de terres et la réinstallation involontaire.

Nous respectons les droits de l'homme tels que définis dans la Charte internationale des droits de l'homme. Notre approche s'aligne sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et nous mettons en œuvre les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH) sur tous nos sites.

La Norme de gestion du cyanure de B2Gold s'aligne au Code international de gestion du cyanure concernant la fabrication, le transport et l'utilisation du cyanure dans la production aurifère. Nos opérations font l'objet d'un audit sur le respect de cette norme, réalisé régulièrement par un tiers indépendant.

⁵ Déclaration de Wingspread sur le principe de précaution ; 20 janvier 1998.



PRINCIPES PERMETTANT UNE EXPLOITATION MINÈRE AURIFÈRE RESPONSABLE DU CMO

B2Gold met en œuvre les Normes du système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SSE) conformément à la norme ISO 14001:2015, afin de gérer efficacement sa conformité environnementale et de réduire les impacts environnementaux négatifs, et à la norme ISO 45001 afin d'améliorer la sécurité des employés et de réduire les risques sur le lieu de travail. Nos opérations font l'objet d'un audit sur le respect de ces normes, réalisé régulièrement par un tiers indépendant.

En mars 2021, B2Gold a rejoint le Conseil mondial de l'or (CMO), l'autorité mondiale du marché de l'or qui est composée des principales entreprises d'exploitation aurifère du monde. L'adhésion au CMO nécessite d'adhérer à ses RGMP. Les RGMP décrivent la vision de l'industrie sur l'exploitation aurifère responsable tout au long du cycle de vie d'une mine concernant une bonne gouvernance, la responsabilité environnementale et le bien-être des travailleurs et des communautés. B2Gold mettra en œuvre les RGMP au cours des trois ans exigés et fournira des rapports annuels sur ses progrès. Les RGMP doivent être déclarés conformément à la norme relative

à l'exploitation aurifère sans conflit du CMO. B2Gold publiera son premier rapport sur l'exploitation aurifère sans conflit en 2022.

B2Gold, ou la filiale exploitante applicable, est membre de l'Association minière du Canada (AMC) et des chambres des mines correspondantes dans les régions où nous avons des activités.

GOVERNANCE

1. **Conduite éthique** : nous mènerons nos affaires avec intégrité, notamment en nous opposant absolument à toute corruption.
2. **Comprendre nos impacts** : nous communiquerons avec nos parties prenantes et mettrons en œuvre des systèmes de gestion permettant d'assurer que nous comprenons et gérons nos impacts, réalisons les possibilités et fournissons des mesures réparatoires en cas de besoin.
3. **Chaîne d'approvisionnement** : nous exigerons de nos fournisseurs qu'ils mènent leurs affaires de manière éthique et responsable comme condition pour négocier avec nous.

SOCIAL

4. **Sécurité et santé** : nous protégerons et ferons la promotion de la sécurité et de la santé au travail auprès de notre main-d'œuvre (employés et sous-traitants) avant toute autre priorité, et nous les habiliterons à s'exprimer s'ils rencontrent des conditions de travail dangereuses.

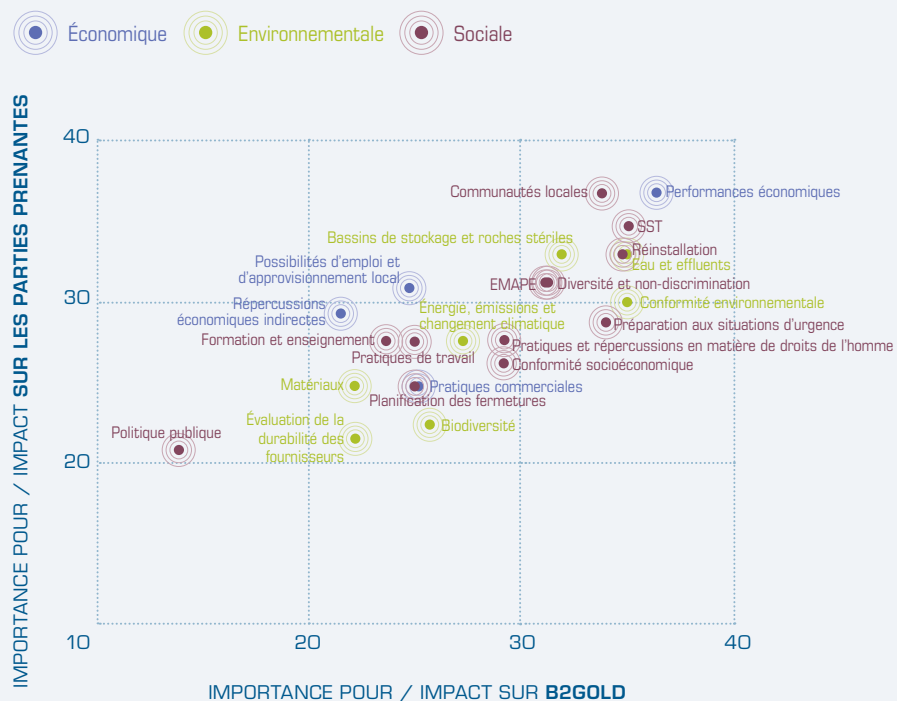
5. **Droits de l'homme et conflit** : nous respecterons les droits de l'homme de notre main-d'œuvre, des communautés affectées et de toutes les personnes avec lesquelles nous avons des interactions.
6. **Droits du travail** : nous veillerons à ce que nos opérations soient des endroits où les employés et sous-traitants sont traités avec respect et exemptes de discrimination ou de pratiques de travail abusives.
7. **Collaborer avec les communautés** : nous visons à contribuer au développement socioéconomique des communautés associées à nos opérations et à les traiter avec dignité et respect.

ENVIRONNEMENT

8. **Gérance de l'environnement** : nous veillerons à ce que la responsabilité environnementale soit au cœur de notre manière de travailler.
9. **Biodiversité, utilisation des terres et fermeture des mines** : nous nous efforcerons d'assurer que les écosystèmes fragiles, les habitats critiques et les espèces en voie de disparition sont protégés de tous dommages et nous planifierons des fermetures de mine responsables.
10. **Eau, énergie et changement climatique** : nous améliorerons l'efficacité de notre utilisation de l'eau et de l'énergie, en reconnaissant que les impacts du changement climatique et des contraintes liées à l'eau peuvent menacer de plus en plus les endroits où nous travaillons et présenter un risque pour notre acceptabilité sociale.

QUESTIONS IMPORTANTES

FIGURE 4 | Évaluation de l'importance



Le processus de détermination des questions importantes pour notre Rapport d'exploitation minière responsable 2020 comprenait une évaluation des aspects de durabilité en fonction de leur importance pour, ou de leur impact sur la Société, et de leur importance pour, ou de leur impact sur nos parties prenantes.

Les processus d'évaluation comprenaient :

- un atelier initial avec le groupe de travail du Rapport d'exploitation minière responsable, mené par le directeur de la durabilité et composé de représentants des services suivants : Finance, Environnement, Santé et sécurité, Ressources humaines (RH), RSE et Relations publiques ;
- des enquêtes du groupe de travail du Rapport d'exploitation minière responsable visant à évaluer les questions en fonction de leur importance ou de leur impact sur la Société et de leur importance ou de leur impact sur les parties prenantes ; et
- une entrevue avec le PVP chargé de l'exploitation afin d'examiner, de discuter et d'ajuster le classement des questions importantes et de confirmer qu'il n'existait aucun écart important entre les questions de durabilité importantes identifiées par ce processus et les risques pour l'entreprise identifiés par la Société.

Les sources utilisées dans l'examen des questions importantes comprenaient :

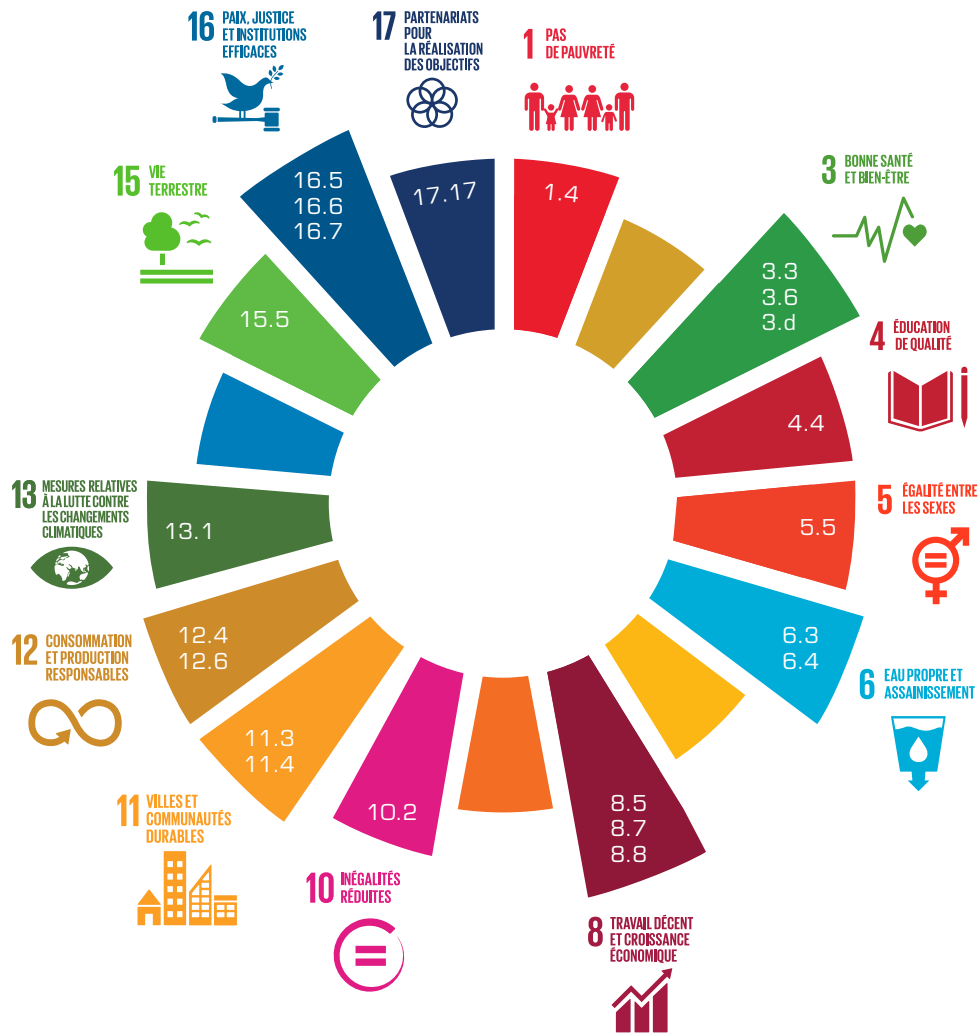
- des rapports d'entreprise et de durabilité couvrant toute l'industrie minière, y compris des rapports publiés par des pairs/organisations/associations de sociétés minières, des ONG, des sociétés d'évaluation des questions ESG et des investisseurs ;
- les réglementations des pays dans lesquels nous avons des activités ;
- les registres de risques pour l'entreprise et les sites ;
- des études d'impact socio-environnemental (EISE) ;
- des commentaires sur l'engagement des communautés/parties prenantes ; et
- les plaintes reçues des communautés/parties prenantes dans toutes nos opérations.

En 2020, les questions dont l'importance est la plus élevée sont identifiées dans l'angle supérieur droit de notre matrice d'importance. Il s'agit des questions qui ont fait l'objet de la plus grande attention dans ce Rapport. Les autres questions sont traitées à des degrés différents. Beaucoup de nos questions importantes persistent entre 2019 et 2020. Les changements notoires de 2020 comprennent une importance accrue des questions liées à la diversité et à la non-discrimination, ainsi qu'à la préparation aux situations d'urgence. La pluralité des genres et l'inclusion sont des questions qui sont traitées par les entreprises en général dans le cadre de discussions culturelles plus étendues et d'un mouvement visant à davantage d'égalité dans notre société. La question est particulièrement pertinente dans le secteur minier qui est historiquement dominé par les hommes. Concernant la préparation aux situations d'urgence, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance de la flexibilité des pratiques d'entreprise et de la préparation à la gestion des crises et des répercussions sur nos opérations, nos employés et les communautés avoisinantes. Nous reconnaissons que nombre de nos questions importantes sont interdépendantes. Par exemple, nos performances économiques affectent notre capacité d'investissement dans la gestion de l'environnement et les possibilités qui s'ouvrent aux communautés.

En 2021, nous prévoyons de consulter les parties prenantes externes afin d'identifier et de confirmer les questions importantes dans le cadre de nos rapports sur la durabilité.



FIGURE 5 | ODD et cibles des ODD prioritaires de B2Gold⁽¹⁾ pour 2020



REMARQUES

⁽¹⁾ Consultez <https://sdg.humanrights.dk/fr> pour obtenir la liste et la description complète des cibles des ODD.

CARTOGRAPHIER EN FONCTION DES ODD

Les ODD représentent un plan d'action mondial d'émancipation et d'inclusion sociale, de protection de l'environnement et de développement économique pour les générations actuelles et à venir. Les 17 ODD relèvent les défis les plus critiques du monde en faisant la promotion du développement durable.

B2Gold adhère au point de vue que l'industrie minière a l'occasion et le potentiel de contribuer de manière positive aux ODD. Nous pensons que notre Société peut jouer un rôle essentiel dans la promotion de ces objectifs et nous nous engageons à comprendre comment nous pouvons aligner davantage nos activités professionnelles à cet effet.

En 2020, nous avons mis à jour notre approche d'élaboration de rapports au regard des ODD conformément à *Une analyse des objectifs et cibles* de la GRI et du Pacte mondial des Nations Unies. Dans le cadre de ce processus, nous avons examiné les cibles établies pour chaque ODD afin d'identifier les cibles les plus applicables à notre Société, ainsi que les mesures possibles permettant de les atteindre. La Figure 5 indique les ODD et cibles des ODD sur lesquels nous nous concentrons dans ce Rapport.

Une fois que ces cibles d'ODD ont été identifiées, chacune d'elles a ensuite été liée aux répercussions et aux mesures de l'entreprise, selon que :

- elle se rapporte aux répercussions négatives et aux mesures que nous prenons pour atténuer ces répercussions ; et
- elle se rapporte aux répercussions positives et aux mesures que nous prenons en tant que Société.

En réalisant cette mise à jour et en présentant les résultats, nous cherchons à montrer comment la portée de nos mesures s'étend au-delà de l'atténuation des répercussions négatives pour laisser une marque positive dans les communautés dans lesquelles nous avons des activités. Ces mesures sont résumées dans la Figure 6.

FIGURE 6 | Cibles des ODD liées aux répercussions négatives et atténuation des répercussions négatives

promouvoir la transparence des paiements



rechercher des partenariats afin de soutenir les initiatives liées à la durabilité



divulguer les impacts et les initiatives liés à la durabilité



promouvoir la représentation des femmes dans l'industrie minière



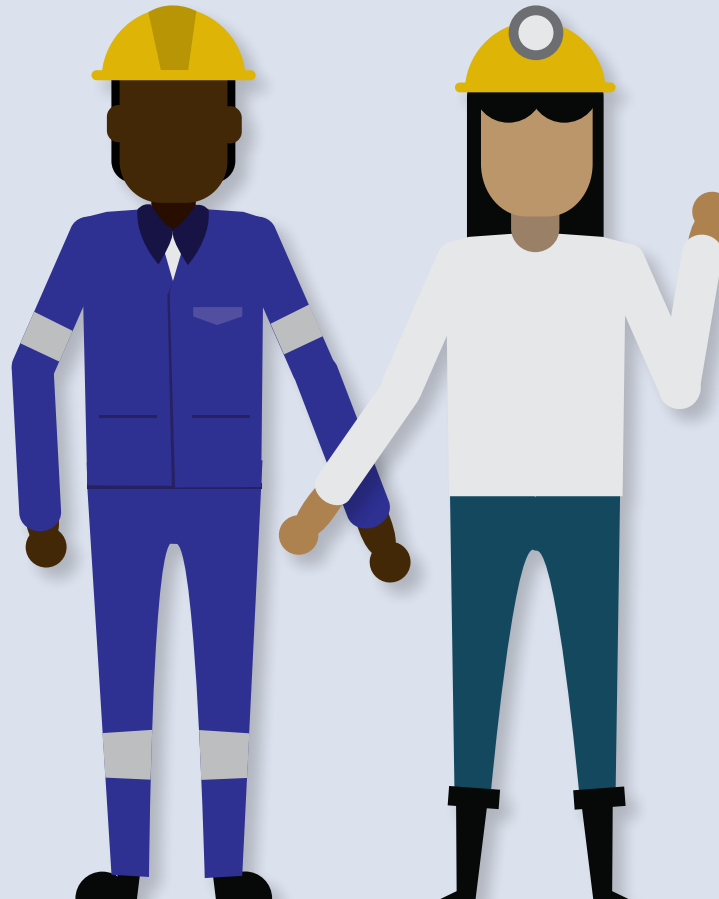
accroître l'emploi local et les capacités



mettre en œuvre des plans de développement des communautés



CONTRIBUER À DES RÉPERCUSSIONS POSITIVES



identifier et répondre aux impacts sur les droits de l'homme



minimiser l'usage de l'eau et maintenir des normes sur les effluents



gestion responsable des résidus et des roches stériles



remettre les terres en état et traiter les impacts sur la biodiversité



assurer la santé et la sécurité de notre main-d'œuvre



atténuer les répercussions sur les communautés locales

ATTÉNUER LES RÉPERCUSSIONS NÉGATIVES ET LES RISQUES ASSOCIÉS AUX ACTIVITÉS

CIBLES DE PERFORMANCE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Avant 2020, nous rapportions les cibles (et nos performances les concernant) dans nos Rapports d'exploitation minière responsable annuels, mais sans les identifier officiellement comme telles. En 2020, nous nous sommes concentrés sur l'identification complète des cibles de performance de 2021, afin d'améliorer davantage les performances des questions ESG essentielles.

Les cibles ont été établies en fonction des plans d'activités de la Société et avec l'avis de la direction, tant au niveau du siège que des sites. Le Tableau 2 décrit les domaines d'amélioration essentiels par rapport auxquels nous allons mesurer notre progrès.

Ces cibles nous permettent de mesurer et de communiquer nos performances en matière de durabilité concernant des aspects pertinents de nos questions importantes et démontrent notre engagement concernant la transparence et la responsabilité, ce qui permet d'effectuer une évaluation complète de nos performances en matière de durabilité.

RECONNAISSANCE EXTERNE

B2Gold s'efforce d'être un leader novateur au sein de l'industrie minière concernant la gestion des questions de durabilité et des performances. En 2020, B2Gold a eu l'honneur d'être reconnue pour plusieurs accomplissements dans le domaine des exploitations minières responsables. Ces accomplissements comprennent ce qui suit :

- Prix de *l'exploitation minière la plus durable* 2020 du Mining Journal
- *Prix de la durabilité* 2021 de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE)
- *Prix de la RSE* 2020 de l'association Phylanthropie et du ministère de la Solidarité du Mali
- Prix de la *Meilleure entreprise minière* 2020 du Mali, décerné par Le Baromètre

Pour plus d'informations sur nos accomplissements et reconnaissances, consultez notre site Web à www.b2gold.com.



TABLEAU 2 | Cibles de performance ESG de B2Gold

| Question/ Nos cibles (2021) | ODD et cibles associées | Question/ Nos cibles (2021) | ODD et cibles associées |
|---|--|--|---|
| <p>Énergie, émissions et changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> Publier un rapport sur l'énergie et le climat conforme aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) |  <p>13.1</p> | <p>Santé et sécurité au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> Aucun décès Réduire le taux de fréquence des NTAE de chaque opération par rapport au niveau de 2020 |   <p>3.6 8.8</p> |
| <p>Eau et effluents</p> <ul style="list-style-type: none"> Publier un rapport sur l'eau |  <p>6.3 6.4</p> | <p>Pratiques et répercussions en matière de droits de l'homme</p> <ul style="list-style-type: none"> Mener une évaluation des risques des PVSDH à Fékola |  <p>8.7 8.8</p> |
| <p>Bassins de stockage et roches stériles</p> <ul style="list-style-type: none"> Établir des procédures d'entreprise sur la gestion des bassins de stockage et le déversement des roches stériles |  <p>12.4</p> | <p>Communautés locales, exploitations minières artisanales et à petite échelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Effectuer un audit des questions sociales sur tous les sites ; terminer le programme d'audit sur les questions sociales Mettre en œuvre la première phase du Projet signature de Fékola (voir l'article, page 93). |    <p>1.4 11.4 16.7</p> |
| <p>Conformité environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> Aucun incident environnemental majeur (niveaux 4 et 5) |  <p>12.4</p> | <p>Réinstallation</p> <ul style="list-style-type: none"> Effectuer un suivi et une évaluation par des tiers de la réinstallation de Fadougou |    <p>1.4 11.3 11.4 16.7</p> |

NOTRE CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE

DÉCLARATIONS GRI

couvertes dans cette section

102-9, 102-10, 201-103, 201-1, 202-103, 202-2, 204-103 et 204-1

ODD et cibles
des ODD
couverts dans
cette section

4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



B2GOLD VISE À CRÉER ET À DISTRIBUER
DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À SES
PARTIES PRENANTES



CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE

1 040 737

onces de production d'or totale en 2020

995 258

onces de production d'or consolidée des trois mines en exploitation de la Société

Malgré les difficultés associées à la pandémie de COVID-19, B2Gold a connu une autre année remarquable de forte croissance en 2020, en battant pour la douzième année consécutive son record de production d'or annuel. La production d'or totale de la Société en 2020 a atteint le record annuel de 1 040 737 onces (comprenant 45 479 onces de production attribuable de Calibre Mining Corp.), dans la fourchette supérieure de la plage d'estimation (de 1 000 000 à 1 055 000 onces).

La production d'or consolidée des trois mines en exploitation de la Société a atteint le record annuel de 995 258 onces d'or, dans la fourchette supérieure de la plage d'estimation (de 955 000 à 1 005 000 onces), 17 % plus élevée (144 142 onces) qu'en 2019 (en excluant les opérations abandonnées).

L'accroissement important de la production d'or en 2019 a été poussé par la mine de Fékola du Mali qui a produit un record annuel de 622 518 onces d'or, en augmentation de 37 % (166 708 onces), ce qui dépasse la fourchette supérieure de la plage d'estimation (de 590 000 à 620 000 onces). L'accroissement de la production d'or était dû principalement à l'extension du parc minier de Fékola et à l'optimisation de la conception de la fosse et du plan de mine en 2020 qui a permis d'accéder à des portions de teneur plus élevée du gisement de Fékola plus tôt que prévu dans les plans de mine précédents.

Les décaissements d'exploitation consolidés totaux de la Société (y compris les intérêts attribuables de la Société dans les résultats de Calibre) se sont élevés à 423 dollars par once produite en 2020, proches de la fourchette inférieure de leur plage d'estimation (de 415 à 455 dollars par once), 17 % de moins (89 dollars par once produite) qu'en 2019. Les coûts de maintien tout compris consolidés totaux (AISC) (y compris les intérêts attribuables de la Société dans les résultats de

Calibre) se sont élevés à 788 dollars par once d'or vendue, proches de la fourchette inférieure de leur plage d'estimation (de 780 à 820 dollars par once vendue). (Voir « Mesures non-IFRS » dans la section Avertissement, page i.)

Les flux de trésorerie consolidés des opérations se sont élevés au total à un record de 951 millions de dollars en 2020, contre 492 millions de dollars en 2019. Cet accroissement important de 459 millions de dollars (93 %) est dû à l'augmentation importante des recettes issues de la vente d'or, résultant du prix de vente plus élevé de l'or et de la production record d'or. Compte tenu de la forte position positive de la trésorerie nette, des robustes résultats opérationnels et du prix plus élevé de l'or, le taux de dividendes trimestriels de B2Gold a été accru de 100 % au troisième trimestre 2020, à 0,04 dollar par action ordinaire (ou un taux annualisé de 0,16 dollar par action ordinaire), un des taux de rendement des actions les plus élevés du secteur aurifère. De plus, au cours du troisième trimestre 2020, la Société a remboursé entièrement le solde de ses facilités de crédit renouvelable (RCF) de 425 millions de dollars, le montant total de 600 millions de dollars des RCF étant maintenant inutilisé et disponible. B2Gold a terminé l'année 2020 avec 480 millions de dollars de liquidités.

En 2020, les recettes consolidées de la vente d'or se sont élevées à 1,79 milliard de dollars sur la vente de 1 006 455 onces au prix moyen de 1 777 dollars l'once, comparées aux 1,16 milliard sur la vente de 827 800 onces au prix moyen de 1 396 dollars l'once en 2019 (en excluant les recettes des opérations abandonnées). Cet accroissement important de 55 % (0,63 milliard de dollars) des recettes de la vente d'or était attribuable à hauteur de 33 % à l'augmentation du prix de vente de l'or et attribuable à hauteur de 22 % à l'augmentation du nombre d'onces d'or vendues (dû principalement à une production d'or supérieure).

VALEUR ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE ET DISTRIBUÉE

En tant que société minière responsable, B2Gold vise à créer et à distribuer de la valeur économique à ses parties prenantes. Les bons résultats que nous avons connus en 2020 ont profité à nos parties prenantes, ainsi qu'à de nombreuses parties prenantes des pays, régions et communautés dans lesquels nous avons des activités. Nos performances économiques sont également mesurées en fonction de la valeur économique que nous produisons pour les autres, y compris les paiements que nous versons aux gouvernements par le biais de taxes et de redevances, des emplois et approvisionnements locaux, et de nos investissements dans les communautés.

La bonne compréhension de la manière dont cette valeur économique est distribuée parmi les employés, au sein des communautés dans lesquelles nous avons des activités et, spécifiquement, par le biais des investissements que nous faisons dans les communautés qui nous accueillent, influence nos décisions opérationnelles et sous-tend la responsabilité économique de B2Gold.

En 2020, la Société les dépenses en immobilisations totales investies se sont élevées à 351 millions de dollars, un accroissement de 98 millions de dollars par rapport à 2019 (en excluant les opérations abandonnées), dû principalement au projet d'extension de la mine de Fékola et aux projets de centrales solaires.

En septembre 2020, la mise en service de l'extension de l'usine de traitement de Fékola, portée à 7,5 millions de tonnes par an (Mtpa) (un accroissement de 1,5 Mtpa par rapport au tonnage de base estimé de 6 Mtpa) a eu lieu avec plusieurs semaines d'avance sur le calendrier. L'usine de traitement de Fékola a le potentiel de traiter davantage que le tonnage annualisé étendu de 7,5 Mtpa et des analyses sont en cours pour déterminer la production optimale.

À la suite de la suspension temporaire de la construction de la centrale solaire en avril 2020, due aux restrictions de la COVID-19, les activités du site ont repris le 2 octobre 2020 et la construction était approximativement 90 % achevée à la fin de l'année. Environ 25 % du parc solaire ont été mis en service le 28 janvier 2021 et, d'après les projections actuelles, la Société s'attend à ce que la production solaire atteigne sa capacité totale à la fin du deuxième trimestre 2021. La centrale solaire de Fékola sera une des plus grandes centrales hybrides à l'énergie solaire et au fioul lourd (FL) hors réseau du monde, avec 30 mégawatts (MW) produits par des composants solaires et 64 MW de capacité de production au FL et au diesel.

TABLEAU 3 | Production d'or⁽¹⁾

| Total consolidé | Réel 2019 ⁽²⁾ | Réel 2020 | Plage d'estimation 2021 ⁽⁴⁾ |
|--|--------------------------|-----------------|--|
| Production d'or | 980 219 onces | 1 040 737 onces | 970 000 à 1 030 000 onces |
| Décassements d'exploitation (\$ par once produite) ⁽³⁾ | 512 \$ par once | 423 \$ par once | 500 \$ à 540 \$ par once |
| Coûts de maintien tout compris (\$ par once produite) ⁽³⁾ | 862 \$ par once | 788 \$ par once | 870 \$ à 910 \$ par once |

REMARQUES

⁽¹⁾ Les résultats de production réelle et projetée sont présentés sur une base de 100 % pour les mines de Fékola et d'Otjikoto et Masbate Gold Project, et comprennent les onces attribuables de la production de Calibre (la Société détient environ 33 % de parts).

⁽²⁾ Les chiffres de 2019 comprennent les résultats des opérations abandonnées d'El Limon et de La Libertad et la participation au capital de Calibre.

⁽³⁾ Voir « Mesures non-IFRS » dans la section Avertissement, page i.

⁽⁴⁾ D'après les hypothèses actuelles.

GRAPHIQUE 1 | Valeur économique générée en 2020

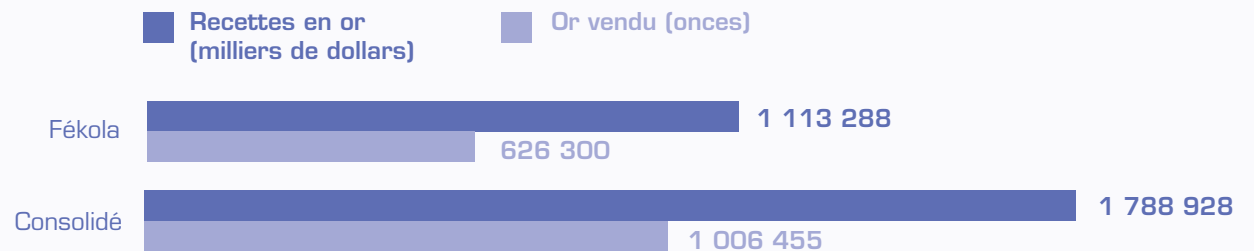


TABLEAU 4 | Valeur économique distribuée et retenue en 2020 (milliers de dollars)

| | | FÉKOLA |
|----------------------------|---|-----------|
| | Recettes en or (A) | 1 113 288 |
| Paiements aux fournisseurs | Décaissements d'exploitation ajustés ⁽¹⁾ (B) | 136 463 |
| | Dépenses en immobilisations ⁽²⁾ (C) | 184 037 |
| | Salaires et avantages sociaux des employés (D) | 63 580 |
| | Paiements aux fournisseurs de capitaux ⁽³⁾ (E) | 8 516 |
| | Paiements aux gouvernements ⁽⁴⁾ (F) | 301 604 |
| | Investissements dans les communautés (G) | 3 924 |
| | Valeur économique retenue (H)=(A)-(B)-(C)-(D)-(E)-(F)-(G) | 415 164 |

REMARQUES

⁽¹⁾ Les Décaissements d'exploitation ajustés correspondent aux « décaissements d'exploitation » (voir « Mesures non-IFRS » dans la section Avertissement, page i) moins les Salaires et avantages sociaux des employés de 112 millions de dollars et les Paiements aux gouvernements de 3 millions de dollars liés directement aux opérations. Les Décaissements d'exploitation ajustés sont présentés dans le tableau ci-dessus au lieu des Décaissements d'exploitation afin d'éviter de compter deux fois les Salaires et avantages sociaux des employés et les Paiements aux gouvernements (qui sont présentés séparément dans les colonnes D et F, respectivement) dans le tableau ci-dessus.

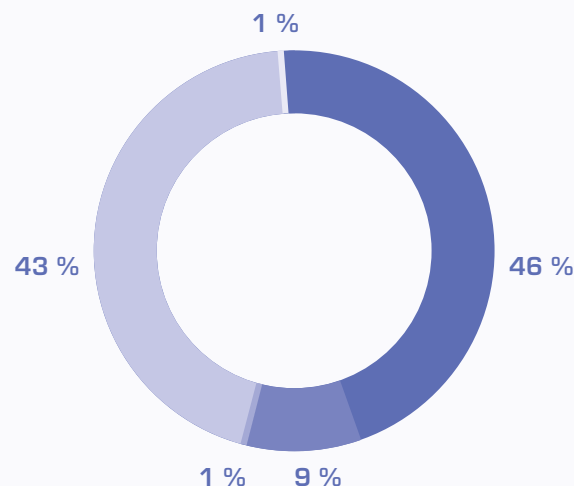
⁽²⁾ Les Dépenses en immobilisation sont constituées des dépenses en immobilisation de maintien ou non, y compris dans les projets de prospection et de développement.

⁽³⁾ Les Paiements aux fournisseurs de capitaux sont constitués des dividendes de société payés aux actionnaires de B2Gold, les 10 % de dividendes ordinaires payés à l'État du Mali, des intérêts et commissions d'engagement liés aux RCF de la Société, et les prêts d'équipement sur les mines et concessions de la Société. Les paiements du siège aux fournisseurs de capitaux, qui s'élèvent à 124,5 millions de dollars, comprennent 116 millions de dollars de dividendes payés aux actionnaires de B2Gold et les intérêts et commissions d'engagement des RCF d'environ 8,5 millions de dollars.

⁽⁴⁾ Les Paiements aux gouvernements sont constitués d'impôts sur les revenus et retenus, de taxes sur la production, d'impôts fonciers et de droits de licence, et de 10 % de dividendes prioritaires à l'État du Mali, qui sont déclarés selon la comptabilité d'exercice (et comprennent le paiement des cotisations sociales, de la TVA et des droits d'importation au gouvernement). Annuellement, B2Gold déclare également publiquement, selon la comptabilité de trésorerie, ses paiements spécifiques aux gouvernements (y compris les impôts sur les revenus et les taxes sur la production), conformément à la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif (LMTSE) canadienne.

FIGURE 7 | Valeur économique distribuée en 2020

- Paiements aux fournisseurs
- Salaires et avantages sociaux
- Paiements aux fournisseurs de capitaux
- Paiements au gouvernement
- Investissements dans les communautés



La centrale solaire possèdera également un composant de batterie de 15,4 MWh et jusqu'à 17,3 MW de puissance de décharge. À pleine capacité, la centrale solaire devrait réduire la consommation de fioul lourd d'environ 13,1 millions de litres et les émissions de dioxyde de carbone d'environ 39 000 tonnes par an.

Les paiements aux fournisseurs de capitaux se sont élevés à 134 millions de dollars en 2020, un accroissement de 112 millions de dollars par rapport à 2019 (en excluant les opérations abandonnées). En 2020, B2Gold a renforcé son engagement à maximiser la valeur pour les actionnaires, en distribuant au total 116 millions de dollars de dividendes à ses actionnaires.

En 2020, les paiements aux gouvernements se sont accrus pour atteindre 419 millions de dollars (un accroissement de 238 millions de dollars par rapport à 2019, en excluant les opérations abandonnées), en raison d'une production d'or annuelle record et du prix de vente plus élevé de l'or. L'investissement dans les communautés a atteint 14 millions de dollars en 2020 et les donations liées à la COVID-19 se sont élevées à 4 millions de dollars. (Voir l'article sur la COVID-19, page 7.)

PERSPECTIVE

À l'horizon 2021, B2Gold reste bien placée pour obtenir de robustes performances opérationnelles et financières. La production d'or consolidée totale de la Société devrait atteindre entre 970 000 et 1 030 000 onces (y compris 50 000 à 60 000 onces attribuables projetées de Calibre) en 2021, avec des décaissements d'exploitation consolidés totaux estimés entre 500 et 540 dollars par once et des coûts de maintien tout compris consolidés totaux total estimés entre 870 et 910 dollars par once (voir « Mesures non-IFRS » dans la section Avertissement, page i). La plage de production estimée de la Société en 2021 n'inclut pas l'avantage (actuellement en cours d'étude) de l'accroissement de la production d'or de Fékola en 2021 dû à l'extension des zones d'exploitation et de la capacité de traitement.

D'après les plans d'exploitation actuels (sur la période de cinq ans s'étendant de 2020 à 2024), la production d'or annuelle consolidée devrait s'élever en moyenne à 950 000 onces avec des AISC s'élevant en moyenne à 825 dollars par once. La Société met également à jour l'étude de faisabilité existante du projet de Kiaka au Burkina Faso, en raison des avantages économiques résultant du prix inférieur des carburants, d'options de production électrique différentes et du prix plus élevé de l'or. L'étude actualisée devrait se terminer au deuxième trimestre 2021.

La stratégie courante de la Société prévoit de continuer à maximiser la production profitable de ses mines, de faire progresser son pipeline de projets de développement et de prospection, d'évaluer les possibilités de prospection, et de continuer à verser des dividendes.

MALI

PAS UNE MINCE AFFAIRE L'EXTENSION DE L'USINE DE TRAITEMENT DE FÉKOLA EN 2020

Initialement, l'usine de traitement de la mine de Fékola de B2Gold au Mali a été conçue pour une capacité nominale de 4 Mtpa. Cependant, cette capacité a été portée à 5 Mtpa avant le démarrage des opérations (des études ultérieures ont permis à l'usine d'atteindre 6 Mtpa). Le 10 septembre 2020, l'extension de l'usine de traitement de Fékola à 7,5 Mtpa a été mise en service avec succès, plusieurs semaines avant la date d'achèvement prévue. Tom Carter, directeur de l'ingénierie et de la construction chez B2Gold, explique : « Ça n'a pas été une mince affaire, sachant qu'elle a été construite pendant une année unique. Le confinement dû à la COVID-19 a rendu cette extension très difficile ; nous avons pu terminer dans les délais et sans AAT pour une seule raison : nous avions un groupe qui s'était engagé à achever le projet et à collaborer en tant qu'équipe. C'est le meilleur travail d'équipe que j'ai vu en 50 ans de carrière minière. »

Indépendamment des limitations que la pandémie a imposées à l'équipe de construction, l'extension d'une usine de traitement en exploitation pose de nombreuses difficultés, notamment pour équilibrer les exigences économiques et celles de la construction.

Daniel Clark, directeur de l'usine de traitement de Fékola, explique : « Étant donné que l'extension de l'usine de Fékola est un projet en zone de friche, la principale difficulté a été de réaliser cette extension de manière efficace et dans les délais, tout en poursuivant le travail quotidien de production d'or. Les considérations liées à la sécurité ont aussi présenté plus de difficultés que sur un site propre ; les méthodes de construction traditionnelles ont dû être adaptées afin de fonctionner plus efficacement et effectivement au sein de la zone opérationnelle. »

Ces considérations liées à un projet en zone de friche ont été aggravées par les mesures de protection nécessaires contre la pandémie de COVID-19, qui s'étendaient des mesures d'hygiène et de la distanciation sociale à des rotations plus longues visant à réduire les mouvements de personnel et à des quarantaines et à des tests. Un « ralliement » a été nécessaire à tous les niveaux des opérations, afin que tout le monde s'approprie et s'engage dans le projet dès le début.

D'après Don Rodabough, directeur adjoint de l'usine de Fékola, le projet a été une réussite retentissante, apportant de nombreux avantages. « Les bénéficiaires comprennent les employés et les sous-traitants de l'opération de Fékola, les parties prenantes, les investisseurs et tous ceux qui ont un intérêt substantiel dans l'opération de Fékola et dans l'ensemble de la Société. »

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET APPROVISIONNEMENTS LOCAUX

De la prospection à la fermeture, B2Gold utilise une gamme de marchandises et de services divers comprenant de l'équipement lourd, des produits chimiques de traitement, du carburant et des huiles, des explosifs, des pièces d'équipement et des services professionnels. Nos services d'approvisionnement d'entreprise et de site travaillent avec les fournisseurs et sous-traitants en s'appuyant sur des principes de partenariat à long terme, de concurrence loyale et de conduite éthique.

Nous appliquons des processus et procédures de préqualification et d'attribution de marchés, des modalités commerciales et une supervision constante afin de contrôler les pratiques commerciales de nos fournisseurs et sous-traitants. Notre Code de conduite des fournisseurs (CCF) décrit nos attentes que les fournisseurs agissent conformément aux engagements de la Société dans leur gestion de la santé et de la sécurité, des droits du travail et des droits de l'homme, de l'environnement, de la conduite des affaires et de l'éthique, et du développement socioéconomique.

B2Gold s'engage à maximiser les avantages économiques locaux et nationaux qu'apportent nos contrats et nos achats. Nous sommes conscients de la priorité élevée que les communautés et les gouvernements hôtes accordent aux approvisionnements locaux. Dans l'approvisionnement en marchandises et en services nécessaires à nos opérations, nous donnons dans la mesure du possible la préférence aux entreprises locales, à condition qu'elles satisfassent aux exigences minimales concernant la sécurité, la qualité, l'éthique et les coûts. Notre Norme de performance sur la teneur en éléments d'origine

locale définit les exigences minimales permettant d'améliorer les possibilités et avantages d'un approvisionnement local. Les services d'Approvisionnement et de Relations avec les communautés se coordonnent pour accroître la capacité des petites entreprises et fournisseurs locaux, directement ou par l'intermédiaire de prestataires de services, et suivent nos performances concernant l'approvisionnement local.

À la fin 2020, 100 % de tous les fournisseurs actifs qui travaillaient à notre opération du Mali avaient signé notre CCF. Les nouveaux fournisseurs doivent accepter le CCF avant de s'inscrire auprès de B2Gold. Comme nous l'avons indiqué précédemment pour l'année 2019, les directives ont été élaborées afin d'aider les sites à évaluer les sous-traitants au regard du CCF et nous prévoyions de les mettre en application en 2020. Cependant, cela n'a pas pu être réalisé et nous les mettrons en application sur tous les sites en 2021.

Les équipes d'approvisionnement et des relations avec les communautés collaborent directement avec les fournisseurs potentiels ou existants pour s'assurer qu'ils satisfont à nos

exigences, et forment des partenariats avec des prestataires de services externes pour accroître leur capacité et accroître l'approvisionnement local. La mine de Fékola a connu plusieurs réussites en 2020 :

- Précédemment, la mine importait toute la chaux nécessaire dans ses activités de traitement. De grandes quantités sont maintenant produites par un fournisseur malien, un total de 493 tonnes ayant été commandé en 2020.
- Un contrat avec une société de distribution nationale qui représente des petites et moyennes entreprises (PME) a été signé en août 2020. L'objectif est de réduire notre dépendance envers les fournisseurs étrangers d'aliments et de produits de nettoyage et de développer l'industrie locale. Nous visons à nous procurer 20 % des aliments de la mine par le biais de cette initiative. Pour le reste de l'année 2020 (après la signature de l'accord), cette société a fourni environ 6 % de l'approvisionnement alimentaire de la mine de Fékola.
- Fékola a signé un contrat (en 2019) avec un fournisseur local afin qu'il assure le transport de tous les employés entre le cercle et la mine. Cette relation a commencé avec juste deux bus en 2015. En 2020, le sous-traitant a démontré la robustesse de ses capacités opérationnelles en répondant efficacement à un test important. En avril 2020, les horaires de transport ont été profondément modifiés en raison de la pandémie, alors que les rotations avaient été étendues, ce qui nécessitait le transfert massif de près de 700 employés en une semaine tous les deux mois. Le transporteur a pu gérer la demande accrue à laquelle il faisait face.
- De plus, des accords ont été atteints avec plusieurs fournisseurs locaux, visant à fournir des équipements de protection individuelle (masques et désinfectants pour les mains), des sacs à échantillons de matériaux miniers et des lits (nécessaires pour l'hébergement supplémentaire dû aux mesures d'isolation de la COVID-19).

FIGURE 8 | Chaîne d'approvisionnement et approvisionnements locaux 2020



—
51,8 %

Local – Au niveau national
[% des achats totaux]

—
0,6 %

Local – Au niveau des communautés
[% des achats totaux]

Définition de « Local – Au niveau des communautés »
Cercle de Kéniéba

Définition de « Local – Au niveau national »
Bons de commande du pays (Mali) et payé dans la devise nationale (franc CFA, XOF)

REMARQUES

⁽¹⁾ Les données liées aux approvisionnements de Fékola ne comprennent pas les dépenses en immobilisation du projet d'extension.



ODD et cibles
des ODD
couverts dans
cette section

6 EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



NOTRE ENVIRONNEMENT

DÉCLARATIONS GRI

couvertes dans cette section

302-103, 302-1, 303-103, 303-1 à 303-3, 304-103, 304-1, 304-4, MM1, 305-103, 305-1, 306-103, 306-1 à 306-3, 307-103, 307-1

CIBLES 2021

ÉNERGIE, ÉMISSIONS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

— PUBLIER UN RAPPORT SUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT CONFORME AUX RECOMMANDATIONS DU TCFD

EAU ET EFFLUENTS

— PUBLIER UN RAPPORT SUR L'EAU

BASSINS DE STOCKAGE ET ROCHES STÉRILES

— ÉTABLIR DES PROCÉDURES D'ENTREPRISE SUR LA GESTION DES BASSINS DE STOCKAGE ET LE DÉVERSEMENT DES ROCHES STÉRILES

CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE

— AUCUN INCIDENT ENVIRONNEMENTAL MAJEUR (NIVEAUX 4 ET 5)

NOTRE STRATÉGIE CONSISTE À IDENTIFIER ET À ATTÉNUER ET GÉRER DE MANIÈRE PROACTIVE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL



Les opérations de B2Gold s'étendent sur plusieurs types d'écosystèmes sur plusieurs continents, des savanes et des brousses subtropicales et semi-arides d'Afrique occidentale et australe aux forêts tropicales des Philippines. Nos politiques en matière d'environnement et de biodiversité traitent des risques environnementaux clés auxquels sont confrontées nos activités et de notre engagement dans ces domaines.

Cela comprend notre engagement de gérer et de réduire au minimum nos impacts potentiels sur la qualité de l'eau, du sol et de l'air et sur la biodiversité, et de protéger l'environnement naturel dans les zones où nous avons des activités.

Notre stratégie consiste à identifier et à atténuer et gérer de manière proactive notre impact environnemental. Nous avons intégré notre stratégie de gestion de l'environnement à nos politiques sur l'environnement et la biodiversité, aux normes de notre système de gestion SSE et à nos normes de performance SSE. Nos politiques et nos normes exigent que nous nous conformions à toutes les réglementations du pays, aux normes concernées de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), et que nous nous appuyions sur les

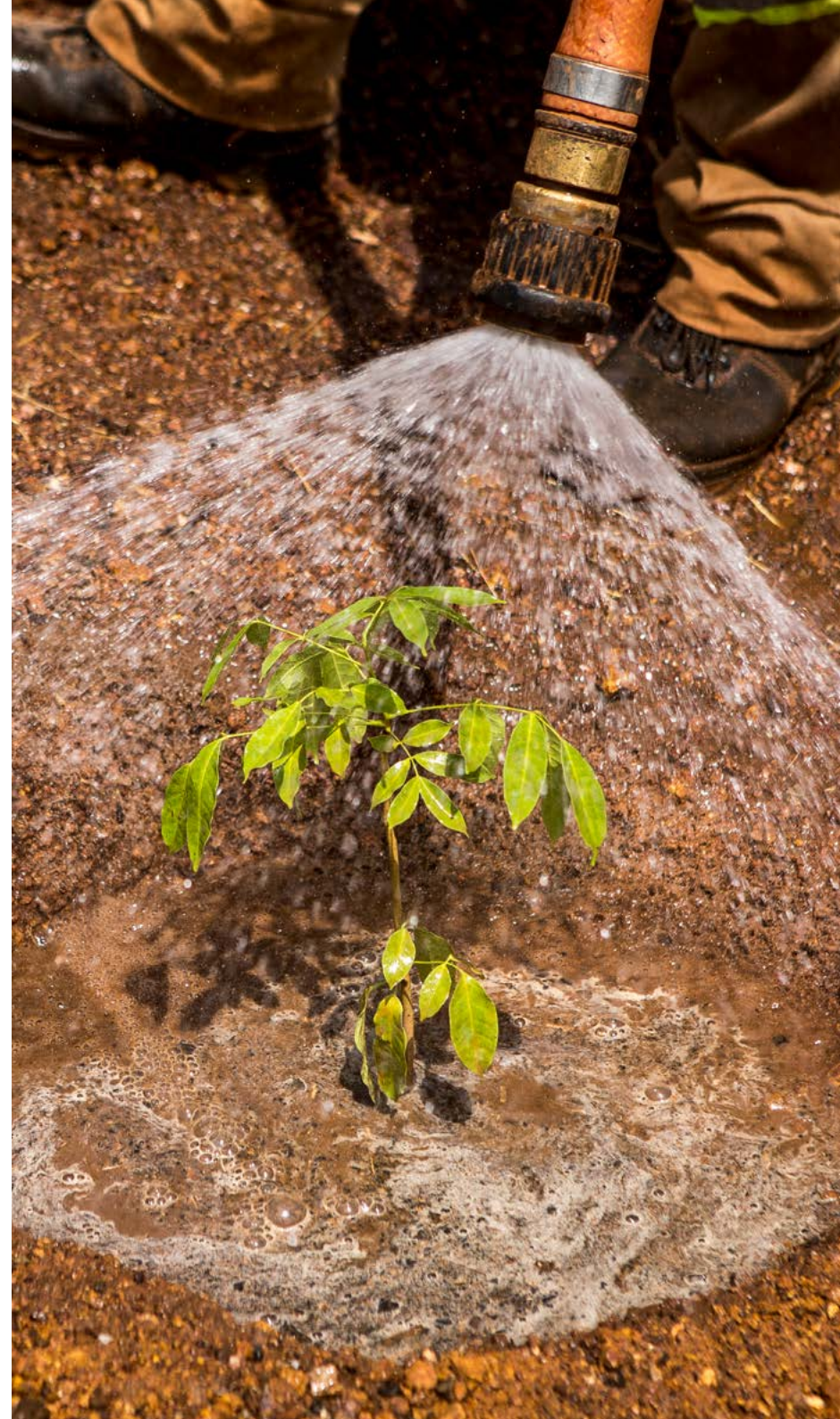
Le Plan stratégique est constitué des aspects environnementaux suivants :

- Gestion des risques et performances en matière d'environnement
- Conformité à la réglementation sur l'environnement
- Gestion et production de rapports sur l'eau
- Restauration des mines
- Surveillance géochimique des mines
- Énergie et changement climatique

meilleures pratiques internationales, comme les normes de performance de l'IFC, dans l'éventualité où les systèmes de réglementation nationaux ne sont pas suffisamment rigoureux. Nous actualisons continuellement nos politiques et nos normes liées à l'environnement et à la biodiversité afin de veiller à ce que les développements récents de l'industrie soient incorporés dans nos activités.

B2Gold met également en œuvre son Plan stratégique sur l'environnement 2020-2023 (Plan stratégique) qui identifie les aspects environnementaux clés et définit les objectifs et cibles spécifiques de nos opérations. Le Plan stratégique fournit une feuille de route d'amélioration de la gestion et des performances concernant les risques environnementaux qui est conforme à la stratégie d'ensemble de la Société.

Le Plan stratégique s'étend actuellement jusqu'en 2023 et nous continuerons de l'examiner et de l'actualiser en 2021 dans le cadre de notre processus d'examen régulier, afin d'assurer que les aspects ci-dessus sont pris en compte et intégrés. Nos stratégies globales en matière de gestion de l'eau, de l'énergie et du climat, et sur la fermeture et la restauration des mines, renforcent notre gouvernance, réduisent nos risques et responsabilités, et soutiennent notre objectif global d'amélioration continue de nos performances. Vous trouverez des informations supplémentaires sur les différents aspects du Plan stratégique dans les sections respectives de ce Rapport.



EAU

La disponibilité d'un approvisionnement fiable en eau propre est essentielle pour la population croissante et la santé de l'environnement. Ces sources d'eau sont également fondamentales pour la réussite de nos opérations, y compris les activités d'extraction et de traitement de minerai.

Alors que l'eau est essentielle à notre activité, nous reconnaissons la nécessité d'utiliser l'eau de manière efficace, de protéger les ressources en eau et de collaborer avec les parties prenantes afin de gérer efficacement cette ressource commune.

GESTION DES EAUX

Notre engagement comprend de bien comprendre la disponibilité et l'utilisation de l'eau au sein des bassins hydrographiques dans lesquels nous avons des activités et le développement de méthodes de gestion qui réduisent ou atténuent notre impact sur la qualité et la quantité de l'eau. Il est fondamental de gérer les ressources en eau de manière responsable pour conserver la confiance des communautés affectées et notre acceptabilité sociale.

B2Gold évolue dans différents types d'écosystèmes, notamment dans des environnements qui manquent d'eau et d'autres qui doivent gérer des pluies intenses. En conséquence, le programme de gestion des ressources en eau se concentre sur les risques et les impacts spécifiques aux sites, comme la sécurité de l'approvisionnement en eau et la gestion de la qualité des eaux rendues à l'environnement.

Notre Norme de performance en matière de gestion de l'eau établit les exigences minimales de gestion des risques liés à l'eau qui s'alignent à notre stratégie et à nos engagements globaux. Nos efforts de gestion des ressources en eau cherchent à conserver la propreté de l'eau et à minimiser la quantité d'eau affectée par les activités minières.

Sur nos différents sites, de l'eau est tirée des eaux de surface et de sources souterraines, ainsi que des précipitations et des ruissellements sur et dans nos installations. Toutes nos opérations recyclent les eaux de traitement afin de minimiser l'utilisation d'eau douce dans toute la mesure du possible. Les eaux sont évacuées dans différents environnements récepteurs, y compris dans les eaux de surface et par évaporation. L'eau est également entraînée dans nos bassins de stockage de résidus.

Les eaux évacuées sont traitées, en cas de besoin, afin de satisfaire aux normes de qualité de l'eau et exigences réglementaires applicables avant d'être évacuées en toute sécurité. Tous les sites sont soumis régulièrement à un audit vérifiant leur conformité à nos normes environnementales (y compris notre Norme de performance en matière de gestion de l'eau), et les conclusions sont évaluées à la fois sur le site et au siège. Nos opérations étant situées dans le monde entier, chaque site d'exploitation est confronté à ses propres difficultés pour mesurer l'abstraction ou l'évacuation des eaux, selon l'offre et la demande du site.

Nos opérations utilisent des bilans hydrauliques au niveau des sites comme composants centraux de leurs stratégies de gestion de l'eau. Nous avons réalisé une structure de comptabilisation de l'eau (WAF) conforme aux directives de l'ICMM concernant les rapports liés à l'eau et les normes de présentation des informations⁶, à notre mine de Fékola en 2019. La WAF nous permet d'améliorer la standardisation des rapports sur notre utilisation de l'eau et nos performances concernant la gestion de l'eau. Nous déclarons également nos performances en matière de gestion de l'eau (par ex., l'abstraction et l'évacuation d'eau et sa qualité), comme l'exigent les organismes de réglementation.

En plus de la consommation et de l'utilisation de l'eau, nous surveillons également la qualité de l'eau évacuée de nos opérations, ainsi que plusieurs paramètres liés aux eaux de surface et aux eaux souterraines dans l'environnement récepteur entourant nos opérations. Cela nous permet de nous conformer aux normes et réglementations applicables et de nous assurer que nos opérations n'affectent pas les ressources d'eau de manière défavorable. L'opération de Fékola possède une équipe de contrôle / d'assurance de la qualité de l'eau comprenant des parties prenantes externes (à savoir, des représentants des communautés environnantes et du gouvernement local). Cette équipe composée de membres de la communauté aide B2Gold à mieux comprendre les préoccupations des parties prenantes tout en éduquant les membres des communautés sur nos pratiques et performances de gestion de l'eau.

Comme notre consommation totale d'eau peut varier, comme dans les mines nouvelles, les projets d'extension et les changements apportés au traitement, nous déclarons l'intensité de notre utilisation de l'eau, en plus de mesurer l'utilisation brute de l'eau. Nous calculons l'intensité de l'utilisation de l'eau comme la quantité d'eau utilisée par once d'or produite. En 2020, dans toutes les opérations de B2Gold, l'abstraction consolidée d'eau a atteint 22,1 millions de m³, un accroissement de près de 0,5 million de m³ par rapport à 2019. Notre consommation d'eau estimée à notre opération de Fékola a été de 9,5 m³ par once d'or produite ; la consommation d'eau totale s'est accrue par rapport à 2019, mais la consommation d'eau par once d'or produite a chuté par rapport aux 12,7 m³ de 2019, en raison de l'accroissement de la production d'or en 2020.

⁶ <https://www.icmm.com/en-gb/environment/water/water-reporting>

TABLEAU 5 | Consommation d'eau en 2020
(milliers de m³)

| | Fékola |
|--|--------|
| Quantité totale d'eau extraite | 6 028 |
| Eaux de surface | 281 |
| Eaux souterraines | 3 262 |
| Précipitations | 2 485 |
| Eau municipale | 0 |
| Autres sources | 0 |
| Quantité totale d'eau consommée (= Qté totale d'eau extraite - Qté totale d'eau évacuée) | 5 942 |
| Quantité totale d'eau recyclée | 2 707 |
| Quantité totale d'eau utilisée (= Eau consommée + Eau recyclée) | 8 649 |
| Pourcentage recyclé | 31 % |
| Intensité de l'utilisation de l'eau : eau consommée par once d'or produite (m³/once) | 9,5 |
| Intensité de l'utilisation de l'eau : eau consommée par tonne traitée (m³/tonne) | 0,86 |

TABLEAU 6 | Évacuation d'eau par destination en 2020
(milliers de m³)

| Destination | Fékola |
|---|--------|
| Quantité totale d'eau traitée évacuée | 87 |
| Eau traitée évacuée par le système d'épuration des eaux d'égout | 72 |
| Eau traitée évacuée dans les eaux marines | 0 |
| Eau traitée évacuée dans les eaux de surface | 14 |
| Quantité totale d'eau non traitée évacuée | 0 |
| Eau non traitée évacuée dans les égouts | 0 |
| Eau non traitée évacuée dans les eaux de surface | 0 |
| Eau non traitée évacuée dans les eaux souterraines | 0 |
| Évacuation totale | 87 |

6 028 (milliers de m³)
d'eau extraite totale

2 707 (milliers de m³)
d'eau recyclée totale

87 (milliers de m³)
d'évacuation totale

ÉNERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nos opérations demandent beaucoup d'énergie et utilisent de grandes quantités de fioul et d'électricité. Ces deux sources d'énergie, qui constituent nos plus grandes dépenses, émettent également des gaz à effet de serre (GES) qui peuvent emprisonner la chaleur dans l'atmosphère, entraînant un accroissement progressif de la température de la terre et le changement du climat mondial.

B2Gold reconnaît que la société, y compris les entreprises, doit agir contre le changement climatique et nous mettons en place un train de mesures au sein de notre Société qui représente un aspect essentiel de notre Plan stratégique.

Notre stratégie de contribution aux mesures mondiales contre le changement climatique couvre les aspects essentiels suivants :

- **Évaluer et réduire notre empreinte carbone :** tous nos sites ont dressé l'inventaire de leurs émissions de GES afin d'établir à l'avenir des cibles à long terme visant à réduire notre impact et à accroître la quantité d'énergie renouvelable que nous utilisons pour exploiter nos mines.
- **Incorporer les risques liés au changement climatique dans la planification et la conception de nos activités :** nous continuerons d'incorporer les risques liés au changement climatique dans les processus d'évaluation et de planification de l'entreprise et des sites, ce qui nous permettra de mieux nous adapter aux impacts physiques du changement climatique et d'accroître la résilience de notre entreprise.
- **Rapports externes et responsabilité :** nous allons créer un Rapport complet sur l'énergie et le climat, conforme aux structures internationales (comme le Questionnaire portant sur les changements climatiques du CDP⁷ ou les recommandations sur les informations financières liées au climat du TFCO du Conseil de stabilité financière [CSF/FSB]⁸), afin d'informer nos parties prenantes sur notre contribution aux mesures de lutte contre le changement climatique et sur la gestion des risques liés au changement climatique pour nos opérations.

Les principales sources d'émissions de GES de nos exploitations sont issues de la production de l'électricité nécessaire au fonctionnement de nos usines de traitement (concassage, broyage, lixiviation, électroextraction et fusion) et de la consommation de fioul nécessaire aux équipements mobiles.

B2Gold est fière d'être un leader de l'industrie en matière de mise en œuvre de solutions d'énergie renouvelable visant à gérer activement ses émissions. Nous avons entamé la construction d'une centrale hybride similaire de 30 MW à notre opération de Fékola en 2020. Malheureusement, le calendrier de construction de cette centrale électrique a été retardé en raison des restrictions liées à la COVID-19. D'après les projections actuelles, la Société s'attend à ce que la production solaire atteigne sa capacité totale à la fin du deuxième trimestre 2021. Une fois terminée, la centrale électrique hybride de Fékola sera la plus grande installation hors réseau de ce type dans le monde et devrait réduire la consommation de FL de l'opération d'environ 13,1 millions de litres, ce qui évitera d'émettre environ 39 000 tonnes de CO₂e par an.

Nous déclarons notre consommation totale d'énergie et, comme notre consommation d'énergie et nos émissions de GES totales peuvent varier en fonction de facteurs comme l'ouverture ou l'extension de mines ou la cession d'actifs, nos rapports indiquent également l'intensité de notre consommation électrique et l'intensité de nos émissions de GES. Nous pensons qu'il s'agit de mesures significatives afin de suivre comment nous gérons notre consommation et nos émissions. Nous avons actualisé nos mesures d'intensité électrique et d'émissions de GES en 2020, en les faisant passer d'une *comptabilisation par millier de tonnes de rocher extrait* à une *comptabilisation par once d'or produite*. Cela correspond mieux à nos méthodes et à nos exigences en matière de production de rapports.

⁷ CDP, anciennement connu sous le nom de Carbon Disclosure Project, est une organisation basée au Royaume-Uni qui encourage les sociétés et les villes à divulguer l'impact environnemental des grandes entreprises.

⁸ Le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques du Conseil de stabilité financière vise à élaborer un format de divulgation volontaire et cohérente des risques financiers liés au changement climatique pouvant être utilisé par les sociétés lorsqu'elles fournissent des informations aux investisseurs, bailleurs de fonds, assureurs et autres parties prenantes.

TABLEAU 7 | Consommation d'énergie consolidée : directe et indirecte (millions de gigajoules [GJ])

| Consommation d'énergie | 2019 | 2020 |
|------------------------|------------|------------|
| Énergie directe | 8,3 | 8,0 |
| Énergie indirecte | 0,3 | 0,0 |
| Total | 8,6 | 8,0 |

B2GOLD CONTINUERA D'ÉVALUER SES PROGRAMMES LIÉS À L'ÉNERGIE ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, Y COMPRIS LES PROTOCOLES D'ÉVALUATION ET DE GESTION DES RISQUES, LES STRATÉGIES DE RÉDUCTION DE L'INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DE PRODUCTION D'ÉMISSIONS, ET D'ÉTUDE LES CIBLES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS.

En 2020, nous avons terminé l'inventaire des émissions de GES à notre site de Fékola. Nous avons calculé nos émissions de GES à l'aide du Protocole des gaz à effet de serre : une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise⁹ :

- **Scope 1 (émissions directes) :** *émissions directes issues de sources que vous possédez ou contrôlez.* Notre principale source d'émissions de Scope 1 est la consommation de fioul utilisé dans la production d'électricité et par l'équipement et les parcs de véhicules des sites.
- **Scope 2 (émissions indirectes) :** *émissions indirectes issues de la production de l'électricité achetée.* Aucune de nos mines n'achète de l'électricité à une source externe et ne produit d'émissions de Scope 2.
- **Scope 3 (autres émissions indirectes) :** *émissions indirectes (non comprises dans le Scope 2) produites dans la chaîne de valeur de la société déclarante, y compris les émissions amonts et avalées.* Les sources d'émissions estimées de Scope 3 comprennent des vols affrétés et services de bus utilisés pour transporter des employés et des sous-traitants sur et depuis les sites.

B2Gold continuera d'évaluer ses programmes liés à l'énergie et au changement climatique, y compris les protocoles d'évaluation et de gestion des risques, les stratégies de réduction de l'intensité de la consommation d'énergie et de production d'émissions, et d'étudier les cibles de réduction des émissions.

Notre consommation totale d'énergie en 2020 s'est élevée à 8 millions de gigajoules (GJ). Notre consommation totale d'électricité a diminué de 12 %, à 591 gigawattheures (GWh) contre 671 GWh en 2019, dont la totalité a été produite sur site. La diminution de la consommation par rapport à 2019 a été due à la vente des actifs du Nicaragua (mines de La Libertad et d'El Limon). L'intensité de notre consommation électrique a diminué pour atteindre 0,6 MWh par once d'or produite (contre 0,7 en 2019). Cette réduction de l'intensité de notre consommation électrique était également liée à la vente de nos actifs du Nicaragua.

Notre consommation d'électricité issue de sources renouvelables s'est accrue de 2 % à 2,2 % de notre consommation totale d'électricité. Cette augmentation est due à une consommation d'électricité totale consolidée inférieure. La quantité d'énergie renouvelable que nous produisons va s'accroître considérablement à la suite de la mise en service de la centrale électrique hybride de Fékola en 2021.

Nous continuons d'étendre et d'améliorer l'évaluation de notre empreinte carbone. Nos émissions totales de GES (aux opérations de Masbate, de Fékola et d'Otjikoto) ont été estimées à 640 000 tonnes de CO₂e. Nos principales sources d'émissions de GES en 2020 étaient la production d'électricité (61 % des émissions) et les flottes minières (équipements et véhicules, 34 % des émissions). L'intensité consolidée des émissions de GES, estimée pour les opérations de Masbate, de Fékola et d'Otjikoto, était de 0,6 tonne de CO₂e par once d'or produite. Les émissions de GES (Scope 1 et Scope 3 limité) de la mine de Fékola ont été estimées à 283 000 tonnes de CO₂e, avec une intensité d'émissions d'environ 0,5 tonne de CO₂e par once d'or produite.

En 2020, nous avons consommé 122,5 millions de litres de fioul lourd, 87,1 millions de litres de diesel, 13 495 millions de litres d'essence, et 2,3 millions de litres de graisse et de lubrifiant.

⁹ https://ghgprotocol.org/sites/default/files/standards/ghg_protocol_french-2001.pdf



TABLEAU 8 | Consommation d'énergie indirecte consolidée par source : directe et indirecte (millions de gigajoules [GJ])

| | 2019 | 2020 |
|--|--------------|--------------|
| Consommation d'énergie | | |
| Consommation d'énergie directe par source | | |
| Non renouvelable | 8,2 | 8,0 |
| Diesel | 3,6 | 3,2 |
| Essence | 0 | 0 |
| FL | 4,7 | 4,8 |
| Carburant d'aviation | nr | nr |
| Renouvelable | 0,047 | 0,046 |
| Consommation totale d'énergie directe | 8,3 | 8,0 |
| Consommation d'énergie indirecte par source | | |
| Électricité du réseau issue de sources renouvelables | 0 | 0 |
| Électricité du réseau issue de sources non renouvelables | 0,31 | 0 |
| Électricité totale tirée du réseau (production d'énergie indirecte) | 0,31 | 0 |
| Consommation totale combinée d'énergie directe et indirecte | 8,6 | 8,0 |

REMARQUES

nr = non rapporté

TABLEAU 10 | Émissions de GES en 2020

| Émissions | Unités | Fékola |
|---|--|------------|
| Émissions totales de GES | milliers de tonnes de CO ₂ e | 283 |
| Émissions de Scope 1 | milliers de tonnes de CO ₂ e | 281 |
| Émissions de Scope 2 | milliers de tonnes de CO ₂ e | 0 |
| Émissions de Scope 3 ^[1] | milliers de tonnes de CO ₂ e | 1,6 |
| Intensité des émissions totales de GES | tonnes de CO ₂ e/once d'or produite | 0,5 |

TABLEAU 9 | Consommation d'électricité indirecte consolidée par source

| Type de consommation | Unités | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|--|--------------------|--------------------|------------|--------------|
| Consommation totale d'électricité (= directe + indirecte) | GWh | 427 | 612 | 671 | 591 |
| Consommation d'électricité directe (produite sur site) | GWh | 319 | 505 | 586 | 591 |
| Non renouvelable | GWh | 319 | 494 | 573 | 578 |
| Issue de FL | | 319 ^[1] | 494 ^[1] | 543 | 547 |
| Produite par du diesel | | nr | nr | 30 | 31 |
| Renouvelable | GWh | 0 | 11 | 13 | 13 |
| Produite par l'énergie solaire | | 0 | 11 | 13 | 13 |
| Consommation d'électricité indirecte (issue du réseau) | GWh | 108 | 107 | 86 | 0 |
| Non renouvelable | GWh | 108 | 107 | 86 | 0 |
| Renouvelable | GWh | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Consommation totale d'électricité issue de sources renouvelables | % | 0 % | 1,7 % | 2 % | 2,2 % |
| Intensité totale d'électricité | MWh/millier de tonnes de rochers extraites | 4,4 | 4,5 | 4,9 | 4,6 |
| | MWh/once produite | 0,4 | 0,6 | 0,7 | 0,6 |

REMARQUES

^[1] Les données de production d'électricité issue de FL indiquées pour 2017 et 2018 comprennent également la production d'électricité issue de groupes électrogènes diesel secondaires.

nr = non rapporté

REMARQUES

^[1] L'estimation des émissions de Scope 3 n'est pas complète et comprend uniquement les vols charters réguliers.

nr = non rapporté



BIODIVERSITÉ

La biodiversité, la variété d'organismes biologiques dans un habitat ou écosystème donné, soutient et stabilise les écosystèmes. Les écosystèmes fournissent de nombreux services aux hommes et autres espèces, notamment la pollinisation ou la dissémination des graines, la purification de l'eau, le recyclage des éléments nutritifs, la lutte contre les organismes nuisibles pour l'agriculture et la régulation du climat.

Les écosystèmes peuvent également avoir une valeur culturelle, par exemple, pour des raisons spirituelles ou religieuses. Les activités humaines ont considérablement modifié les écosystèmes et entraîné une perte de biodiversité sur toute la planète. Les entreprises, gouvernements et la société civile reconnaissent tous le défi que représente la perte de biodiversité et collaborent davantage en vue de trouver des solutions novatrices pour la protéger.

Les activités minières peuvent potentiellement affecter la biodiversité et les écosystèmes, de manière directe et indirecte. Nous nous impliquons dans la conservation de la biodiversité dans nos domaines d'influence. Notre Politique sur la biodiversité et notre Norme de performances en matière de diversité régissent notre stratégie de gestion de la biodiversité. Des considérations sur la biodiversité et l'écosystème sont incluses dans les EIE menées sur tous nos sites avant leur construction. Lorsque la gestion et la protection de la biodiversité sont identifiées comme des risques environnementaux potentiels ou réels, les exploitations doivent élaborer, mettre en place, communiquer, respecter et adhérer au Plan de gestion de la biodiversité.

Grâce à de bonnes pratiques de conservation et à une utilisation judicieuse du sol, nous pouvons à la fois éviter ou atténuer les impacts négatifs sur la biodiversité et élaborer des stratégies de gestion à long terme offrant des résultats durables pour la conservation.

ZONES PROTÉGÉES ET DE HAUTE VALEUR POUR LA BIODIVERSITÉ

Les zones protégées comprennent les zones protégées dans le cadre d'une loi régionale ou nationale, ou désignées par des organisations internationales, comme les sites du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et les zones protégées de catégories Ia, Ib, II, III ou IV de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les zones de haute valeur pour la biodiversité possèdent des caractéristiques fournissant des services essentiels pour l'écosystème et sur lesquels s'appuient les êtres humains et les animaux, une abondance d'espèces rares, vulnérables ou endémiques, et/ou de grandes zones d'habitats naturels relativement intacts.

Aucune de nos mines n'est adjacente à des zones protégées telles que définies par les organisations internationales ou législations nationales.

Une espèce classée comme plus menacée se trouve à notre opération de Fékola, le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest, *Pan troglodytes verus*, (classée par l'IUCN comme en danger critique [CR]). La présence de cette espèce menacée indique une zone de biodiversité de haute valeur, ce qui instruit la gestion de la biodiversité de l'opération. (Voir l'article associé.)

Pendant toute l'année 2020, B2Gold a poursuivi ses programmes de conservation de la biodiversité à la mine de Fékola, y compris l'élaboration de notre Plan de mesures sur les chimpanzés. Ce programme important définit les mesures d'atténuation permettant d'éviter, de minimiser et de réhabiliter l'impact des activités de prospection sur les chimpanzés et leur habitat, et de fournir une évaluation préliminaire de l'impact potentiel des projets sur les populations de chimpanzés. De plus, le Plan a identifié des mesures pouvant améliorer la résilience à long terme des populations de chimpanzés affectées. (Voir l'article associé.)



MALI

MESURE RESPONSABLE PRÉALABLE AUX ACTIVITÉS APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DES CHIMPANZÉS DE MÉNANKOTO

Depuis l'acquisition du projet de Fékola en 2015, B2Gold s'est efforcée de mieux comprendre la présence et l'étendue des populations de chimpanzés d'Afrique de l'Ouest (*Pan troglodytes verus*) qui se trouvent à proximité de nos concessions. Cette espèce est classée comme une espèce en danger critique dans la Liste rouge mondiale des espèces menacées de l'UICN (2020) et est donc considérée comme confrontée à un risque d'extinction extrêmement élevé dans la nature en raison de la fragmentation de son habitat, de la perte d'habitat, de la chasse et de maladies.

B2Gold continue d'élaborer et de mettre en œuvre une Stratégie de conservation de la biodiversité organisée selon trois aspects : recherche ; sensibilisation, éducation et renforcement des capacités ; et durabilité. Cette stratégie a également permis d'intégrer la communauté locale dans la recherche et le renforcement des capacités dans la région adjacente à la concession de Ménankoto.

Les équipes de recherche sont constituées de membres de la communauté et de personnel chargé de l'environnement qui ont été formés par un expert international en chimpanzés sur les techniques d'étude de terrain, la collection de données, l'analyse et la création de rapports. Le chef du village de Ménankoto a soutenu cette recherche, ainsi que la formation et l'implication courante de la communauté locale dans la stratégie de conservation. « J'en suis honoré. Quand nous étions jeunes, il y avait beaucoup de chimpanzés et nous vivions tous en harmonie. Avec l'arrivée des activités industrielles et humaines comme la prospection, les mines artisanales, la déforestation, l'agriculture et la chasse, les chimpanzés ont quitté la région. »

L'équipe a lancé une étude exhaustive d'une année des chimpanzés de Ménankoto axée sur l'identification du nombre de communautés de chimpanzés, leurs habitats principaux, leur territoire, leurs déplacements saisonniers, leur démographie et leurs menaces

existantes. Les données ont été recueillies dans des études de reconnaissance, des prises de photos et des échantillons de matières fécales non invasifs, et analysées à l'aide d'analyses statistiques, et d'un système d'information géographique (SIG) et de modélisations mathématiques. Une fois l'étude terminée en mars 2020, l'équipe avait marché 1 551 km, effectué 7 628 jours de prises de photos et collecté 96 échantillons fécaux (non invasifs) de chimpanzés.

À ce jour, B2Gold a recueilli un des ensembles de données les plus complets sur l'écologie des chimpanzés d'une zone donnée au Mali. L'étude a identifié que de 24 à 54 chimpanzés étaient présents sur et autour de la concession de Ménankoto, ce qui représente entre 1,2 et 2,7 % de la population de chimpanzés restante au Mali¹⁰. D'après l'analyse génétique initiale, nous estimons que leur territoire couvre environ 20 km² ; cependant, leur territoire réel devrait être beaucoup plus étendu. L'habitat principal des chimpanzés est concentré dans une forêt-galerie située le long de la limite sud de la concession de Ménankoto (dans et immédiatement au sud de la concession). La communauté de chimpanzés semble se trouver dans une condition vulnérable, ce qui est indiqué par un faible nombre de juvéniles et un nombre élevé de nouveau-nés, potentiellement dû à un faible taux de survie des nouveau-nés, peut-être dû au stress. La communauté se caractérise également par un rapport de masculinité asymétrique, potentiellement dû à un faible taux de survie des mâles, des conflits territoriaux ou une dispersion réduite des femelles.

Ces conclusions permettent de mieux comprendre la condition et l'utilisation de l'habitat de ces chimpanzés, ce qui est vital pour informer la planification courante de la gestion des risques et l'établissement de mesures de conservation visant à promouvoir la viabilité et la longévité de la communauté de chimpanzés. B2Gold continuera de collaborer avec les principales parties prenantes, notamment les représentants des communautés et les autorités de tous les niveaux, dans la conception et la mise en œuvre future de mesures de protection de cette espèce emblématique.

¹⁰ Furnell S., Campbell G. et Livingstone S. (2020). Plan de mesures sur les chimpanzés – Projet Anaconda de B2Gold. The Biodiversity Consultancy, Cambridge, R.-U.

GESTION DES RÉSIDUS ET DES DÉCHETS

Le stockage, la manipulation et la mise au rebut responsables des résidus minéraux, non minéraux et dangereux sont des composants essentiels d'une gestion judicieuse de l'environnement. Notre engagement envers une exploitation minière responsable comprend de réduire les résidus miniers en optimisant les processus de récupération et de recyclage pendant tout le cycle de vie de la mine. Nos normes globales¹¹ décrivent nos engagements et éclairent les pratiques de gestion des risques qu'imposent les résidus minéraux et non minéraux et les matières dangereuses d'une manière qui protège l'environnement et la santé publique, et qui réduit les responsabilités liées à la remise en état et à la fermeture des mines.

RÉSIDUS

Il est essentiel de gérer les résidus de manière responsable pour protéger à la fois l'environnement et la santé du public. En réponse à la rupture très médiatisée de plusieurs digues de bassins de stockage, l'industrie minière continue d'étudier et de développer des solutions de gestion des résidus et des déchets et des outils pratiques afin d'assurer une gestion sûre et sécurisée des installations de stockage de résidus miniers dans le monde.

B2Gold a actualisé sa Norme de gestion des résidus et ses critères d'inspection des digues et d'examen par des tiers en 2018 et 2019, conformément aux pratiques en cours de l'industrie. Le 5 août 2020, Global Tailings Review¹² a publié sa norme industrielle mondiale de gestion des résidus (Global Industry Standard on Tailings Management, ou GISTM). L'adoption et l'évaluation de cette norme par l'industrie minière sont toujours en cours et des protocoles de mise en œuvre dotés d'exigences de certification et d'assurance sont en cours d'élaboration. En 2021, B2Gold va mettre en œuvre une Procédure de gestion des résidus, conforme au *Protocole de gestion des résidus* de l'initiative

Les activités minières (l'extraction, le traitement et le raffinage) produisent des sous-produits rejetés sous la forme de résidus et de roche stérile, ainsi que des matériaux stériles dangereux et non dangereux. Ces déchets, ainsi que leurs procédures de stockage et de transport, peuvent présenter des risques environnementaux et sanitaires.

Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada, afin de fournir des directives complètes sur les exigences de conception, de construction, d'exploitation et de fermeture de nos bassins de stockage de résidus (BSR). B2Gold s'engage à examiner et à incorporer activement d'autres meilleures pratiques et suit étroitement la mise en œuvre de la GISTM.

B2Gold, par le biais de ses sociétés exploitantes, gère quatre installations de stockage des résidus. Parmi elles, trois sont utilisées activement et une est inactive et ne reçoit plus de résidus. Nos BSR sont conçus pour résister à des conditions météorologiques ou événements sismiques extrêmes. Le personnel du site surveille les performances et effectue des inspections quotidiennement et l'ingénieur responsable¹³ inspecte chaque BSR au moins une fois par an. Les procédures d'intervention d'urgence sont testées régulièrement et examinées au moins une fois par an. Vous trouverez l'inventaire de tous les BSR en exploitation et existants sur notre site Web.

Un Examen de sécurité des digues (ESD) est réalisé au moins tous les 5 ans, afin d'obtenir une évaluation détaillée indépendante de la sécurité et de la gérance opérationnelle du BSR. Les observations et recommandations de l'ESD sont communiquées à la personne responsable (PR)¹⁴ de chaque site. L'ingénieur responsable et le cadre supérieur responsable (CSR)¹⁵ sont impliqués dans le processus d'ESD et informés au fur et à mesure des constatations.

Des rapports sur la gestion et les performances des BSR sont communiqués régulièrement au CSR et au moins une fois par an au Comité SSESS. B2Gold n'a enregistré aucun incident lié aux BSR en 2020 et toutes les installations ont fonctionné comme prévu. Les inspections et examens de BSR ont été menés comme prévu. En raison de la pandémie de COVID-19, certaines inspections de l'ingénieur responsable ont été réalisées à distance. Toutes les inspections de l'année 2021 devraient être réalisées en personne. Les inspections et examens annuels n'ont révélé aucune instabilité importante. Le

Tableau 11 décrit l'état du BSR de Fékola concernant les inspections et ESD annuels.

B2Gold a produit 18,14 millions de tonnes de résidus en 2020, une diminution de 11,3 % par rapport à 2019, due principalement à la vente des actifs du Nicaragua. Une réduction de 1,4 % de la production de résidus des trois mines en exploitation continue (Fékola, Otjikoto et Masbate) entre 2019 et 2020. Nous prévoyons une augmentation de la production de résidus en 2021, en raison de l'accroissement prévu de la production de Fékola dû à l'extension de l'usine de traitement.

DÉCHETS DE ROCHE

La gestion des roches stériles représente un aspect clé de nos opérations. Chaque mine doit gérer les haldes à stériles et les piles de stockage du minerai d'une manière qui promeut une utilisation bénéfique du terrain après l'exploitation et qui réduit les responsabilités liées à la fermeture et à la remise en état. Nos pratiques s'appuient sur notre Norme de performance en matière de gestion des roches stériles qui exige des sites qu'ils résolvent les questions liées à l'impact potentiel sur la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines et qu'ils conçoivent, construisent, exploitent et ferment les bassins de stockage de roches stériles de manière à assurer la protection à long terme de la santé et de la sécurité des parties prenantes et de l'environnement avoisinant. En 2021, nous allons mettre en œuvre une Procédure de gestion des roches stériles afin de fournir des directives supplémentaires sur l'établissement de plans de gestion des roches stériles, ainsi que la conception et la fermeture des installations de stockage de roches stériles.

B2Gold a produit 107 millions de tonnes de roches stériles en 2020, en légère diminution par rapport aux 112 millions de tonnes produites en 2019.

MATIÈRES DANGEREUSES ET NON DANGEREUSES

La gestion de nos déchets non traités vise à minimiser la production de déchets et de résidus, en réutilisant et recyclant les déchets ou sous-produits et, lorsque les matériaux ne peuvent pas être recyclés, à les mettre au rebut de manière acceptable. Les déchets sont triés, collectés, transportés, stockés et mis au rebut ou recyclés conformément aux Plans de gestion des déchets. Tous les matériaux sont recyclés ou mis au rebut conformément aux obligations légales, licences et autres exigences propres au pays.

Les déchets non dangereux de nos sites sont généralement constitués de déchets métalliques, de déchets de bois, de verre, de pneus, de carton et de papier. Les principaux déchets dangereux produits dans nos exploitations comprennent de l'huile usagée, des solvants, de l'antigel, de la peinture, des batteries et des tubes fluorescents.

Pendant l'année, nous avons produit environ 7 437 tonnes de déchets non minéraux dangereux et non dangereux, composés d'environ 2 509 tonnes de déchets dangereux et de 4 928 tonnes de déchets non dangereux. En 2020, nous avons détourné plus de 3 368 tonnes de matières non dangereuses (en plus grande partie des débris métalliques, suivis par des produits de papier et de bois) des décharges et recyclé plus de 1 618 tonnes d'huile usagée. Nous nous efforçons toujours de réduire notre production de déchets et, pour les déchets que nous produisons, de cibler des matériaux que nous pouvons réutiliser ou recycler afin de réduire les impacts potentiels sur l'environnement.

¹¹ Y compris la gestion des résidus, la gestion des roches stériles, la gestion des déchets qui ne peuvent plus être traités, la gestion du cyanure, la gestion des matières et marchandises dangereuses, et les normes en matière de fermeture et de remise en état des mines de B2Gold.

¹² Le processus de Global Tailings Review s'est déroulé sur une période de 18 mois, coparrainé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'ICMM et les Principes pour l'investissement responsable. L'examen a été mené par un panel d'experts et un groupe consultatif de plusieurs parties prenantes qui ont produit une Norme mondiale sur les résidus. La norme produite vise à renforcer les pratiques actuelles de l'industrie minière, dans le but ultime de ne nuire aucunement à la population et à l'environnement. (Source : <https://globaltailingsreview.org/global-industry-standard>).

¹³ L'ingénieur responsable à chacune des installations de B2Gold est un ingénieur-conseil indépendant.

¹⁴ Le rôle de Personne responsable (PR) est un rôle spécifique au site, dont la fonction et les responsabilités comprennent la gestion de toutes les opérations liées au BSR du site tout au long de la durée de vie des installations.

¹⁵ Le CSR répond directement au directeur général sur les questions liées à la gestion des résidus, est responsable au niveau de l'entreprise de la sécurité des BSR, et est responsable de l'atténuation et de la gestion des répercussions sociales et environnementales en cas de rupture de BSR.

TABLEAU 11 | État des digues du bassin de stockage de résidus de Fékola en 2020

| Emplacement | Nom de l'installation | Statut | Inspection de la sécurité des digues (annuelle) ^[1] À jour | Examen de sécurité des digues À jour ^[2] |
|---------------|-----------------------|--------|--|--|
| Fékola (Mali) | BSR de Fékola | Actif | ✓ | |

REMARQUES

^[1] L'ingénieur responsable réalise une inspection détaillée du bassin de stockage des résidus et des pratiques de gestion des résidus tous les ans.

^[2] La construction du BSR de Fékola a commencé en 2017 ; un examen réalisé par des tiers est prévu à la fin des travaux avant 2022, conformément aux directives de l'ANCOLD (Australian National Committee on Large Dams, Comité national australien sur les grands barrages) et aux politiques internes de B2Gold.

TABLEAU 12 | Déchets produits consolidés

| Type de déchets | Unités | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|--|--------------------|--------|--------|---------|---------|---------|
| Roche stérile totale^[1] | milliers de tonnes | 50 888 | 75 047 | 110 178 | 111 773 | 107 947 |
| Résidus totaux | milliers de tonnes | 13 135 | 14 271 | 18 705 | 20 467 | 18 139 |
| Déchets non minéraux totaux^[2] | t | 2 709 | 6 570 | 8 934 | 9 087 | 7 437 |
| Déchets dangereux totaux | t | 1 415 | 2 554 | 3 262 | 3 753 | 2 509 |
| Huile usagée | t | 934 | 1,334 | 1,433 | 1,535 | 1,618 |
| Matières imprégnées d'hydrocarbures | t | 451 | 657 | 553 | 574 | 300 |
| Déchets non dangereux totaux | t | 1 294 | 4 016 | 5 672 | 5 334 | 4 928 |
| Déchets non dangereux recyclés totaux | t | 851 | 2 932 | 3 834 | 3 430 | 3 368 |

REMARQUES

^[1] Les données de 2016 excluent le tonnage de déchets en fosse ouverte de la mine d'El Limon.

^[2] Les données de 2016 excluent le tonnage des débris métalliques recyclés de Masbate Gold Project.



GESTION DU CYANURE ET CONSOMMATION DE RÉACTIF

Le cyanure de sodium est un produit chimique essentiel au traitement du minerai d'or car actuellement, la cyanuration est le processus le plus efficace, économique et sûr de récupérer l'or. Cependant, à fortes doses et lorsqu'il n'est pas contenu de manière sûre, le cyanure peut poser des risques sérieux pour la santé et l'environnement.

Notre Norme de gestion du cyanure et notre Norme de gestion des matières et marchandises dangereuses guident notre approche du transport, du stockage, de l'utilisation et de la mise au rebut du cyanure. Notre Norme de gestion du cyanure s'aligne aux neuf principes du Code international de gestion du cyanure (Code sur le cyanure), un programme à participation volontaire de l'industrie qui promeut les meilleures pratiques de protection des travailleurs, des communautés et de l'environnement.

Nous utilisons un processus de destruction du cyanure à nos exploitations avant de déposer des boues de résidus dans les BSR. Les boues de résidus de notre exploitation de Fékola sont déposées (au sein du BSR) avec des concentrations cibles de cyanure dissociable par des acides faibles (DAF) inférieures à 10 parties par million (ppm). Cette faible concentration de cyanure DAF, combinée aux processus naturels de dégradation du cyanure comme la volatilisation, dégradation par la lumière ultraviolette et la dilution par précipitation directe, nous permet de nous assurer que l'opération de Fékola peut maintenir des concentrations de cyanure DAF au sein des bassins de traitement (y compris du BSR) très inférieures aux 50 ppm de la directive du Code de gestion du cyanure pour assurer la protection de la faune.

En 2020, nos opérations ont utilisé 8 330 tonnes de cyanure de sodium. Nous avons consommé environ 16 % moins de cyanure en 2020 qu'en

2019, en raison à la fois de la vente de nos actifs du Nicaragua et de réductions à chaque opération. La consommation de notre opération de Fékola a connu une augmentation de 4 %. Les quantités varient chaque année en raison des variations minérales de nos gisements et des variables de traitement. L'optimisation de l'utilisation du cyanure, notamment la minimisation de l'utilisation du cyanure dans nos processus de valorisation, fait partie de nos efforts constants d'amélioration des performances en matière de gestion du cyanure.

Grâce à nos systèmes de gestion des opérations, nous suivons les événements liés au cyanure et évaluons les conséquences réelles et potentielles sur une échelle de gravité qui s'étend de 1 à 5. Les événements des niveaux 1 et 2 ont des conséquences insignifiantes ou mineures ; et les événements des niveaux 3 à 5 peuvent entraîner les conséquences les plus graves et sont divulgués au public dans ce Rapport. Tous les événements sont suivis, y compris la mise en place des mesures correctives pertinentes. Un incident concernant du matériau contenant du cyanure s'est produit en 2020 ; les détails de cet incident sont présentés page 58.

TABLEAU 13 | Utilisation des matières consolidée

| Matière | Unités | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---------------------------------------|--------|--------|---------|---------|---------|
| Cyanure | t | 7 171 | 9 674 | 9 947 | 8 330 |
| Graisses/lubrifiants | kL | 1 234 | 1 526 | 1 888 | 2 374 |
| Diesel | kL | 66 540 | 85 273 | 97 523 | 87 102 |
| Essence | kL | 22 | 11 | 19 | 13,5 |
| FL | kL | 66 803 | 104 111 | 120 306 | 122 590 |
| Chaux (sous toutes ses formes) | t | nr | nr | 39 213 | 37 200 |
| Métabisulfite de sodium | t | nr | nr | 6 035 | 5 703 |
| Nitrate de plomb | t | nr | nr | 2 837 | 2 354 |
| Consommation de boulets de broyage | t | nr | nr | 18 526 | 17 172 |

REMARQUES

nr = non rapporté

CONFORMITÉ ET INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX

Il est essentiel que nous respections toutes les lois et réglementations qui régissent nos activités autour du monde afin que nous conservions notre permis d'exploitation. Nous nous engageons à respecter toutes les lois et réglementations environnementales ainsi que les exigences de permis des juridictions dans lesquelles nous avons des activités. Notre système de gestion de la SSE consolide les programmes et processus essentiels dans un cadre unique nous assurant que nous pouvons gérer avec succès notre conformité aux réglementations et réduire nos risques opérationnels.

Nous suivons notre conformité à l'aide de registres juridiques et de permis, d'inspections et d'audits, et de surveillance environnementale. De plus, nous enquêtons et suivons les incidents environnementaux pour comprendre les causes profondes des événements, pour aider à élaborer des stratégies d'atténuation et pour éviter que des événements se reproduisent. Nous avons mis en place un calendrier de vérification et tous nos sites en exploitation sont vérifiés chaque année par des experts indépendants. Ces vérifications se concentrent sur les Normes sur le système de gestion de la SSE et les Normes de performance en matière de SSE de B2Gold, qui s'appuient sur des normes acceptées au niveau international (ISO 14001:2015 et ISO 45001:2018 et d'autres normes). Dans le cadre de notre Plan stratégique sur l'environnement, nous veillons à ce que chaque opération ait réalisé un audit de conformité juridique au cours des trois années précédentes. La mine de Fékola devrait terminer son audit fin 2021.

Le calendrier d'audits externes 2020 a été perturbé en raison des restrictions liées à la COVID-19 et notre calendrier a été modifié afin de terminer l'audit des Normes de performance SSE et de la Conformité à la réglementation sur l'environnement en 2021 (à condition que les restrictions sur les déplacements soient levées).

GESTION DES INCIDENTS

Toutes nos opérations ont mis en place des mesures de contrôle visant à minimiser la probabilité d'incidents environnementaux et à atténuer les effets potentiels sur l'environnement si des incidents se produisent. Les mesures de contrôle comprennent des considérations sur la conception des installations, des mesures de confinement des déversements, des compteurs, des alarmes, des procédures opérationnelles normalisées, des formations, des inspections et des vérifications régulières et l'identification de problèmes potentiels à l'aide d'évaluations de risques internes. Les incidents environnementaux importants sont examinés afin d'en identifier les causes profondes, et nous mettons en place des mesures de remédiation et des mesures correctives afin d'éviter d'autres incidents. Un système de communication est également en place afin de transmettre les leçons apprises à une des opérations de B2Gold ou dans l'industrie minière à toutes nos opérations mondiales.

B2Gold évalue les incidents environnementaux sur une échelle de gravité des conséquences s'étendant de 1 à 5. Les événements des niveaux 1 et 2 ont des conséquences insignifiantes ou mineures, et les événements des niveaux 3 à 5 peuvent entraîner les conséquences les plus graves. Ce classement est indépendant des menaces potentielles que présente l'événement pour l'environnement (par ex., les retombées

sur un plan d'eau récepteur ou sur une espèce menacée), qu'un incident environnemental ait ou non des répercussions hors du site (par ex., un déversement sortant des limites de l'exploitation), qu'un incident doive ou non être signalé aux organismes de réglementation, ou qu'il y ait ou non des considérations légales.

Lorsque nous sommes en défaut ou qu'un événement important a lieu, nous nous engageons à le divulguer de manière transparente et à minimiser autant que possible les dommages.

Avis de violation, amendes et sanctions

Pendant l'année, nous n'avons reçu aucun avis de violation, amende ni sanction.

Incidents environnementaux importants

En 2020, aucun incident ayant des conséquences environnementales de niveau 5 ne s'est produit à la mine de Fékola. Nous avons connu deux incidents de niveau 3, décrits dans le Tableau 14. Tous les incidents environnementaux ont fait l'objet d'une enquête complète et des mesures correctives ont été mises en place (ou sont mises en place en 2021), sans que des conséquences négatives à long terme soient anticipées pour l'environnement récepteur.

LORSQUE NOUS SOMMES EN DÉFAUT OU QU'UN ÉVÉNEMENT IMPORTANT A LIEU, NOUS NOUS ENGAGEONS À LE DIVULGUER DE MANIÈRE TRANSPARENTE ET À MINIMISER AUTANT QUE POSSIBLE LES DOMMAGES


TABLEAU 14 | Incidents de niveau 3 et plus avec impacts environnementaux à la mine de Fékola en 2020

| Description de l'incident | Mesures correctives prises |
|--|---|
| Incidents de niveau 5 | |
| Aucun | - |
| Incidents de niveau 4 | |
| Aucun | - |
| Incidents de niveau 3 | |
| Le déversement non autorisé d'eaux usées de toilettes mobiles dans l'environnement à proximité de la communauté de Tintiba a entraîné des plaintes de la communauté. | Toutes les eaux usées sont maintenant traitées à l'usine de traitement des eaux d'égout du site de Fékola. |
| Le couplage défectueux d'un réservoir de lixiviation de l'usine de traitement a entraîné la perte de 1 000 m ³ de matériau contenant un faible niveau de cyanure hors de la zone de rétention désignée. | Le matériau a été collecté et retourné au circuit de traitement et la hauteur du mur de rétention a été accrue. |




ODD et cibles des ODD couverts dans cette section


3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE




5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



NOTRE PERSONNEL

DÉCLARATIONS GRI

couvertes dans cette section

102-7, 102-8, 102-41, 401-103, 401-1, 402-1, MM4, 403-103, 403-1 TO 403-8, 404-103, 404-2, 405-103, 405-1, 405-2, 406-103, 406-1, 407-103, 407-1, 408-103, 408-1, 409-103, 409-1, G4-DMA

CIBLES
2021

LES CIBLES DE NOS POPULATIONS

- AUCUN DÉCÈS
- RÉDUCTION DU TFTAÉ

NOUS RECONNAISSONS QUE LES ACCOMPLISSEMENTS DE NOTRE SOCIÉTÉ NE SONT POSSIBLES QUE GRÂCE AUX ACCOMPLISSEMENTS DE NOTRE PERSONNEL



APPROCHE DE LA GESTION DES PERSONNES

Les gens peuvent bénéficier grandement de l'impact économique et social d'un projet minier en matière de possibilités d'emploi, de renforcement des capacités et de génération de revenus. Mondialement, le secteur minier officiel emploie une population s'étendant de deux à quatre millions. Lorsqu'on considère les impacts indirects d'une mine, les avantages sociaux et économiques sont multipliés par un facteur de deux à cinq¹⁶.

Nous reconnaissons que les accomplissements de notre société ne sont possibles que grâce aux accomplissements de nos employés. En tant qu'employeurs de bonne réputation, nous ouvrons des possibilités permettant aux employés de développer leur carrière, nous formons les employés afin qu'ils acquièrent de nouvelles compétences, et nous ouvrons nos portes aux femmes, aux minorités et aux personnes précédemment désavantagées. L'investissement dans notre personnel attire des personnes talentueuses et leur octroie la dignité de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille. Dans une économie mondiale en contraction due à la COVID-19, la rentabilité de l'investissement dans les questions sociales de l'industrie minière est maintenant plus importante que jamais auparavant. Nous sommes fiers de nos contributions positives continues à la subsistance de nos employés et de leurs familles pendant cette période difficile.

L'approche de la Politique de gestion des personnes de B2Gold définit les principes de notre Société concernant les personnes et notre lieu de travail. Cette politique décrit l'engagement de la Société envers les droits et libertés élémentaires et définit comment nous passons des contrats, soutenons, développons et impliquons les employés afin de créer un environnement de travail respectueux et durable. Chaque opération élabore ensuite les politiques, programmes et plans localisés qui conviennent le mieux à son cadre national unique. Afin de mieux atteindre nos objectifs, nous actualisons notre approche concernant les personnes et le lieu de travail en suivant les meilleures pratiques de l'industrie minière, les attentes des parties prenantes, et

en communiquant avec nos employés par le biais de différents canaux et comités.

La Politique d'approche de la gestion du personnel de B2Gold s'appuie sur les meilleures pratiques internationales, les conventions pertinentes de l'Organisation internationale du travail et le cadre des droits de la personne. La politique s'aligne et complète nos codes de conduite et les politiques et normes de performance concernant la santé, la sécurité, la responsabilité sociale et les droits de l'homme. La politique s'appuie également sur notre Code de conduite des affaires et d'éthique, notre Politique anticorruption, notre Politique contre la discrimination et le harcèlement, notre Politique sur les lanceurs d'alertes, notre Politique sur la divulgation, la confidentialité et les délits d'initiés, et notre Politique sur la confidentialité des employés.

En plus de l'établissement d'une fondation assurant un lieu de travail décent et sûr, nos principes interdisent le travail forcé et le travail des enfants. B2Gold n'emploie aucune personne de moins de 18 ans. Notre respect pour la liberté de mouvement assure que les employés ont le droit de conserver leurs documents et biens personnels, de quitter le lieu de travail après le travail et de démissionner librement. Vous trouverez des informations sur les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans la section Droits de l'homme de ce Rapport (voir page 86).

Fin 2020, nos effectifs totaux comptaient 4 299¹⁷ employés dans toutes nos opérations, soit 3 674 employés directs et 625 employés en travail supervisé. Le nombre d'employés a peu changé dans toutes nos opérations par rapport à la fin 2019. Au Mali, deux facteurs ont affecté nos effectifs : le projet d'extension de Fékola, dont l'achèvement a entraîné le départ d'employés nationaux et expatriés ; et le remplacement en cours des employés en travail supervisé de sociétés sous-traitantes par de la main-d'œuvre employée directement par la mine de Fékola.

¹⁶ *Economic Impact of World Mining*, World Bank Group Mining Department, Washington, D.C., États-Unis.

¹⁷ Le nombre total d'employés comprend les employés de Gramalote Colombia Limited. Il inclut également la main-d'œuvre supervisée sous contrat, mais ne comprend pas les employés non supervisés de sous-traitants. Les chiffres indiqués incluent les employés permanents à plein temps et à temps partiel ainsi que les employés temporaires.

EMPLOIS LOCAUX

Notre engagement à l'égard des emplois locaux est hiérarchisé dans notre Politique d'approche de la gestion du personnel et s'appuie sur notre Norme sur la teneur en éléments d'origine locale, qui promeut l'emploi direct d'une main-d'œuvre issue des régions dans lesquelles nous avons des activités. Nos objectifs concernant les emplois locaux prennent en compte la démographie et les initiatives d'habilitation de nos cadres nationaux respectifs, tout en incorporant notre culture inclusive pour attirer des talents du monde entier.

Nous continuons de maintenir des taux d'emplois locaux élevés en ciblant notre recrutement au niveau local et national. Les emplois en personnel non qualifié sont offerts de préférence aux communautés avoisinantes.

Au Mali, 94 % de la main-d'œuvre totale sont constitués d'employés locaux. À notre mine de Fékola au Mali, les emplois non qualifiés sont offerts de préférence aux communautés avoisinantes et la direction continue de discuter avec les parties prenantes locales concernant les possibilités d'emploi à la mine. En 2020, un programme d'initiatives Batterie d'aptitude d'apprentissage a été planifié dans les communautés locales avoisinantes. L'objectif est de comprendre les compétences et de cibler précisément les investissements d'apprentissage et de développement dans la main-d'œuvre locale, qui pourraient ouvrir des possibilités d'emploi. Cette initiative vise également à sensibiliser les femmes des communautés locales aux possibilités d'emploi et de développement à Fékola. Malheureusement, en raison de la COVID-19, cette initiative a été retardée et devrait reprendre en 2021.

L'équipe de direction actuelle de Fékola est constituée principalement d'expatriés, qui sont nécessaires pour développer les services opérationnels de la mine. Un programme de transfert de compétences (programme de planification de la succession des expatriés) a été lancé en septembre 2020 afin de préparer et de perfectionner le personnel local pour ces responsabilités, afin que les postes de direction soient finalement occupés par des Maliens.

À Fékola, un grand nombre d'employés issus de sociétés sous-traitantes passent actuellement à des contrats de travail directs. Nous pensons que la transition se terminerait en 2020 ; cependant, la pandémie de COVID-19 a ralenti le processus. Au total, 569 employés restaient sous contrats de travail supervisé à la fin 2020. Nous pensons que ce groupe aura achevé la transition avant le deuxième trimestre 2021.

95 %

de la main-d'œuvre totale est composée d'employés locaux

55 %

de la direction supérieure est locale

93 %

des promotions namibiennes sont issues de groupes précédemment désavantagés

MALI

UN HÉRITAGE D'APPRENTISSAGE ET DE POSSIBILITÉS LOCAUX

LE PARCOURS DE QUATRE ANS DE L'AFECK

Démarré en 2017 pour se terminer à la fin du quatrième trimestre 2020, le projet Adéquation formation à l'emploi dans le cercle de Kéniéba (AFECK) est une initiative de « compétences professionnelles » cofinancée par Affaires mondiales Canada et B2Gold (75 % et 25 % respectivement), et mise en œuvre par Cowater-Sogema (un organisme de développement international).

Jean Phylippe Santo, directeur de la RSE chez B2Gold, décrit dans ses grandes lignes le contexte dans lequel B2Gold a pris la décision d'investir dans cette initiative. « Les activités économiques du cercle de Kéniéba sont limitées. L'administration gouvernementale et les opérateurs miniers sont les principaux employeurs, alors que le secteur non structuré comprend des mineurs artisanaux, des fermiers, des tailleurs, des coiffeurs, des artisans, des charpentiers et des négociants. Cependant, les niveaux de qualification sont très faibles, ce qui peut limiter la capacité des sociétés minières à employer de la main-d'œuvre locale et à ouvrir des possibilités aux entreprises locales. Cela peut entraver les efforts d'approvisionnement et d'embauche locaux de l'industrie minière structurée. »

L'objectif d'AFECK était d'améliorer les compétences professionnelles (dans des domaines comme la restauration, la soudure, l'électricité et la mécanique automobile), afin que les résidents du cercle de Kéniéba puissent répondre aux besoins du marché du travail et accroître la capacité des petites entreprises, en se concentrant sur les entrepreneuses. Le projet soutenait également le gouvernement local en vue d'améliorer la fourniture de programmes liés aux compétences professionnelles et à la formation. Le résultat attendu et obtenu était d'accroître les possibilités d'emploi et d'approvisionnement locaux.

La période de fonctionnement de quatre ans de l'AFECK peut être divisée en deux phases. La première phase s'est concentrée sur la formation de personnes locales pouvant être employées lors de la construction de la mine de Fékola et du village de Nouveau Fadougou. Lors de la deuxième phase, la formation a été élargie pour inclure des résidents de la ville de Kéniéba, où les partenaires du projet ont évalué la durabilité du projet et collaboré étroitement avec le gouvernement local. Le résultat a été l'établissement du Centre de formation professionnelle de Kéniéba.



Pendant ces quatre ans, l'AFECK a obtenu les résultats notoires suivants :

accroître les capacités de

945 personnes y compris 402 femmes

avec une formation professionnelle pertinente à la chaîne d'approvisionnement du secteur minier ;

former

554 personnes y compris 146 femmes

et certifier 543 personnes (y compris 141 femmes) dans des métiers pertinents pour l'économie locale ;

assistance technique à

19 coopératives dont 13 sont menées par des femmes

composées de 391 personnes (y compris 256 femmes) ;

recrutement de 238 personnes

(y compris 44 femmes), principalement par B2Gold ; et

Construction

du Centre de formation professionnelle de Kéniéba.

Comme dans toute initiative de cette échelle et pendant une durée considérable, l'équipe de l'AFECK a dû faire face à plusieurs difficultés :

- La certification du centre de formation et des cours, qui ne semblait pas nécessaire lors de la planification, est devenue cruciale vers la fin. La certification a nécessité la mobilisation d'évaluateurs de la Direction nationale de la formation professionnelle (DNFP) de Bamako, ce qui deviendrait insoutenable une fois le projet terminé. L'AFECK s'est embarquée dans un effort de six mois pour que les cours soient certifiés, assurant que la méthodologie d'enseignement serait préservée.
- Une cible spécifique de l'AFECK était les femmes, mais elles étaient initialement sous-représentées dans les groupes de formation. Les recruteurs ont sensibilisé les femmes aux possibilités de formation, avec un effort particulier sur l'accompagnement à l'inscription. Malgré les problèmes de rétention dus aux responsabilités domestiques, déménagements et grossesses, le dernier groupe de formation en mécanique automobile était constitué principalement de femmes.
- Le projet n'était pas en mesure de mettre en œuvre un programme de stages officialisé avec les sociétés minières de la région. De nombreux stages ont dû être effectués dans des petites et moyennes entreprises locales. Pour résoudre ce problème, deux conseillers du travail ont été recrutés pour aider le centre de formation à offrir de l'assistance aux stagiaires dans le réseautage économique local.
- L'AFECK a démarré après le début de la construction de la mine de Fékola et une occasion énorme de placer un grand nombre de jeunes a été manquée.
- Le soutien aux coopératives a été limité par un milieu des affaires plus réduit que prévu. Le registre du commerce de Kéniéba répertoriait plus de 300 entreprises ; cependant, la mise en œuvre finale du projet a révélé que seulement 50 étaient actives. L'AFECK éprouvait donc des difficultés à identifier des partenaires.
- Les coopératives ne possèdent pas la capacité financière de produire ou de fournir des services à grande échelle. Les mécanismes d'approvisionnement miniers sont conçus pour effectuer des achats en grands volumes. La plupart des approvisionnements locaux sont gérés par le service des relations avec les communautés des mines, plutôt que par les équipes d'approvisionnement.

Jean Phylippe considère ces difficultés dans le cadre d'une courbe d'apprentissage et comme inspiration pour les initiatives de développement des communautés à venir et que l'AFECK, dans son ensemble, est une réussite. « Nous avons rencontré des difficultés, oui, mais nous avons pu renforcer les capacités professionnelles de centaines de résidents locaux. La réussite à long terme du projet a été assurée par l'établissement d'un centre de formation, d'une méthodologie d'enseignement personnalisée et de la certification de ses cours, qui ont maintenant été transférés à la communauté locale avec l'engagement du gouvernement local de reprendre la gestion du centre, ce qui laisse un héritage positif pour le développement continu au sein de la communauté. »

DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

B2Gold continue de s'engager à améliorer ses performances en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Nous sommes fiers de notre diversité et nos employés aiment travailler dans un cadre multiculturel et l'expérience professionnelle qu'il leur offre. Nous nous efforçons d'éliminer les obstacles à l'emploi qui entravent l'égalité des chances. Les décisions liées à l'emploi s'appuient sur la nature du travail et non sur des caractéristiques ou circonstances personnelles qui ne sont pas liées à l'exécution du travail.

B2Gold a connu une légère augmentation de la représentation féminine en 2020.

13,4 %

de notre main-d'œuvre est composée de femmes

23 %

des postes supérieurs sont occupés par des femmes

Comme indiqué dans la Déclaration de B2Gold sur la diversité et l'inclusion, la Société s'engage à traiter toutes les personnes de manière équitable lors de l'évaluation de leur employabilité, quel que soit leur sexe, race, ethnicité, nationalité, religion, orientation sexuelle et handicap, sauf si : 1) cela se rapporte directement à une législation d'action positive demandant un traitement préférentiel, 2) la législation limite l'accès des femmes à certains emplois (par ex., des lois interdisant aux femmes de travailler la nuit), 3) une déficience affecte la capacité d'une personne à réaliser une tâche et est considérée comme un risque pour la sécurité de la personne et d'autrui, ou 4) s'il existe un âge de retraite minimum ou imposé par la loi.

La représentation des femmes a connu une légère augmentation chez B2Gold en 2020 ; 13,4 % de notre main-d'œuvre totale est composée de femmes (12 % en 2019) et 23 % des postes supérieurs sont occupés par des femmes (20 % en 2019).

Alors que nous cherchons comment accroître le nombre de femmes dans notre main-d'œuvre (vous trouverez davantage d'informations sur notre Stratégie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion [EDI] plus loin dans cette section), nous devons également nous assurer qu'un travail égal entraîne un salaire égal. Dans un environnement syndiqué (qui comprend habituellement des employés qualifiés et non qualifiés), l'égalité salariale est supérieure, car les niveaux de salaire sont déterminés par des conventions collectives ou par des échelons de rémunération. Chez B2Gold, le rapport d'ensemble entre les salaires de base¹⁸ varie de 0,81 à 1,12 entre les différentes catégories d'employés, et le rapport entre les rémunérations varie de 0,85 à 1,10¹⁹. Les postes techniques et opérationnels de la main-d'œuvre qualifiée et des superviseurs nécessitent davantage d'attention en matière d'égalité salariale, alors que les postes administratifs et de soutien demandant une main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée montrent des rapports salariaux équitables.

101

employés de B2Gold ont pris un congé parental en 2020

97 %

de retour au travail dans toute la société

¹⁸ Le rapport de rémunération entre genres est calculé comme le rapport de rémunération moyen entre les hommes et les femmes

¹⁹ Le rapport des salaires de base et le rapport des rémunérations sont définis conformément aux normes 2020 de l'initiative GRI relatives à l'établissement de rapports.

TABLEAU 15 | Représentation de la diversité**Comités d'employés**

- Au Mali, les organes de représentation du personnel sont constitués de 18 citoyens maliens appartenant aux catégories professionnelles des superviseurs et de la main-d'œuvre spécialisée. Les catégories techniques et administratives sont bien représentées. Deux femmes ont été élues en 2020.
- En Namibie, les membres du Comité exécutif de la direction (CED) et du Comité d'action positive sont tous élus par les employés. Les deux comités représentent les catégories d'emploi applicables, tous les types de postes et de groupes d'âge, et possèdent des membres de sexe féminin. Le Comité d'action positive compte 11 membres : quatre sont des femmes et huit étaient précédemment désavantagés. Le CED compte 13 membres : trois sont des femmes et 11 étaient précédemment désavantagés.
- Aux Philippines, les employés qualifiés et les cadres communiquent avec Masbate Gold Project par le biais d'un Comité d'implication des employés. Les différents groupes d'âge sont bien représentés et environ 35 % des membres sont des femmes.
- Les différents comités de représentation du personnel sont composés de 23 % de femmes ; 12 % de tous les membres ont moins de 30 ans, 83 % ont entre 30 et 50 ans, et 5 % ont plus de 50 ans.

Organe de représentation de la direction

- Au Mali, les 53 membres de l'organe de représentation de la direction appartiennent principalement au groupe démographique des 30 à 50 ans et comprennent actuellement 23 Maliens et six femmes.
- En Namibie, l'équipe de direction de 23 membres comprend quatre femmes et 19 Namubiens. L'équipe de direction est constituée de 10 membres de groupes précédemment désavantagés et les groupes d'âge sont bien représentés.
- L'équipe de direction des Philippines représente tous les groupes d'âge, dont 100 % sont locaux, avec une représentation féminine de 33 %.
- Le comité de gestion d'entreprise de 16 membres comprend une femme ; le groupe est composé d'un groupe des 30 à 50 ans et d'un groupe des plus de 50 ans.
- Dans l'ensemble de la Société, les équipes de direction sont composées de 22 % de femmes ; 74 % des membres de ces équipes ont entre 30 et 50 ans, les autres ont plus de 50 ans.

Conseil d'administration

- Les neuf membres du Conseil de B2Gold comprennent deux femmes directrices, sept membres indépendants, et leur âge moyen est de 64 ans.
- Le conseil d'administration de neuf membres des Philippines comprend une directrice.
- Le conseil d'administration de sept membres de Namibie ne comprend aucune femme ; deux des sept étaient précédemment des personnes désavantagées.



Au niveau professionnel et des cadres intermédiaires des environnements syndiqués et non syndiqués, le rapport s'étend de 0,81 à 0,99 pour les salaires de base et de 0,85 à 1,10 pour les rémunérations. Au niveau des cadres supérieurs, certains problèmes apparaissent en raison de la subjectivité des facteurs déterminant les rémunérations. Même lorsque des échelles de salaires sont disponibles, les salaires sont fixés en fonction des circonstances individuelles liées au poste et aux qualifications. Alors que nous nous efforçons d'égaliser les niveaux de paie au fil du temps, les facteurs subjectifs associés restent un domaine prioritaire.

Des 2 504 employés ayant droit à des congés parentaux, 101 employés ont pris un congé parental sur tout l'effectif de B2Gold en 2020. Le taux de retour au travail²⁰ dans toute la Société a été de 97 %.

Des représentations diverses existent à tous les niveaux de B2Gold. Au Mali, les organes de représentation du personnel sont constitués de 18 citoyens maliens appartenant aux catégories professionnelles des superviseurs et de la main-d'œuvre spécialisée. Les catégories techniques et administratives sont bien représentées. Deux femmes ont été élues en 2020. Les 53 membres de l'organe de représentation de la direction appartiennent principalement au groupe démographique des 30 à 50 ans et comprennent actuellement 23 Maliens et six femmes.

En 2019, B2Gold a lancé un projet de consultation avec les employés qui a formé la base de la Stratégie en matière de pluralité des genres et l'inclusion entre 2020 et 2022. Les conclusions du projet ont été présentées à la direction d'entreprise et à la direction du pays et des mesures immédiates ont été prises afin de traiter les problèmes qui pouvaient être facilement résolus. Une Déclaration sur la diversité et l'inclusion a été mise en œuvre en 2020 avec un champion de la direction pour mener ce travail important. À l'avenir, la Société va élargir son approche de la diversité au-delà de la pluralité des genres et, en conséquence, ce travail important est devenu une Stratégie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Dans toute la Société, les activités en cours d'avancement de la Stratégie EDI comprennent la mise à jour des politiques de la Société, de la formation des employés et de veiller à ce que nos campagnes de recrutement reflètent notre approche axée sur l'égalité et attirent des candidats issus de différents secteurs et antécédents.

²⁰ Le taux de retour au travail correspond au nombre total d'employés qui sont retournés au travail après un congé parental divisé par le nombre total d'employés qui auraient dû retourner au travail après un congé parental.

GLOBAL

UNITÉ ET CONNEXION ACCRUE CÉLÉBRER LA JOURNÉE DES FEMMES

B2Gold progresse avec des initiatives sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) qui soutiennent non seulement l'équité entre les genres, mais également la diversité et l'inclusion, l'équité et la responsabilité de tous.

D'après Ninette Kröhnert, directrice des ressources humaines chez B2Gold, la Société s'engage, de la direction à tous les niveaux inférieurs, à démanteler les obstacles systémiques qui désavantagent les femmes sur le lieu de travail. À la suite d'une évaluation interne et d'un atelier de sensibilisation de la direction supérieure, B2Gold a déployé sa stratégie EDI en 2019 et a progressé avec le lancement d'initiatives connexes en 2020, avec une campagne de sensibilisation interne et, pour la première fois, une célébration de la Journée internationale des femmes sur tous les sites de B2Gold. En plus de cette stratégie axée sur le personnel, de nombreux programmes d'investissements dans les communautés de B2Gold ciblent maintenant les femmes et les filles. (Voir l'article sur notre collaboration avec l'UNICEF, page 88.)

Le thème de la Journée internationale des femmes 2020, célébrée tous les ans le 8 mars et qui s'aligne à la campagne multigénérationnelle sur

les femmes de l'ONU, était « Génération Égalité : Tous pour l'égalité », qui marquait le 25^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Pékin, une feuille de route progressiste l'autonomisation des femmes et des filles.

Au Mali, les employées ont participé à des dépistages vidéo liés à la santé des femmes pendant trois jours. Ces dépistages comprenaient des entrevues individuelles et des témoignages de personnes sélectionnées, ainsi qu'une campagne complémentaire de dépistage du cancer du col de l'utérus. De plus, une exposition photographique de célébration et différentes activités sociales et de relations communautaires ont complété les activités.

D'après Kellyann Williams, partenaire d'affaires en RH mondiales chez B2Gold, l'impact de la célébration de la Journée internationale des femmes dans le cadre de l'EDI ne doit pas être sous-estimé. « La solidarité dans la célébration renforce le sentiment d'unité et de connexion de toute notre main-d'œuvre mondiale. Elle promeut l'immense capacité des femmes dans notre main-d'œuvre, en créant une plateforme de conversation et d'habilitation personnelle. »

En 2020, nos équipes régionales se sont efforcées de soutenir et d'accroître la sensibilisation aux initiatives EDI par le biais de campagnes de mieux-être des employés, d'un dialogue délibéré, de formations, et en s'assurant que toutes les communications sont inclusives, en se concentrant sur l'éducation de notre main-d'œuvre sur ses droits et avantages sociaux.

À une période difficile marquée par les confinements, les quarantaines et le changement des modalités de travail, nous nous sommes concentrés sur l'inclusion de voix diverses dans les processus de prise de décision et sur un accès équitable aux avantages sociaux et au soutien. Cela a inclus la révision de nos politiques sur les maladies du travail et sur l'emploi de modalités de travail flexibles pour les employés de l'entreprise, afin

que les parents et soignants puissent prendre soin de leurs enfants et des membres à charge de leur famille. (Voir l'article sur nos mesures de réponse à la COVID-19, page 7.)

En 2021, le travail de la Société en matière d'EDI comportera des mesures à moyen et à long terme, notamment l'établissement de groupes de travail à tous les emplacements, l'examen des avantages sociaux qui soutiennent l'EDI (particulièrement ceux qui améliorent l'équilibre entre le travail et la vie privée des femmes et des parents), un examen des politiques liées à notre pool de talents (recrutement, gestion des performances et formation), et l'identification des obstacles et difficultés liés à l'égalité des chances.

DISCRIMINATION ET HARCÈLEMENT

Aucune discrimination et aucun harcèlement, de quelque sorte que ce soit, ne sont tolérés au sein de B2Gold, comme stipulé dans notre Code de conduite des affaires et d'éthique (Code), notre Politique d'approche de la gestion du personnel, notre Norme de performance en matière de droits de l'homme et dans les directives de RH régionales.

B2Gold reconnaît que la discrimination et le harcèlement constituent des problèmes sensibles sur tout lieu de travail. Dans son Code, B2Gold soutient fermement sa politique de tolérance zéro concernant ce type de comportement et encourage les employés à signaler toute situation dans laquelle ils pensent avoir été victimes de discrimination ou de harcèlement. La politique de l'entreprise est appliquée au niveau régional par le biais des politiques locales sur le harcèlement, des réglementations internes, des mécanismes de dépôt de plaintes et/ou des codes de conduite régionaux.

Un processus d'examen et de formation sur le mécanisme de dépôt de plaintes sur le lieu de travail a été lancé en 2020, afin d'assurer que nos mécanismes de dépôt de plaintes sont légitimes, accessibles, prévisibles, équitables, transparents, compatibles avec les droits, dûment communiqués, et qu'ils peuvent incorporer un apprentissage continu. Les sites qui ont mis en place des politiques régionales sur le harcèlement faisaient partie de ce processus ; la mine de Fékola examine actuellement sa politique sur le harcèlement sexuel et sa procédure de dépôt de plaintes afin de s'assurer que les normes et politiques de l'entreprise sont appliquées correctement. Aucun incident lié à la discrimination ou au harcèlement n'a été enregistré en 2020.

Les activités prévues en 2021 comprennent la mise en œuvre ou le renforcement des politiques et de la formation contre la discrimination et le harcèlement.



RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES EMPLOYÉS

Les principes d'équité, de respect, de transparence et de responsabilité sont profondément ancrés dans notre culture d'entreprise et nous cherchons continuellement à améliorer l'implication des employés. Sur tous les sites, des plans d'implication des employés sont appliqués ou en cours d'élaboration, afin de promouvoir et de maintenir des relations positives avec le personnel.

Nous cherchons sur toutes nos opérations à trouver des moyens de cultiver des relations de respect et de confiance mutuels, essentielles pour que toute équipe atteigne un objectif commun. Nous collaborons avec nos comités en milieu de travail qui fournissent des avis précieux sur nos approches de gestion. Nous cultivons des relations de respect en renforçant les capacités de nos employés grâce à des formations sur les techniques de négociation, à l'élaboration de principes relatifs à la conduite des affaires, et en fournissant de l'assistance logistique et bureaucratique aux comités syndicaux.

Nous nous efforçons d'inculquer une culture organisationnelle favorable par le biais de l'implication des employés, de plans d'évolution de carrières, et de stratégies d'attrait et de rétention de talents. La culture organisationnelle constituera un axe de travail clé à tous nos emplacements en 2021. Afin de mieux évaluer et améliorer l'implication et la rétention des employés, la mine de Fékola mènera une enquête de satisfaction auprès des employés et continuera d'incorporer le programme de transfert de compétences (succession des expatriés).

GESTION DES PLAINTES

Des mécanismes de dépôt de plaintes sont mis en place dans toutes les régions et sont accessibles à tous les employés ayant besoin de signaler un traitement ou un comportement inacceptable. Les plaintes sont traitées de manière confidentielle et sans représailles.

Toutes les plaintes non résolues de l'année 2019 ont été traitées et résolues à l'amiable en 2020. Dans toute la Société, 7 plaintes ont été déposées en 2020. Après des investigations de rigueur, 2 plaintes ont été corroborées et des mesures correctives ont été prises, et 5 n'ont pas pu être corroborées et leurs dossiers ont été clos par la suite. Aucune plainte ne restait en suspens à la fin 2020.

En plus des plaintes mentionnées ci-dessus, en 2020, deux barrages routiers ont été dressés par des employés et des membres de la communauté à notre mine de Fékola. Un troisième barrage a eu lieu en janvier 2021. (Vous trouverez plus de détails sur ces événements dans la section Gestion des plaintes, page 94.)

LIBERTÉ D'ASSOCIATION

B2Gold respecte les principes de liberté d'association de sa main-d'œuvre et s'implique avec les représentants des employés sur les questions d'emploi, en vue de conserver un lieu de travail positif. Un syndicat a été établi à Fékola en 2019 qui représente 100 % des employés ; il procède actuellement à la formalisation de conventions collectives. La liberté d'association et les négociations collectives sont gérées conformément aux exigences de la législation et aux conventions collectives. Les risques encourus par la liberté d'association et les négociations collectives sont évalués régulièrement dans le cadre des évaluations d'impact sur les droits de l'homme effectuées dans toutes nos opérations. À notre mine de Fékola, les évaluations les plus récentes ont eu lieu en 2017.

RETENIR LES TALENTS

Certaines de nos mines et opérations se trouvent dans des endroits reculés et isolés, ce qui rend difficile d'embaucher localement, d'attirer des personnes qualifiées et de retenir les employés doués. Compte tenu de la disparité des lieux de nos opérations, les salaires et avantages sociaux peuvent varier et sont examinés régulièrement afin que nous offrions des rémunérations et des avantages sociaux attrayants dans toutes les régions dans lesquelles nous avons des activités.

Vous trouverez notre taux de roulement volontaire dans le Tableau 16. Les taux de roulement ont été faibles depuis plusieurs années, ce que nous créditons à nos efforts d'implication, à la formation et au perfectionnement professionnel des employés, de bien-être sur le lieu de travail et à d'autres initiatives. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans l'Annexe A. Les exploitations respectent les lois nationales en matière de délais de préavis.

TABLEAU 16 | Taux de roulement volontaire consolidé par an

| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
|----------------------|-------|-------|-------|-------|
| Roulement volontaire | 2,9 % | 5,3 % | 4,9 % | 4,4 % |

FORMATION, ÉDUCATION ET PERFECTIONNEMENT

B2Gold s'engage à investir dans son personnel par le biais de formations et de perfectionnement professionnel, de gestion des performances, d'initiatives sur le lieu de travail et de possibilités de promotion professionnelle. B2Gold utilise le mentorat, la rotation des postes et d'autres activités pour approfondir les compétences et l'expérience de certains employés clés. De plus, la Société a ouvert des possibilités professionnelles aux stagiaires de centres de formation professionnelle et d'autres institutions afin qu'ils gagnent de l'expérience dans leurs domaines d'étude.

En 2020, B2Gold a identifié un besoin d'amélioration des compétences lié au leadership du personnel d'encadrement et de direction. Des plans de conception des tâches et de perfectionnement individuel sont en cours de formalisation à nos opérations de Fékola dans le cadre du programme de transfert de compétences (programme de planification de la succession des expatriés).

GESTION DES RELATIONS AVEC LES SOUS-TRAITANTS

Beaucoup de nos politiques et normes de performance sont étendues à notre chaîne d'approvisionnement, comme le stipule notre Code de conduite des fournisseurs. En 2019, la mine de Fékola a commencé le passage d'un grand nombre d'employés sous contrat externe à des contrats de travail directs avec la mine de Fékola. Nous estimons qu'à la fin de la phase de transition, environ 1 800 personnes travaillant sous contrat externe seront employées directement par la Société. Afin de gérer les risques associés à l'externalisation, nous conservons la supervision de tous les processus liés aux ressources humaines, du recrutement à la cessation d'emploi.

GLOBAL

L'ESPRIT DES MINES

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ET DE ROTATION DE GÉOLOGUES

Presque tous les ans au cours des 10 dernières années, l'équipe de prospection de B2Gold a organisé un atelier de formation d'une semaine dans un des pays d'exploitation de la Société, rassemblant nombre de nos jeunes géologues du monde afin de communiquer, de progresser et d'apprendre.

Chaque programme d'une semaine est mené par un géologue expérimenté de B2Gold et accueilli par l'équipe de prospection d'un pays particulier. Le Nicaragua a accueilli trois, les Philippines deux et la Namibie et le Mali en ont accueillis chacun. Plus de 50 jeunes géologues en ont bénéficié au fil des ans.

Ces ateliers de géologie « ambulants » sont complétés par un programme d'échange, des stages pratiques sur le terrain et des détachements. Des géologues d'Amérique latine, des Philippines et d'Afrique ont bénéficié de ces initiatives et d'expériences d'apprentissage étendues dans tous les projets de B2Gold du monde, y compris dans tous les principaux pays d'exploitation, ainsi qu'en Finlande, en Ouzbékistan ainsi qu'au siège de Vancouver.

Des géologues comme Claudia Gordillo, qui est passée de jeune étudiante lors d'une de ces semaines de formation à conférencière lors de la dernière session du Mali, qui s'est tenue fin 2019, en ont bénéficié.

Claudia a commencé à travailler chez B2Gold comme jeune géologue en 2007 en Colombie. Elle a régulièrement progressé dans la hiérarchie pour occuper finalement en 2019 le poste de géologue en chef du projet de Gramalote en Colombie.

Claudia s'est montrée une participante enthousiaste lors de ces formations et se remémore de l'incidence qu'elles ont eue sur sa formation professionnelle. « Mon retour en Colombie après 10 ans a été révélateur, car il m'a fait prendre conscience de mon évolution en tant que géologue de prospection alors que je travaillais chez B2Gold. Je peux identifier et analyser les activités de prospection

journalières dans le cadre de nos activités d'ensemble : comment nous interagissons et fonctionnons tous en tant qu'entreprise, plutôt qu'au simple niveau d'un projet. Je prends beaucoup de plaisir à communiquer avec un autre membre de la famille B2Gold qui se trouve de l'autre côté du monde. Je suis très fière de travailler pour une entreprise qui a démontré son engagement envers mon éducation et ma formation depuis le début. »

D'après Tom Garagan, PVP de la prospection chez B2Gold, c'est précisément l'intention de ces initiatives : exposer les jeunes géologues à des environnements géologiques et à des méthodologies de prospection minière différents par le biais de possibilités d'apprentissage et de rotation, ce qui leur donne l'exposition et l'expérience de toute une vie en une courte période. De plus, les jeunes géologues ont pu interagir avec des pairs de la Société venant de différentes parties du monde. Les jeunes géologues ont pu non seulement apprendre, mais aussi former des liens d'amitié dans toute la Société avec des gens d'origines culturelles variées, ce qui renforce le sentiment communautaire au sein du groupe de prospection. Ces expériences combinées leur seront précieuses dans toute leur carrière dans une industrie en évolution constante.

Tom, qui a conceptualisé l'approche holistique du service visant à parrainer les jeunes géologues, est très fier des nombreux diplômés du programme. Il pense qu'il contribue à la réputation de société minière responsable tournée vers l'avenir de B2Gold, consciente des difficultés que devront affronter l'industrie et la planète. « Dans un monde en évolution rapide, il est clair que la demande en métaux sera plus importante que jamais auparavant. Nous sommes convaincus que les jeunes géologues motivés sont essentiels alors que le monde tente de répondre à la demande des nouvelles technologies. Nous sommes fiers de notre équipe de prospection et de l'évolution qu'elle a connue au fil des ans en raison d'un travail acharné et d'une formation spécialisée. »

GLOBAL

APPRENDRE À CONNAÎTRE LE LIEU DE TRAVAIL**PROGRAMMES DE STAGE CHEZ B2GOLD**

De nombreuses institutions de formation professionnelle et technique considèrent les stages comme une condition préalable à la remise de diplômes. Compte tenu de la nature de l'industrie minière, qui nécessite une grande variété de capacités, B2Gold, comme de nombreuses entreprises paires, offre ces possibilités aux étudiants, ce qui leur permet de se préparer au marché du travail et de conclure leurs études avec succès.

Notre présence dans des juridictions en développement, où une main-d'œuvre bien qualifiée possédant des capacités techniques et de l'expérience est rare, nous impose de prendre la responsabilité d'agrandir la capacité du pool d'emploi local très sérieusement. Aux Philippines, notre initiative concernant les stages joue également le rôle d'ambassadeur informel de l'industrie minière officielle : l'industrie a parfois mauvaise réputation aux Philippines, souvent due à de la mésinformation et à un manque de connaissances sur l'industrie minière officielle. Les stagiaires diplômés du programme deviennent de facto des porte-parole de l'exploitation minière responsable grâce à leur exposition aux approches de gestion de l'ESG de B2Gold.

Notre activité sur le marché du travail et nos programmes de stages se concentrent principalement sur les domaines techniques à Fékola, alors qu'Otjikoto étend sa portée aux étudiants en informatique, chaîne d'approvisionnement, métallurgie et relations publiques. Masbate Gold Project, par le biais de l'initiative de stages de son plan de gestion du développement social, se concentre sur l'exposition aux relations avec les communautés.

Voici quelques commentaires de notre promotion 2020 :

« Ma première journée ici, j'avais un peu peur, mais avec le temps, j'ai pu entrer en relation avec des gens et j'ai trouvé qu'ils étaient respectueux et amicaux. Mes collègues sont super ; ils sont comme des membres de ma famille et nous formons une excellente équipe. Chaque jour apporte un nouveau défi ; j'apprends et j'ai continuellement de nouvelles expériences, en travaillant avec des gens de différents pays et de différentes cultures. »

AMINATA LAH

stagiaire en chaîne d'approvisionnement
Mine de Fékola



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En tant que société minière responsable, notre objectif est d'assurer une production sûre, sans dommages. Nous pensons qu'il est primordial d'éviter les préjudices et de protéger la santé et la sécurité de nos employés, de nos sous-traitants et des communautés dans lesquelles nous avons des activités.

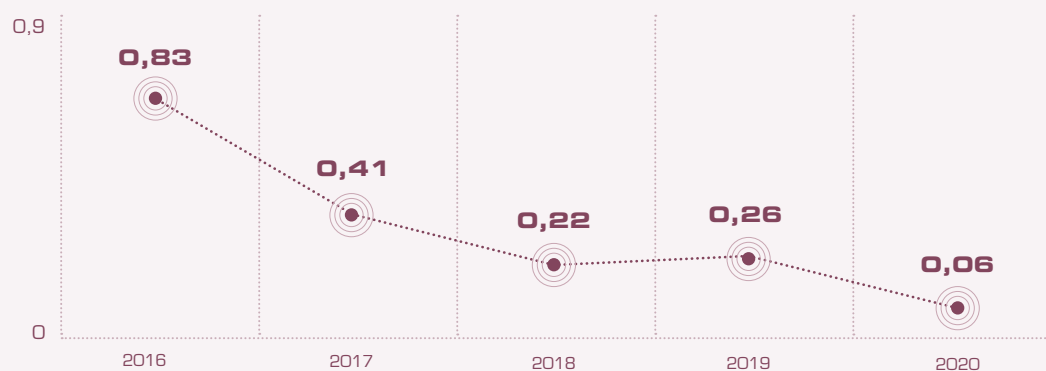
De plus, nous pensons qu'il est essentiel de gérer efficacement les risques liés à la santé et à la sécurité inhérents à nos activités afin de protéger les personnes et nous nous efforçons constamment d'identifier, de comprendre et de contrôler les risques associés aux dangers existant sur le lieu de travail. Tout le monde a le droit, et c'est possible, de rentrer à la maison en bonne santé et en sécurité à la fin de la journée.

En 2020, la pandémie mondiale de COVID-19 a remis en question notre objectif d'assurer la santé et la sécurité de notre main-d'œuvre. Grâce aux efforts proactifs et aux mesures ciblées précoces de notre équipe de direction, des équipes de santé et de sécurité et de conseillers en épidémiologie, B2Gold a pu atténuer considérablement et gérer efficacement les répercussions négatives de la COVID-19 sur la santé et la sécurité de nos employés, de nos opérations et des communautés

dans lesquelles nous avons des activités. (Vous trouverez l'article complet sur notre réponse à la pandémie page 7).

Nous sommes heureux de déclarer qu'en 2020 et pour la cinquième année consécutive, B2Gold n'a connu aucun accident mortel sur le lieu de travail. Pendant la même période, B2Gold a réduit son taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (AAT) de 93 %, de 0,83 en 2016 à 0,06 en 2020, un record. Ces performances reflètent notre engagement de longue date envers l'amélioration continue de la sécurité. Nos cibles pour 2021 sont encore de n'avoir aucun accident mortel et de réduire le nombre total d'accidents enregistrés (NTAE) de chaque opération par rapport aux niveaux de 2020.

GRAPHIQUE 2 | Taux de fréquence des AAT de B2Gold de 2016 à 2020



AUTRES POINTS SAILLANTS DE 2020 :

- L'extension de Fékola et les projets solaires n'ont connu aucun AAT. La mine de Fékola n'a enregistré qu'un AAT pendant l'année.
- B2Gold a rejoint la Table ronde sur la sécurité dans l'industrie minière (Mining Safety Roundtable)²¹.
- Gestion réussie de la COVID-19 grâce à la planification de la réponse à la pandémie. (Voir l'article, page 7.)
- Aucun problème d'hygiène (maladie) professionnelle pour la deuxième année consécutive.
- Aucune amende et aucun avertissement concernant un manque de conformité ou des violations des réglementations sur la santé et la sécurité.

²¹ Un groupe canadien composé de 16 entreprises minières engagé dans l'amélioration de la santé et de la sécurité grâce à la communication d'expériences et de pratiques.



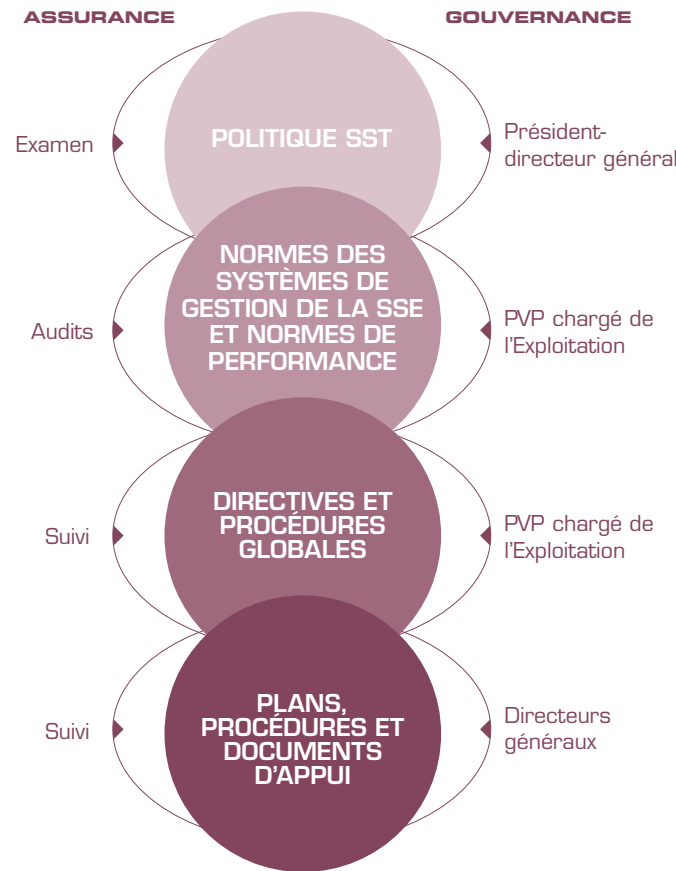
LEADERSHIP EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

L'intégrité en matière de sécurité signifie que nous veillons à « faire ce qui convient » chaque jour, ce qui mène à prévenir les blessures et à offrir un environnement de travail sûr et sain pour nos employés, sous-traitants et visiteurs. Notre Politique sur la santé et la sécurité au travail (SST) reflète directement cette valeur et notre engagement à offrir un lieu de travail sûr.

L'application de notre Politique SST comprend quatre éléments :

- **Adopter** les meilleures pratiques, normes, directives et procédures opérationnelles globales décrivant en détail les responsabilités, contrôles obligatoires et exigences de gestion de nos opérations d'une manière qui promeut et protège la sécurité, la santé et le bien-être non seulement de nos employés, mais également des communautés et des parties prenantes ;
- **Mesurer** les performances en vue de soutenir l'amélioration continue de nos performances en matière de santé et de sécurité et veiller à ce que les audits soient réalisés par des tiers pour vérifier l'efficacité de notre système, de nos normes, politiques et procédures en matière de SST ;
- **Soutenir** le *droit de savoir* de tous concernant les dangers associés à leur travail ; le *droit de refuser* un travail dangereux sans représailles ; et le *droit de participer* aux prises de décisions qui affectent la santé et la sécurité ; et
- **Embaucher** du personnel compétent et impliqué qui soutient nos valeurs essentielles et le concept de responsabilité individuelle et collective en matière de santé et de sécurité.

FIGURE 9 | Gouvernance de la gestion des risques en matière de santé, de sécurité et de l'environnement



Nos employés, superviseurs, responsables et sous-traitants reçoivent la formation, l'instruction, les outils, l'équipement et les ressources appropriés permettant de s'assurer que le travail est réalisé de la manière la plus sûre et efficace possible. Notre équipe de direction offre le leadership, le mentorat et les conseils visant à assurer que la diligence appropriée est maintenue à tous les niveaux de l'organisation dans nos activités liées à la santé et à la sécurité.

Notre système de gestion de la SSE comprend les composants clés suivants :

- **Normes** : les risques clés associés à la SSE aux endroits où nous avons des activités sont gérés à l'aide d'un ensemble de normes et de procédures mondiales définissant les exigences obligatoires pour toute personne travaillant au nom de B2Gold (y compris les sous-traitants). Nos normes ont été examinées et comparées aux meilleures pratiques en 2020.
- **Audits** : nous veillons à ce que toutes les normes de SSE soient mises en application de manière cohérente, appropriée et effective, et que des experts externes indépendants réalisent des audits de site tous les ans en vue d'observer les pratiques, d'examiner des documents et enregistrements, et d'interroger la direction, les employés et les sous-traitants des sites. Malheureusement, en 2020, les audits externes prévus ont été reportés en raison des restrictions imposées aux déplacements dues à la COVID-19. Les audits externes devraient reprendre en 2021.
- **Évaluations des risques et registres** : les opérations réalisent une évaluation systématique des risques associés aux activités de travail. Les risques sont évalués et des mesures sont prises pour éliminer ou réduire le potentiel de dommages pour les personnes, les communautés et l'environnement. Les opérations doivent effectuer un examen annuel des risques de leur site et des registres des risques, afin de vérifier que nous avons identifié, évalué et contrôlé de manière appropriée les menaces liées à santé et à la sécurité ; cependant, ces examens des risques ont été retardés en 2020 en raison des limitations liées à la COVID-19. Certains examens internes (auto-audits) des activités à haut risque ont été effectués, afin de veiller à ce que les risques critiques soient gérés correctement et conformément aux meilleures pratiques actuelles.
- **Suivi et rapports** : nous réalisons des analyses régulières des tendances des performances internes et des évaluations des performances et des systèmes de gestion. Il est essentiel de tirer des enseignements des enquêtes de qualité menées sur les incidents, afin d'éviter leur récurrence et de relever la barre de nos performances. Nous faisons la distinction entre les incidents à haut potentiel (IHP), identifiés dans notre système comme des Occurrences potentiellement mortelles (OPM), afin de veiller à ce

130

ans d'expérience combinée dans la sécurité et l'exploitation minières au niveau de la direction SST de site

que les risques et incidents soient gérés de manière appropriée en fonction de leur gravité. Nous communiquons les conclusions des enquêtes sur les incidents et les mesures correctives à toutes nos opérations afin d'éviter la récurrence de tout événement ayant entraîné (ou ayant pu entraîner) des blessures graves, dommages ou décès. De plus, chacun de ces événements est examiné par notre équipe de direction et notre Conseil.

Nos Politiques, Normes de système de gestion et Normes de performance en matière de SSE s'appuient sur des normes internationales, notamment sur les réglementations du pays et les meilleures pratiques dans l'éventualité où les systèmes de réglementation nationaux ne sont pas suffisamment rigoureux. Nous alignons nos politiques et nos normes à plusieurs normes de l'industrie ou directives ou principes d'organisation, y compris les normes ISO 14001:2015, ISO 3100:2009, ISO 45001:2018, le Code international de gestion du cyanure, l'ICMM, l'Association canadienne des barrages, l'analyse des risques aux points critiques, entre autres.

B2Gold a mis en œuvre son système de gestion de la SSE et gère les performances SST avec du personnel dédié et expérimenté dans ces domaines, tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau des sites. Les responsables de la SST du site possèdent plus de 130 ans d'expérience combinée dans la sécurité et l'exploitation minière et sont des professionnels certifiés et accrédités.

Tous les sites continuent d'étendre les capacités de leur équipe SST par le biais d'une formation et d'un perfectionnement professionnel constants, de programmes d'encadrement et de mentorat internes

4 235

sessions de formation sur la sécurité spéciale et technique ont été fournies aux employés

et de conférences. Une formation régulière, spécialisée et technique sur la sécurité est fournie à tous les employés des sites, et tous les visiteurs doivent suivre une séance d'initiation à la sécurité. Nos programmes de formation s'appuient sur des compétences et des connaissances scientifiques, ce qui permet de s'assurer que tous les employés possèdent les compétences, les connaissances et la capacité nécessaires pour réaliser leur travail de manière sûre et compétente.

En 2020, la formation a été affectée par les contraintes liées à la distanciation sociale et aux interactions des employés. Les opérations de B2Gold ont veillé à ce que des sessions de formation à la sécurité, couvrant les principales compétences, se poursuivent malgré les difficultés que présentait la COVID-19. Des formations spécialisées ou supplémentaires liées aux dangers, risques d'exposition et exigences réglementaires ont eu lieu, mais pas autant que nous l'avions décrit dans notre plan de formation 2020. En conséquence, nous n'avons pas atteint tous les objectifs de notre formation. Malgré tout, 4 235 sessions de formation spécialisées et techniques supplémentaires sur la sécurité s'étendant au-delà des exigences essentielles ont été offertes aux employés. En 2021, nous prévoyons d'effectuer des échanges sur site du personnel clé afin d'élargir son expérience et son exposition opérationnelle (dépend de la COVID-19).

Conformément à notre conviction que nous sommes tous responsables de la sécurité au travail, chaque site a établi un Comité mixte sur la santé et la sécurité (CMSS). Ces comités comprennent la participation de délégués de la direction, des syndicats et des employés élus par leurs pairs. Chaque opération établit son propre cadre de référence et organise des réunions régulières afin de traiter les exigences réglementaires ou d'autres questions uniques à son emplacement.

CONFORMÉMENT À NOTRE CONVICTION QUE CHACUN EST RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL, CHAQUE SITE A ÉTABLI UN COMITÉ SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ.

Cette représentation conjointe de directeurs, de superviseurs et de travailleurs dont sont composés nos comités de sécurité nous aide à nous responsabiliser les uns les autres sur les pratiques en matière de santé et de sécurité, et fournit le leadership et les ressources nécessaires à la réalisation de notre conception de la sécurité au travail. Chaque réunion de comité de sécurité est documentée dans un procès-verbal qui est distribué à tous les employés. Malheureusement, en 2020, les réunions du CMSS de toutes nos installations ont été suspendues ou réduites en raison des exigences de distanciation sociale liées à la COVID-19.

CONTRÔLE DES RISQUES À HAUT POTENTIEL

En 2020, nous avons enregistré huit OPF contre 31 en 2019, une réduction de 74 %. Une grande partie de cette réduction peut être attribuée aux restrictions liées à la COVID-19 ; dans certaines juridictions et à différents moments, le travail à haut risque a été limité et considéré comme « activités non essentielles ». Nous avons également noté un changement dans la nature des IHP enregistrés. Avant 2020, les interactions entre des équipements lourds mobiles, des véhicules légers ou des personnes se trouvant au sol représentaient la catégorie d'IHP la plus courante. Alors que ces dangers étaient toujours présents en 2020, avec quatre OPF, un nombre égal d'incidents de pincement, d'écrasement ou de coincement ont été enregistrés. Alors que le nombre total d'OPF enregistrés en 2020 était inférieur, nos efforts se concentrent sur la réduction des risques d'incidents liés à l'équipement et au pincement à toutes nos opérations.

B2Gold continue d'utiliser son processus d'alerte en cas d'accident grave, dans lequel nous communiquons à toutes les opérations les leçons tirées de l'enquête sur une occurrence ou un incident à haut risque s'étant produit à l'une de nos opérations. En 2020, nous nous sommes assurés que toutes les opérations étaient avisées de tout événement OPF. Chaque site a évalué les incidents enregistrés et les risques au regard de son opération et, le cas échéant, a mis en place des mesures correctives proactives afin d'éliminer les dangers identifiés ou de réduire le risque. Au quatrième trimestre 2020, nous avons entamé l'analyse des tendances à toutes nos opérations en utilisant les données collectées par notre Système d'alerte en cas d'accident grave afin de réduire les risques et les incidents en fonction de la fréquence de leur occurrence.



SANTÉ DU TRAVAIL

Notre Politique SST et nos Normes de performance en matière de santé du travail fournissent le cadre visant à éliminer les dangers pour la santé et les maladies professionnelles du lieu de travail issus de processus physiques, chimiques ou autres. Ces normes exigent que l'évaluation, la planification et la conception de la santé au travail soient intégrées à nos stratégies de développement de l'entreprise, examinées et soumises à un audit indépendant tous les ans en vue de leur amélioration constante. Nous suivons également tous les sites pour nous assurer qu'ils respectent les normes et meilleures pratiques d'hygiène industrielle (normes de l'ACGIH²¹, y compris les réglementations sur la poussière, le contrôle du bruit et l'ergonomie) et promeuvent le bien-être (santé physique et mentale), y compris les initiatives liées à l'aptitude au travail, la nutrition personnelle, le VIH/sida, la prévention de la malaria, la gestion du stress et la gestion de la fatigue et du stress.

Chaque année, nous nous efforçons d'apporter des améliorations à nos programmes d'hygiène professionnelle, par le biais d'un accroissement de notre capacité interne, de l'utilisation d'évaluations des lieux de travail, d'évaluations et de suivis, de la gestion du contrôle de l'exposition et de l'achat d'équipement de surveillance de l'hygiène. En 2020, la mine de Fékola a terminé la mise en œuvre de son Programme d'hygiène professionnelle et a commencé à suivre régulièrement l'exposition des employés aux dangers du lieu de travail pour la santé identifiés dans notre examen des risques. Nos opérations n'ont enregistré aucun problème d'hygiène (maladie) professionnelle pour la deuxième année consécutive.

Nos cliniques sur site ont effectué 6 432 consultations et traitements médicaux (non liés à la COVID-19) avec nos employés, leurs familles et les communautés locales. La plupart de ces consultations concernaient des infections et des traumatismes mineurs, ainsi que des problèmes respiratoires, dermatologiques, gastriques et neurologiques. Les 3 %

(environ) restants concernaient des problèmes médicaux plus sérieux qui nécessitaient un traitement ou des soins spécialisés supplémentaires à l'hôpital régional. Les interventions et traitements précoces réalisés par les médecins et le personnel infirmier de la clinique ont produit des résultats positifs dans ces cas.

Grâce à nos programmes efficaces de dépistage médical de préembauche, à nos contrôles d'hygiène supplémentaires, à l'accroissement de nos campagnes d'éducation et à nos programmes de vaccination au sein des communautés locales, aucun cas professionnel d'hépatite (A, B ou C) n'a été signalé et les cas de malaria et de dengue ont diminué pour la quatrième année consécutive, avec seulement six cas signalés affectant des expatriés. Dans les communautés locales, les programmes de vaccination de B2Gold ont pu administrer en toute sécurité 556 doses contre l'hépatite, la fièvre jaune, la dengue, le choléra, la tuberculose (TB) et la grippe, 70 % de moins que l'année précédente en raison des limitations imposées par la pandémie de COVID-19. Une fois que les restrictions liées à la COVID-19 auront été levées, nous pensons que nos programmes de vaccination retrouveront les niveaux précédant la pandémie.

Toutes nos opérations possèdent des installations de conditionnement physique équipées de machines d'exercice, destinées aux employés et sous-traitants faisant la navette par avion (FIFO). Des services alimentaires et des cuisines de camp offrent des options de repas sains soutenant une bonne nutrition.

La fatigue, notamment pour les chauffeurs du parc de camions de transport, représente toujours un risque important. Cependant, avec l'établissement de programmes de gestion à Fékola en 2020, toutes nos opérations ont maintenant mis en œuvre avec succès des systèmes de gestion/surveillance exhaustifs de la fatigue des chauffeurs de camions de transport. En réponse à l'implémentation de programmes de gestion à Fékola en 2020, y compris de programmes de formation et de sensibilisation des employés, le site a connu une réduction de 95 % des incidents liés à la fatigue par rapport à 2019.

²¹ L'ACGIH est le sigle de l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux). C'est une organisation scientifique caritative qui promeut la santé au travail et l'hygiène du milieu.



PAS DE DÉCÈS

pendant 5 années consécutives

0,06 TFAAT

Record de la société

0,27 TFTAÉ

Record de la société

PERFORMANCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Concernant nos performances en matière de santé et de sécurité, notre objectif principal est d'éviter les blessures et maladies pouvant affecter les employés, sous-traitants et communautés dans lesquelles nous avons des activités. Notre objectif secondaire est de réduire les dommages, d'apprendre de nos erreurs, et de veiller à ce que des mesures correctives soient prises pour éviter la récurrence d'un incident. Comme nous l'avons souligné, en 2020, nous n'avons eu aucun décès et nous avons atteint des taux de fréquence consolidés d'ATT et de NTAE records de 0,06 et 0,27, respectivement.

Nous n'avons enregistré que deux AAT à nos exploitations minières en 2020, le plus faible total enregistré. Nous avons malheureusement enregistré quatre AAT dans nos projets de prospection et de développement ; deux AAT se sont produits à notre projet de Gramalote et un chacun dans nos programmes régionaux de Fékola et d'Otjikoto. Tous les AAT ont résulté d'incidents de pincement et d'écrasement ; cinq incidents ont entraîné des fractures (main/bras/jambe) et un a entraîné l'amputation distale d'un bout de doigt. De nos 23 blessures avec traitement médical, 17 étaient dues à des lacérations, quatre à

des entorses/foulures, et deux à des brûlures. De tous les incidents et blessures enregistrés, 93 % citaient des facteurs humains (par ex., prises de décision) comme facteur causal principal ; les employés n'avaient pas pleinement identifié tous les dangers et les risques alors qu'ils réalisaient des évaluations ou des tâches. Pour corriger cette tendance, nous avons mis en place un processus d'encadrement et de mentorat de terrain dont l'attention se porte sur une bonne compréhension des risques et dangers et des tâches d'un travail par les employés par le biais de tactiques utilisant des conversations personnelles et des « temps morts », qui sont menées par nos dirigeants et superviseurs. Ce processus de leadership visible et senti (LVS) donne aux superviseurs le temps d'évaluer le niveau de compréhension des employés concernant les risques du travail et renforce davantage notre volonté de conformité avec des procédures de travail sûres dans des conditions réelles.

En plus des formations d'appoint sur l'évaluation des risques dans toutes nos opérations, nous avons commencé l'implémentation du Système de sécurité d'attitude positive (SSAP) au quatrième trimestre 2019 à Fékola. Le SSAP est un processus de renforcement positif qui utilise un cycle de changement participatif pour inciter les employés à cultiver, individuellement et collectivement, une attitude permettant de prendre des décisions appropriées en matière de sécurité. Le SSAP a eu un effet positif, tant dans les opérations que dans les services qui ont implémenté le programme et, en 2020, les employés ont apporté un total de 135 améliorations à la sécurité (à savoir, corriger les conditions ou situations dangereuses avant qu'un accident se produise). En 2021, nous prévoyons de revigorer le programme SSAP à notre mine de Fékola.

Au premier trimestre 2020, un examen de nos activités LVS a été effectué afin de revitaliser notre culture d'appropriation, de participation et de renforcement positif par nos superviseurs et directeurs ainsi que par des employés. Le programme de revitalisation était axé sur l'identification des risques et des dangers avec les employés de terrain par le biais de conversations et de discussions interactives relatives au travail en cours. Dans toutes les opérations, nous avons tenu 125 interactions LVS, 1 356 réunions interactives sur la sécurité, relevé 432 observations de tâches basées sur le comportement, et effectué 538 examens/audits d'évaluation des risques. Ces activités s'ajoutent aux réunions de chantier journalières tenues au début de chaque équipe, et aux évaluations et audits des risques réguliers de terrain nécessaires pour réaliser un travail qui est nouveau, qui sort des habitudes ou qui présente un haut risque de blessure.

TABLEAU 17 | Performances historiques en matière de sécurité

| Globales consolidées | Accidents mortels | Taux de fréquence des AAT | Taux de fréquence des NTAE | Taux de fréquence des ATL ^[2] | Taux de gravité des ATT + ATL |
|----------------------|-------------------|---------------------------|----------------------------|--|-------------------------------|
| 2016 | 0 | 0,83 | nr | nr | nr |
| 2017 | 0 | 0,47 | 1,13 | nr | nr |
| 2018 | 0 | 0,22 | 0,63 | 0,06 | 8,40 |
| 2019 ^[1] | 0 | 0,26 | 0,65 | 0,06 | 6,60 |
| 2020 | 0 | 0,06 | 0,27 | 0,11 | 3,40 |

REMARQUES

• Les taux de fréquence et de gravité sont basés sur 200 000 heures-personnes. De nouvelles informations ou une nouvelle classification des accidents peuvent entraîner des changements dans les données historiques.

• nr = non rapporté.

^[1] 2019 est la première année pendant laquelle les données liées à la sécurité ont été déclarées dans les projets de prospection et de développement mondiaux et dans les services techniques et d'ingénierie de Vancouver.

^[2] Accident du travail léger (ATL).

GLOBAL

EN SÉCURITÉ À LA MAISON**ATTEIGNABLE GRÂCE À UNE CULTURE D'EXCELLENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ**

La sécurité des employés de B2Gold est d'une importance primordiale. Un moyen efficace d'impliquer les employés dans leur travail est d'établir une culture d'excellence en matière de sécurité. « Avec mes 25 ans d'expérience de la santé et de la sécurité dans le secteur minier et l'industrie lourde, je peux déclarer catégoriquement que la Société donne la priorité absolue à la sécurité ; nos employés prennent soin les uns des autres afin que tout le monde rentre à la maison en toute sécurité à la fin de chaque équipe », déclare Darren Parry, directeur de la santé et de la sécurité de l'entreprise.

D'après Darren, l'absence d'ATT chez B2Gold est le résultat direct de la passion et de l'implication envers la sécurité que tout le monde démontre chez B2Gold, de la direction générale aux employés subalternes, tout le monde démontre son implication dans la santé et la sécurité de l'opération. En 2020, la Société a obtenu ses meilleures performances à ce jour en matière de sécurité, avec un taux de fréquence des AAT de 0,06, le plus faible de son histoire. Deux opérations ont passé des jalons concernant l'absence d'AAT : Masbate Gold Project, avec plus de 2 ans sans ATT (13 429 753 heures) et les projets d'extension et de centrale solaire de la mine de Fékola, avec plus d'un an sans AAT (475 824 heures). La mine d'Otjikoto a enregistré un AAT en octobre 2020 après avoir dépassé plus de 2 ans sans AAT (6 000 000 d'heures) plus tôt dans l'année. « Toutes nos opérations ont, à un moment ou un autre, atteint des jalons semblables en matière de sécurité et nous sommes très fiers de cet accomplissement et de la culture que nous continuons de développer. Il ne suffit pas d'avoir de la chance pour travailler sans AAT. Nous apprenons de nos erreurs et prenons les mesures nécessaires pour éviter qu'elles se reproduisent. »

Les réunions de sécurité journalières et la planification préalable des tâches sont juste deux exemples des nombreux éléments essentiels nécessaires pour que tout le monde comprenne clairement les dangers potentiels associés à leur travail et les aptitudes qui permettent d'éviter ces dangers. Ces réunions et planifications journalières sont cruciales ; les problèmes de sécurité peuvent varier, selon que l'équipe travaille dans un atelier ou sur un site de construction site, les risques étant exacerbés par une culture de hautes performances et des attentes élevées.

Darren pense qu'en s'impliquant et en se concentrant, l'objectif En sécurité à la maison de la Société peut devenir une réalité et c'est maintenant le thème officiel des initiatives et des campagnes de communication liées à la sécurité de B2Gold (qui devraient être lancées en 2021). « En sécurité à la maison est possible, car nos accomplissements en matière de sécurité sont dus aux efforts continus et combinés de tous les employés et sous-traitants qui s'impliquent tous les jours dans la sécurité de leur travail. »





PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

L'objectif du système de gestion de la SSE de B2Gold est de réduire les risques pour la sécurité et d'éviter la récurrence des incidents. En cas de besoin, nous maintenons un haut niveau de préparation aux situations d'urgence, avec des plans, des ressources et des formations appropriés en place visant à minimiser l'impact sur les employés, les communautés environnantes, l'environnement et les opérations.

Notre approche de la gestion des urgences s'appuie sur notre Norme de gestion des crises, des urgences et des catastrophes, qui suit le modèle des Systèmes de commandement des interventions, la norme internationale des meilleures pratiques utilisées par le personnel d'intervention dans le monde entier. En 2019, nous avons introduit l'exigence que chaque opération mène un exercice de situation complet sur tout le site avec le siège de Vancouver, afin d'assurer une coordination maximum en cas d'urgence ; en 2020, cela n'a pas été possible en raison de l'application des plans d'intervention contre la pandémie à toutes nos opérations en exploitation.

Lorsque c'est approprié, les opérations fournissent des détails sur leurs plans d'intervention aux organismes gouvernementaux et aux communautés locales, et contribuent à gérer les urgences qui nécessitent des ressources supplémentaires et du personnel d'intervention formé.

Tous les visiteurs des sites, quelle que soit la durée de leur visite, suivent une séance complète d'initiation à la sécurité qui comprend

des détails sur nos Plans d'intervention en cas d'urgence et sur les rôles et responsabilités en cas d'urgence. B2Gold maintient des équipes d'intervention d'urgence minière (EIUM) hautement formées sur chaque site. Les membres de ces équipes sont les premiers à intervenir en cas d'urgence sur la mine et, sur demande, en cas d'urgence dans les communautés locales. Les EIUM suivent une formation spécialisée complète (hebdomadaire, mensuelle et annuelle) afin de maintenir le niveau élevé de leurs compétences et de leurs capacités en matière d'intervention médicale, de lutte contre les incendies, de matières dangereuses et de secours d'urgence. En 2020, les EIUM de B2Gold ont mené 735 sessions de formation afin d'assurer leur préparation aux aptitudes de base.

En 2020, B2Gold a poursuivi la mise à jour de ses pratiques de gestion des résidus afin de se conformer aux récentes avancées des meilleures pratiques. (Voir la discussion, page 53.) Un audit a été réalisé à chaque opération afin de veiller à ce que tous nos BSR possèdent des systèmes de surveillance spécifiques à chaque site, et que des procédures et ressources de préparation et d'intervention aux situations d'urgence soient en place pour assurer la sécurité des personnes dans l'éventualité d'une rupture. B2Gold continuera d'anticiper et de rester à jour concernant toute exigence proposée à la suite de l'examen international de ces directives.

ODD et cibles
des ODD
couverts dans
cette section

1 PAS
DE PAUVRETÉ



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



NOS COMMUNAUTÉS

DÉCLARATIONS GRI

couvertes dans cette section

408-103, 408-1, 409-103, 409-1, 410-103, 410-1, 412-103, 412-1
à 412-3, 413-103, 413-1, 413-2, MM8, MM9, MM10

CIBLES 2021

PRATIQUES ET RÉPERCUSSIONS EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME
— MENER UNE ÉVALUATION DES RISQUES DES PVSDH MIS À JOUR À FÉKOLA

COMMUNAUTÉS LOCALES, EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE ET À PETITE ÉCHELLE
— ORGANISER DES AUDITS MENÉS PAR DES TIERS SUR LES QUESTIONS SOCIALES À TOUS LES SITES
— METTRE EN ŒUVRE LA PREMIÈRE PHASE DU PROJET SIGNATURE DE FÉKOLA (VOIR L'ARTICLE, PAGE 93).

RÉINSTALLATION
— EFFECTUER UN SUIVI ET UNE ÉVALUATION PAR DES TIERS DE LA RÉINSTALLATION DE FADOUGOU

NOUS SOMMES PROFONDÉMENT CONVAINCUS QU'IL EST DE NOTRE RESPONSABILITÉ DE PARTAGER LES AVANTAGES ET DE LAISSER UN HÉRITAGE POSITIF AUX COMMUNAUTÉS QUI S'ÉTENDRA AU-DELÀ DE LA DURÉE D'EXPLOITATION DE NOS MINES



Poussée par les valeurs de notre Société et son engagement envers l'équité, le respect, la transparence et la responsabilité, B2Gold cherche à établir une relation de confiance avec les parties prenantes locales. Cette approche nous permet de trouver conjointement les meilleures solutions pour gérer les problèmes, d'identifier les possibilités de développement de la communauté et de les mettre en œuvre. Nous sommes profondément convaincus qu'il est de notre responsabilité de partager les avantages et de laisser un héritage positif aux communautés qui s'étendra au-delà de la durée d'exploitation de nos mines, tout en respectant les cultures, les traditions et les droits de l'homme de nos communautés hôtes. En engageant le dialogue dans toutes les phases de nos activités, de la prospection à la fermeture, B2Gold peut tenir compte de la perspective des parties prenantes des communautés à tous les stades de ses processus décisionnels.

APPROCHE DE LA GESTION DES QUESTIONS SOCIALES ET DES DROITS DE L'HOMME

B2Gold s'engage à créer un patrimoine positif et durable dans les communautés dans lesquelles nous avons des activités. Les politiques et normes de B2Gold sur les questions sociales traitent des risques sociaux auxquels sont confrontées nos activités, ainsi que nos engagements et nos exigences visant à gérer et à réduire de manière maximale les risques et répercussions potentiels issus de nos opérations.

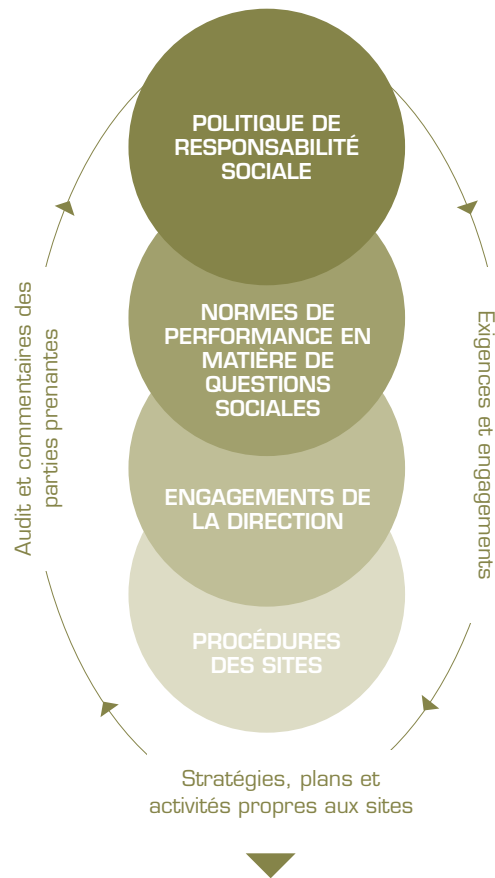
B2Gold s'engage à créer un patrimoine positif et durable dans les communautés dans lesquelles nous avons des activités. Les politiques et normes de B2Gold sur les questions sociales traitent des risques sociaux auxquels sont confrontées nos activités, ainsi que nos engagements et nos exigences visant à gérer et à réduire de manière maximale les risques et répercussions potentiels issus de nos opérations. En 2020, nous avons mis à jour notre Politique sur la responsabilité sociale et les droits de l'homme et nos Normes de performance en matière de questions sociales afin d'incorporer les améliorations et développements récents apportés aux normes de l'industrie et de prendre en compte les changements et la croissance de B2Gold.

Notre Politique sur la responsabilité sociale et les droits de l'homme décrit notre engagement à communiquer ouvertement et respectueusement avec nos parties prenantes, y compris avec les groupes vulnérables. Nous respectons les droits, les intérêts et la culture des communautés et, lorsque des populations autochtones sont identifiées, nous nous efforçons d'obtenir leur consentement préalable, donné librement et

en connaissance de cause (CPLCC). Nous reconnaissons les droits de l'homme tels que définis dans la Charte internationale des droits de l'homme et nous alignons notre approche de la gestion des risques liés aux droits de l'homme aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (PDNU) et aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH).

Nous mettons en œuvre ces principes étendus à l'aide d'un ensemble de normes de performance spécifiques aux questions sociales sur tous les sites en exploitation (voir Figure 10). Parallèlement à la mise à jour de nos normes en 2020, nous avons également élaboré un programme d'audit complet réalisé par des tiers. Ce programme évaluera la conformité à nos Normes de performance en matière de questions sociales dans le cadre de notre engagement à améliorer constamment notre gestion des risques et nos performances en matière de questions sociales. Les audits seront menés par des experts externes indépendants et nous prévoyons d'effectuer des audits de base en 2021 sur nos trois sites en exploitation et au projet Gramalote de Colombie.

FIGURE 10 | Composants du système de gestion des performances en matière de questions sociales de B2Gold



NORMES DE PERFORMANCE DE B2GOLD EN MATIÈRE DE QUESTIONS SOCIALES

- Implication des parties prenantes
- Gestion des plaintes
- Investissement dans les communautés
- Acquisition de terres et réinstallation
- Contenu local
- Droits de l'homme
- Exploitations minières artisanales et à petite échelle
- Fermeture sociale

Nous appliquons nos Normes de performance en matière de questions sociales à nos opérations, ainsi qu'à notre chaîne d'approvisionnement et à nos partenaires commerciaux. Alors qu'elles sont appliquées systématiquement à nos trois mines en exploitation, leur application avec les fournisseurs, partenaires commerciaux et sur les sites de prospection est régie par l'étendue des activités en question et les risques et répercussions potentiels.

IDENTIFIER, ÉVALUER ET GÉRER LES RÉPERCUSSIONS

Les exploitations minières peuvent avoir des répercussions positives et négatives sur les communautés locales. Tout au long de ce Rapport, nous démontrons les effets positifs que nous avons sur les communautés locales, y compris sur l'emploi, l'approvisionnement, le développement des communautés et les initiatives sur l'environnement. Cependant, en tant que société minière responsable ayant des activités dans des pays qui présentent souvent des lacunes dans la mise en application des exigences réglementaires et des principes concernant les droits de l'homme, nous devons également prêter une attention critique aux répercussions négatives réelles et potentielles que nous pouvons avoir sur les communautés locales. Nous approchons l'identification, l'évaluation et la gestion de ces risques de différentes manières.

Des études d'impact socio-environnemental (EISE) sont exigées par les organismes de réglementation, dans le cadre des processus de planification et d'obtention de permis. Nous avons réalisé ces EISE sur tous les sites et incluons l'opinion des parties prenantes concernant l'identification et l'évaluation des impacts socioéconomiques. Alors que les réglementations n'exigent souvent pas de prendre en compte les groupes vulnérables ou les genres, ils ont été inclus dans les EISE réalisées à partir de 2015 sur tous les sites et dans les études commanditées par B2Gold concernant des projets importants.

Fin 2020, nous avons élaboré une Norme de performance de gestion et d'évaluation des impacts (à mettre en œuvre en 2021) afin d'améliorer notre approche systématique des sites et d'identifier et de gérer les répercussions sociales de nos activités sur les parties prenantes locales. La nouvelle norme officialise nos pratiques et décrit les exigences opérationnelles de la collecte de données de référence sur les questions sociales et de l'identification, de l'évaluation, de la gestion, du suivi et

de la communication des répercussions sociales. La norme définit la fréquence minimale des consultations et exige de prêter une attention particulière au processus de consultation des groupes vulnérables.

ENGAGEMENTS ET GESTION DES DROITS DE L'HOMME

L'industrie minière se trouve au cœur de l'économie de nombreux pays en développement. Les activités de l'industrie minière ont également le potentiel d'affecter de manière importante les droits des populations. Nous reconnaissons qu'il ressort de nos responsabilités d'identifier nos risques et nos impacts concernant les droits de l'homme et de nous efforcer de les gérer sur tous nos sites et dans tous nos partenariats et relations commerciales. Notre approche est décrite dans notre Politique sur la responsabilité sociale et les droits de l'homme et dans notre Norme de performance en matière de droits de l'homme.

Notre Norme de performance en matière de droits de l'homme s'aligne à la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et aux PDNU et définit nos exigences opérationnelles de vigilance constante en matière de droits de l'homme afin d'éviter et de gérer les répercussions négatives dont nous sommes responsables, auxquelles nous contribuons ou auxquelles nous sommes liés. Nous mettons en application notre Code de conduite des fournisseurs (CCF) afin de traiter les risques existants dans notre chaîne d'approvisionnement concernant les droits de l'homme (voir page 86).

Notre gestion des droits de l'homme sur les questions liées aux pratiques de sécurité, comme décrite dans notre Politique sur la responsabilité sociale et les droits de l'homme, s'appuie sur notre engagement à mettre en application les PVSDH. Pour honorer cet engagement et pour améliorer les performances de la mise en application des PVSDH, une Norme de performance indépendante en matière de sécurité et de droits de l'homme a été élaborée en 2020, décrivant les exigences de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales tout en maintenant la sécurité des opérations de B2Gold.

Nous respectons les défenseurs des droits de l'homme, la liberté d'expression, et les manifestations pacifiques et légales. Nous nous engageons à permettre aux victimes de violations des droits de l'homme dont nous sommes responsables d'accéder aux recours auxquels elles ont droit.

Notre directeur de la RSE est responsable de la mise en œuvre de notre stratégie sur les droits de l'homme, supervisé par le directeur de la durabilité et le PVP chargé de l'exploitation. Les stratégies concernant les risques importants, les répercussions et la gestion sont déclarées aux Comité SSESS.

Droits de l'homme saillants

Nous identifions les droits de l'homme saillants comme ceux qui risquent le plus de subir des répercussions négatives graves associées à nos activités. Nous prêtons une attention particulière aux répercussions et risques possibles pour les minorités et groupes vulnérables (comme les populations autochtones, les femmes et les enfants), y compris à l'esclavage et à la traite des êtres humains.

Les droits de l'homme saillants sont identifiés à l'aide d'évaluations des droits de l'homme effectuées régulièrement à nos opérations. Ces évaluations sont conformes à nos engagements concernant les droits de l'homme et s'alignent aux PDNU, aux *directives de l'Organisation de coopération et de développement économique sur les entreprises multinationales et aux directives et outils d'étude d'impact sur les droits de l'homme (EIDH)* (Human Rights Impact Assessment Guidance and Toolbox) préparés par l'Institut danois pour les droits de l'homme (Danish Institute for Human Rights). Dans le cadre de ces évaluations, des interviews ont été réalisées avec des parties prenantes internes et externes afin d'identifier les risques et les impacts sur les droits de l'homme et de comprendre comment ils sont gérés. Ces évaluations, y compris les recommandations visant à traiter les risques et les impacts

saillants, ont été débattues et confirmées par les dirigeants de B2Gold, et communiquées au Comité SSESS. Notre équipe RSE d'entreprise mène des examens annuels de l'état de la mise en œuvre des recommandations de chaque évaluation des droits de l'homme et des mesures qui ont été prises afin d'étudier et de traiter les écarts de mise en œuvre importants.

Lorsque nous déterminons comment gérer nos problèmes saillants concernant les droits de l'homme afin de réduire les risques et de traiter les impacts, nous prenons en considération la nature de notre relation avec les problèmes. Lorsque nous avons le contrôle direct des activités qui peuvent causer un impact, nous assumons directement la responsabilité de la gestion de ces questions. Les exemples comprennent la réinstallation, les pratiques des employés internes et les pratiques des sociétés de sécurité privées.

Si un problème est lié à nos activités alors que nous n'en avons pas de contrôle direct, en contribuant par exemple à des impacts potentiels par l'intermédiaire de partenariats commerciaux, nous collaborons avec les partenaires commerciaux (ou par d'autres moyens) pour traiter le problème. Cela comprend par exemple les forces de sécurité publique qui sont affectées à la protection du périmètre de notre mine, ou les conditions de travail dans les ateliers de fabrication hors site d'un fournisseur.

Il existe des problèmes concernant lesquels nous n'avons pas de relations d'affaires directes avec l'activité mais auxquels nous sommes quand même liés, comme par exemple les activités minières artisanales ayant lieu sur notre concession sans notre consentement. Lorsque nous sommes liés à un problème saillant, nous collaborons avec les parties

prenantes pertinentes, comme les gouvernements et communautés locales, pour traiter le problème.

La sécurité et la réinstallation sont des questions saillantes à notre opération de Fékola. Les projets de réinstallation sont potentiellement associés à une perte d'accès ou de droits sur des terres ou à une perturbation des moyens de subsistance. Les activités minières artisanales sur ou proches de notre mine de Fékola peuvent avoir des impacts négatifs sur la santé et l'environnement. Vous trouverez davantage de détails sur ces problèmes saillants, notamment sur la nature des risques, les répercussions négatives s'étant produites, ainsi que sur les pratiques de gestion existantes, dans les sections correspondantes de ce Rapport.

En 2020, B2Gold a mené l'examen annuel des recommandations de l'évaluation des droits de l'homme précédemment réalisée au Mali. Les risques importants ont été étudiés, y compris ceux qui sont liés à la réinstallation de la communauté de Fékola. Les risques concernant le travail forcé ou obligatoire, le travail des enfants ou le trafic des êtres humains ont été pris en considération dans des évaluations sur les droits de l'homme ; aucun risque important non géré n'a été identifié.

La formation représente un élément fondamental de notre gestion des risques concernant les droits de l'homme. Les documents de formation sur les droits de l'homme qui sont utilisés lors de l'orientation des employés afin de les sensibiliser à nos engagements et à nos pratiques de gestion des droits de l'homme ont été élaborés en 2019. La formation sur les droits de l'homme n'a pas été fournie à Fékola en 2020, en raison d'une réduction du personnel du site et de restrictions sur les rassemblements.

MALI

PROTÉGER LE VULNÉRABLE

HABILITER LES JEUNES ET LES FILLES DU MALI

Dans ce cercle de Kéniéba au Mali, où l'or a été exploité depuis des générations, trois grand-mères, Dussu Seida Kora, Mariam Dan Faga et Duga Kante, observent les allées et venues sur la rue principale de Médinandi. Cela fait des années qu'elles observent le départ journalier des villageois (hommes, femmes et adolescents) vers les sites des mines artisanales.

L'exploitation minière artisanale est un moyen de subsistance traditionnel et une activité commune dans la région. La présence d'enfants sur ces sites est courante et ils comptent parmi les populations les plus vulnérables du Mali. Les enfants qui travaillent sur les sites disposent d'un accès limité aux services de santé et d'enseignement et à la scolarité, et ils sont sujets à la violence, l'abus et l'exploitation, notamment les filles.

Jean-Phylippe Santo, directeur de la RSE chez B2Gold, décrit la situation sur le terrain. « Lorsque des services sociaux de base comme des écoles et des centres de santé existent, ils sont trop éloignés des communautés des mines artisanales et ne sont pas adaptés à leurs besoins spécifiques. Les services de protection de l'enfance sont très limités dans le cercle de Kéniéba. »

En 2019, B2Gold a formé un partenariat avec l'UNICEF visant à réduire ces risques au minimum, en collaboration avec le gouvernement et des organisations locales. Sur une période de trois ans et dans deux villages (Médinandi et Ménankoto), l'initiative vise à mettre en place trois activités clés afin d'assurer : 1) que les enfants de moins de cinq ans sont protégés et ont accès à une garde de jour, 2) que les jeunes filles ont accès à des possibilités d'enseignement et de formation, et 3) que les adolescentes sont protégées et habilitées.

Maintenant, les enfants peuvent aller dans des crèches mobiles et des espaces récréatifs où leurs parents peuvent les laisser entre de bonnes mains lorsqu'ils vont travailler. Le personnel de ces endroits garde les enfants occupés avec des jeux et des activités appropriés pour leur âge. Grand-mère Mariam a immédiatement remarqué un changement chez les enfants et leurs familles. « Depuis que ces espaces ont été organisés, même les plus jeunes enfants ont pu y aller seuls, ce qui m'a beaucoup impressionné, compte tenu de leur âge. »

Le projet est financé par B2Gold et l'UNICEF. La mise en œuvre de l'initiative est effectuée par l'UNICEF et Enda Mali (une ONG nationale). En 2019, une étude a été menée en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de Bamako afin de mieux comprendre le contexte local, ainsi que les risques et les

vulnérabilités, et d'élaborer une approche adaptée aux genres et à la culture afin d'habiliter ces enfants et ces adolescents.

Les activités sont mises en œuvre suivant une approche à deux volets : l'accès aux services sociaux de base comme l'enseignement et la protection de l'enfance est amélioré en organisant des interventions mobiles adaptées aux besoins spécifiques de ces garçons et filles vulnérables ; et les capacités des services gouvernementaux sont mises en valeur et les systèmes sont renforcés afin d'améliorer le bien-être des enfants à long terme.

2020 étant la première année de mise en œuvre, Jean Phylippe parle des difficultés évidentes. « Les activités ont été considérablement affectées par la pandémie. La stratégie du projet a dû être révisée en raison de la fermeture des écoles et pour protéger les membres de la communauté, des partenaires et du personnel de l'UNICEF. De plus, ces activités ont eu lieu pendant une période d'instabilité sociopolitique : la contestation des résultats de l'élection et les protestations qui ont suivi, ainsi que les changements politiques au sein du pays. »

Malgré ces retards et ces difficultés, des progrès importants ont été réalisés :

- Deux crèches mobiles ont été établies pour les enfants de 0 à 5 ans : supervisées par six membres de la communauté formés et profitant à 275 enfants (144 filles et 131 garçons).
- Deux espaces de soutien mobiles ont été établis pour les enfants de 6 à 12 ans : supervisés par deux animateurs locaux formés et profitant à 130 enfants (79 filles et 51 garçons).
- Deux espaces de soutien mobiles ont été créés pour les adolescents de 13 à 18 ans : supervisés par huit animateurs formés dans le soutien psychosocial, les techniques d'écoute active, les conseils psychologiques et la gestion des cas.
- Deux points d'écoute mobiles ont été organisés pour les enfants/adolescents de 6 à 18 ans, offrant du soutien et des informations de base aux adolescents sur la santé en matière de procréation, promouvant des normes positives liées aux genres, et profitant à 162 enfants/adolescents (101 filles et 61 garçons).

Jean-Phylippe est fier que B2Gold soit associé à ce projet et se tourne vers l'année 2021. « Les droits des groupes les plus vulnérables, comme ceux des femmes et des enfants, sont une chose que B2Gold prend très au sérieux. Nous espérons que cette initiative protégera les enfants contre l'abus et la violence et, en même temps, qu'elle leur fournira un meilleur accès aux possibilités. »

8

espaces
sûrs établis

567

enfants/adolescents
bénéficiaires

8

animateurs formés en
soutien psychologique, écoute
active et conseil



IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

B2Gold engage le dialogue ouvertement et avec respect avec les parties prenantes, afin de mieux comprendre les impacts réels et perçus de nos activités, de s'assurer que l'opinion des parties prenantes est prise en compte dans les décisions opérationnelles, et d'établir des relations constructives et réactives.

Notre Norme de performance en matière d'implication des parties prenantes s'aligne aux normes de performance de la SFI. Le dialogue avec les parties prenantes est essentiel aux activités, car il permet à une société d'identifier et de traiter les problèmes de manière proactive, ce qui réduit les risques opérationnels et ceux pouvant porter atteinte à notre réputation. Le dialogue est tout aussi important pour contribuer au développement social et économique lorsque les parties prenantes s'impliquent dans l'identification, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes visant à répondre aux besoins de la communauté.

Chaque site identifie les parties prenantes pertinentes en fonction des impacts et des risques du projet, et de l'influence et des intérêts des parties prenantes. Nous engageons le dialogue à l'aide de différentes méthodes, en fonction du contexte culturel et social : réunions publiques, visites porte-à-porte, assemblées des communautés ou réunions de groupes d'intérêts. Des comités consultatifs officiels comprenant des groupes vulnérables sont en place à Fékola pour l'implication générale, la gestion des ressources naturelles, le développement de la communauté et la réinstallation.

B2Gold communique de manière proactive aux parties prenantes son point de vue sur ses impacts et ses mesures de gestion. Au Mali, des séances de discussion ouverte annuelles sont organisées dans les communautés locales et le Comité des relations avec les communautés, qui comprend des représentants de tous les villages environnants, se réunit également tous les mois.

Il est important de noter que la pandémie de COVID-19 a entraîné plusieurs restrictions qui ont affecté notre capacité de dialoguer avec les parties prenantes en 2020. En réponse, des méthodes de dialogue créatives, comme des rassemblements de moindre taille, des réunions virtuelles et des groupes de messagerie WhatsApp ont été élaborées afin de poursuivre le dialogue tout en respectant les différentes directives de santé et d'hygiène nationales.

MALI

IMPLICATION APRÈS LA RÉINSTALLATION

MAINTENIR DES LIENS POSITIFS AVEC LE NOUVEAU FADOUGOU

Le village de Fadougou était initialement adjacent à la principale fosse de Fékola. Bien que la réinstallation n'ait pas constitué une condition du permis de construction de la mine de Fékola, les engagements importants que nous avons pris avec les parties prenantes nous ont menés à décider de réaliser le projet de réinstallation, en nous appuyant sur la loi nationale, le contexte culturel, les normes internationales et les meilleures pratiques de l'industrie.

La construction du Nouveau Fadougou s'est terminée en janvier 2019, ce qui améliore le bien-être et le logement grâce à des panneaux solaires, un réseau de distribution d'eau complet, un éclairage public, plusieurs installations communautaires et un marché. Le déménagement physique des ménages s'est déroulé en avril et juin 2019. Un seul résident de l'ancien village de Fadougou n'a pas voulu se réinstaller pour des raisons spirituelles ; cependant, un accord amiable a été conclu en 2020 et le résident a quitté l'ancien village de Fadougou pour s'installer dans une maison construite par la Société sur un site choisi par le résident.

De plus, l'équipe des relations avec les communautés s'est concentrée sur une question concernant l'accès à l'eau du Nouveau Fadougou. La communauté a signalé des coupures fréquentes du réseau de distribution d'eau du village. En consultation avec la communauté et le service d'eau local (basé dans la capitale du cercle de Kéniéba), B2Gold a pris l'initiative en établissant l'Association des usagers de l'eau (AUE). Dans le cadre de cette initiative, la Société a donné des outils et formé des artisans locaux aux techniques de plomberie, permettant à l'AUE de gérer et d'entretenir durablement le système de distribution d'eau du Nouveau Fadougou.

B2Gold continuera de dialoguer avec son plus proche voisin, ce qui maintiendra une relation positive pour les années à venir.

INVESTISSEMENT DANS LES COMMUNAUTÉS

Les projets miniers offrent une occasion unique d'engager le dialogue avec les communautés hôtes et de contribuer à leur développement. Dans le cadre de notre impact et de l'empreinte que nous laissons au niveau socioéconomique, un de nos objectifs est de construire des communautés durables, B2Gold jouant le rôle de catalyseur, les membres de la communauté jouant le rôle principal dans leur propre développement.

Nous pensons qu'une collaboration inclusive avec les parties prenantes locales, les gouvernements et les partenaires des ONG en vue d'identifier, de sélectionner et de mettre en œuvre des projets, est un facteur important pour que nos projets de développement des communautés réussissent. Notre Norme de performance en matière d'investissement dans les communautés, qui s'aligne aux Normes de performance de la SFI et à la Boîte à outils de développement des communautés de l'ICMM, définit comment nous pouvons apporter des contributions durables aux communautés dans lesquelles nous avons des activités.

La responsabilité de la gestion des budgets d'investissement dans les communautés et la mise en œuvre des projets incombe au service des Relations avec les communautés de chaque opération. Au Mali, B2Gold, par le biais de ses différentes sociétés d'exploitation, a établi un comité de gouvernance composé de parties prenantes, y compris d'une représentation de femmes et des groupes vulnérables. Un Plan

de développement des communautés (PDC) a été établi par le biais de ce comité, avec une participation de B2Gold et des autorités locales. Les comités se réunissent régulièrement et sont responsables de la sélection et de l'évaluation de projets qui répondent à des objectifs et à des critères préétablis du PDC. Les projets sont sélectionnés en fonction d'évaluations des besoins de la communauté mis à jour régulièrement.

B2Gold continue de faire évoluer son approche de suivi des projets d'investissement dans les communautés et leurs retombées. Au Mali, le comité d'orientation local suit la mise en œuvre du PDC et se réunit tous les trimestres pour discuter des difficultés et des progrès du projet. En 2020, une vérification externe des processus et de la mise en œuvre de la PDC a été réalisée par le *Contrôle général des services publics* du gouvernement national. En 2021, B2Gold réalisera un exercice de suivi et d'évaluation complet afin de mesurer les résultats des deux premières années de mise en œuvre du PDC.

3 924

Investissement dans les
communautés
(milliers de \$) à Fékola

UN DE NOS OBJECTIFS EST DE
CONSTRUIRE DES COMMUNAUTÉS
DURABLES, B2GOLD JOUANT LE RÔLE
DE CATALYSEUR.

MALI

LES COMMUNAUTÉS PRENNENT LEURS PROPRES DÉCISIONS

UN MODÈLE DE PDC DURABLE

En 2018, B2Gold et les parties prenantes locales ont élaboré un Plan de développement des communautés (PDC) destiné aux 10 communautés entourant la mine de Fékola, utilisant une approche participative qui incluait les communautés locales, des officiels locaux et régionaux, des agents techniques, des femmes, des jeunes, des mineurs artisanaux, des immigrants internes et des personnes âgées. Un petit groupe forme le comité technique du PDC, responsable de la sélection et de la supervision des projets communautaires qui s'alignent aux principes et aux objectifs du PDC.

D'après Hassan Ouedraogo, directeur des relations avec les communautés de la mine de Fékola, l'établissement d'un PDC est imposé par le code des mines malien. « Le PDC aurait pu être établi de plusieurs manières différentes, mais B2Gold a décidé d'établir son plan à l'aide d'un processus très participatif. L'idée n'était pas seulement d'établir un plan, mais d'engager le dialogue et d'impliquer les communautés dans le processus : d'accroître leur appropriation de ce plan, de veiller à ce que le plan reflète véritablement leurs besoins et priorités les plus pressants et, bien sûr, d'accroître la probabilité de réussite des projets. »

Début 2019, la mise en place du PDC a commencé avec la préparation de propositions de projets annuelles par les communautés, s'appuyant sur les objectifs du PDC, avec l'assistance de B2Gold. À la fin 2020, 23 projets avaient été présentés et approuvés par le Comité technique du PDC. Vingt et un projets ont été achevés entre 2019 et 2020 et deux projets étaient toujours en cours à la fin 2020. Une évaluation est prévue en 2021, afin d'évaluer les performances des trois premières années du PDC.

Une formation a été fournie en 2020 aux parties prenantes des autorités locales et des communautés afin de les aider dans l'analyse des besoins des communautés et de l'engagement des communautés. Hassan explique l'importance de cette formation : « Notre plus grande difficulté est la capacité des communautés locales à sélectionner et à préparer leurs projets. Elles ont toujours tendance à choisir des projets d'infrastructure, par exemple, comme la construction d'écoles, le forage de trous et l'installation de pompes à eau. Les projets liés au changement de comportement, à l'assainissement, à la santé ou à l'éducation, par exemple, ne sont pas si faciles à concevoir, bien que le besoin soit présent. La sélection de ces types de projets contribuera certainement à atteindre les objectifs du PDC. »

Le PDC de Fékola est un exemple de meilleure pratique de l'industrie et Hassan le réitère en déclarant « B2Gold ne se soumettra pas à une approche paternaliste dans laquelle nous pensons en savoir plus et disons aux communautés ce qui leur sera le plus bénéfique. Nous pensons que le modèle de PDC de Fékola est une approche durable qui préparera mieux les communautés à prendre leurs propres décisions, concernant leur propre développement et leur propre avenir. »



MALI

UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LE PROJET SIGNATURE DE B2GOLD AU MALI

Le cercle de Kéniéba, situé dans la région de Kayes au sud-ouest du Mali, se heurte à plusieurs obstacles en matière de développement des communautés. La lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire représente un défi énorme, non seulement dans la région, mais dans toute l'Afrique subsaharienne. La pauvreté affecte environ 78 % pour cent des 19 millions d'habitants du Mali²³, dont la plupart vivent dans des zones rurales, comme le cercle de Kéniéba.

Les activités économiques de la région sont également très limitées, avec peu d'industries et d'emplois dans le secteur structuré. Les aptitudes professionnelles sont également très faibles, ce qui entrave les efforts d'approvisionnement et d'embauche locaux de l'industrie minière structurée. (Voir l'article sur l'AFECK, page 63.)

Le Projet de développement rural intégré (PDRI, que nous appelons aussi notre « Projet signature ») du Mali tente de résoudre ces problèmes. L'objectif du Projet signature est d'assurer la résilience des exploitations agricoles familiales dans des circonstances économiques instables. Cela sera accompli grâce à l'accroissement de la production et des revenus agricoles, à de meilleures conditions de vie et à un meilleur accès au crédit et aux marchés. Cet objectif ambitieux sera poursuivi par le biais de l'établissement d'un développement hydroagricole de 495 ha axé sur l'agriculture commerciale et l'entrepreneuriat, à proximité du village de Médinandi.

Nous avons fait appel à une société de conseils nationale qui possède une expérience établie pour mener l'étude de faisabilité, en commençant par des visites de terrain pour évaluer et sélectionner le site. En 2019 et 2020, B2Gold a consulté les différentes parties prenantes potentielles du projet, y compris des organisations agricoles locales et des entreprises de négoce agricole ; des fournisseurs de services financiers ; d'autres services liés aux ressources naturelles comme la pêche, l'eau et la forêt ; et des représentants des communautés affectées et des bénéficiaires directs (en prêtant une attention particulière aux femmes et à la jeunesse). Les types de cultures, d'autres activités de développement liées souhaitées, et les attentes générales des parties prenantes ont été examinés. Le projet a reçu l'appui massif des communautés et des autorités locales, et un protocole d'entente a été signé avec la chefferie du village de Médinandi en juillet 2019. En 2020, le projet a été adopté officiellement par la municipalité de Kéniéba.

Le développement et la mise en œuvre des projets sont en cours. La finalisation de l'étude de faisabilité, de l'EISE et d'autres études techniques a représenté un jalon en 2021 pour le progrès du Projet signature de B2Gold et l'investissement dans les communautés et la région, et pour la sécurité économique des communautés bien après la fermeture de la mine de Fékola.

²³ www.wfp.org/countries/mali





GESTION DES PLAINTES

L'exploitation minière est une activité industrielle de grande échelle qui produit des impacts réels et perçus. Tous les sites de B2Gold possèdent des mécanismes de dépôt de plaintes qui reçoivent, enquêtent et répondent aux plaintes des parties prenantes des communautés. Notre objectif est d'identifier les impacts, de fournir des mesures correctives lorsque nous avons causé ou contribué à un impact négatif, et de répondre aux préoccupations rapidement, avec respect et de manière culturellement appropriée. Des mécanismes de dépôt de plaintes efficaces nous aident à gérer nos impacts et à répondre aux perceptions.

Notre Norme de performance en matière de gestion des plaintes s'aligne aux Normes de performance de la SFI et aux critères d'efficacité des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La responsabilité de la gestion des plaintes est assumée par le service des Relations avec les communautés de chaque région, qui répond du directeur général et qui fait appel à d'autres services, le cas échéant, dans l'investigation et la gestion des plaintes. Au Mali, le mécanisme de dépôt de plainte comprend un processus d'appel dans lequel la plainte est examinée avec des officiels locaux lorsqu'un plaignant n'est pas satisfait de la réponse initiale de B2Gold.

Quatre plaintes ont été déposées par des membres de la communauté en 2020, dont trois étaient des plaintes mineures résolues dans les 30 jours. Les plaintes étaient liées à des impacts environnementaux, des questions concernant le travail et aux impacts des activités de prospection. Une seule plainte restait en suspens à la fin de l'année, liée au rejet d'eaux usées par un sous-traitant dans une zone autorisée, mais à proximité de communautés locales. Les pratiques ont été modifiées

début 2021 afin de gérer toutes les eaux usées à la mine, ce qui a réglé cette plainte. Une autre plainte, en suspens de longue date depuis 2019, a été réglée en 2020, concernant le projet de réinstallation au Nouveau Fadougou. Un résident avait refusé de déménager au nouveau village et un accord a été atteint, permettant de réinstaller ce ménage à un endroit différent, mutuellement accepté.

En plus des plaintes décrites ci-dessus, en 2020, des employés de Fékola et des membres des communautés locales ont soulevé des questions concernant les attentes liées au travail qui ont mené à deux barrages. Après avoir dialogué et négocié, les barrages ont été démantelés pacifiquement. Malheureusement, tous les problèmes n'avaient pas été résolus et les employés et membres des communautés ont à nouveau monté un barrage à la mine en janvier 2021. Le barrage a été à nouveau démantelé pacifiquement et la mine a mené une investigation supplémentaire sur ses pratiques liées aux plaintes et à l'engagement. Des corrections sont apportées aux systèmes de gestion de la mine afin de veiller à ce que les problèmes soient résolus.

Dans le secteur minier, la gestion de la sécurité prend en compte les risques potentiels encourus par les personnes et les actifs, tout en veillant à respecter les droits de l'homme. La sécurité est une question saillante à toutes nos opérations, car B2Gold possède des opérations dans des pays et à des endroits présentant des risques importants pour la sécurité et venant de nombreuses sources.

SÉCURITÉ



B2Gold s'engage à mettre en œuvre les PVSDH sur ses sites et à déclarer tous les ans ses progrès dans le cadre de son adhésion à l'AMC. En 2020, B2Gold a renforcé son engagement en actualisant sa Politique sur la responsabilité sociale et les droits de l'homme et en établissant une nouvelle Norme de performance en matière de sécurité et de droits de l'homme (à mettre en œuvre en 2021), avec pour objectif de pousser et d'améliorer la mise en œuvre des PVSDH sur ses sites. Des évaluations des risques de nos opérations conformes aux PVSDH sont réalisées par des experts tiers, en collaboration avec nos services de sécurité.

Toutes les équipes de sécurité des sites sont gérées par un directeur de la sécurité qui dépend du directeur général qui, à son tour, dépend du PVP chargé de l'exploitation de notre entreprise. À Fékola, le personnel de sécurité est composé d'employés de B2Gold. B2Gold a passé des accords avec le gouvernement malien afin que des forces de sécurité publique soient présentes dans les communautés voisines de notre mine.

Les risques liés à la sécurité sont identifiés par le service de Sécurité de chaque site à l'aide d'évaluations régulières des menaces ; de réunions

avec l'équipe des Relations avec les communautés, les parties prenantes locales et les forces de sécurité publique ; des surveillances et des patrouilles ; et les mécanismes de dépôt de plainte des communautés. Sur chaque site, un mécanisme de dépôt de plaintes des communautés est disponible pour recueillir les préoccupations et les plaintes liées à la sécurité publique et privée. Une évaluation des risques est réalisée tous les ans à la mine de Fékola. Le Tableau 18 montre les risques de sécurité pour B2Gold et/ou les communautés locales.

Les risques de sécurité varient sur tous les sites et comprennent notamment les conflits du travail, les troubles politiques, les manifestations contre les mines, et les activités criminelles. À la mine de Fékola, les risques liés à la sécurité publique comprennent les conflits potentiels pouvant survenir lors de l'expulsion de mineurs artisanaux de nos concessions ou de la réinstallation d'occupants à la suite de l'acquisition de terres, et la supervision convenable de l'équipement ou des fonds transférés aux services de sécurité publics en vue d'éviter leur mésusage. Dans certaines régions du Mali, certains risques sont également liés au terrorisme.

Fékola dialogue régulièrement avec les forces de sécurité publique et d'autres sociétés minières de la région, et a mis en place un système de gestion de la sécurité qui s'aligne aux normes ISO 18788, ANSI/ASIS PSC.1-2012²⁴ et aux PVSDH. Les contrats passés avec les sociétés de sécurité privées comprennent des clauses sur les droits de l'homme. Un dialogue régulier est entretenu avec le détachement de gendarmerie stationné à côté de la mine et les officiels de la sécurité publique régionale afin de discuter des situations potentielles liées à la sécurité et de renforcer l'engagement commun visant à éviter d'employer la force.

Au Mali, les troubles politiques et sociaux ont commencé au premier semestre 2020, menés par une coalition de leaders politiques, religieux et de la société civile, et ont culminé par un coup d'État des Forces armées maliennes le 18 août et à la démission du président malien. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a imposé des sanctions au Mali et toutes les frontières ont été fermées le 19 août. À la suite d'une période de consultation et de discussion, un accord a été atteint le 15 septembre et un gouvernement de transition a été établi le 5 octobre sous la direction du *Comité National pour le Salut du Peuple* (CNSP). Les sanctions de la CEDEAO ont été levées le 6 octobre. Malgré les restrictions temporaires imposées sur l'importation de marchandises et de fournitures en raison de la fermeture des frontières, la Société a pu poursuivre ses opérations d'extraction et de traitement sans perturbations. La situation politique nationale n'a eu aucun autre impact sur nos opérations. Le gouvernement de transition a annoncé que de nouvelles élections auraient lieu en mars 2022.

Les évaluations des risques conformes aux PVSDH seront mises à jour à la mine de Fékola en 2021. Une formation du personnel de sécurité conforme aux PVSDH est prévue à Fékola en 2021.

²⁴ ANSI/ASIS PSC.1-2012 se rapporte à une norme de gestion de la qualité des opérations menées par les sociétés de sécurité privées. L'ASIS est une organisation de professionnels de la sécurité.

²⁵ Intergovernmental Forum on Mining, Minerals, Metals and Sustainable Development (IGF), (2018). *Global Trends in Artisanal and Small-Scale Mining (ASM): A review of key numbers and issues*. Winnipeg: IISD.

EXPLOITATIONS MINIÈRES ARTISANALES ET À PETITE ÉCHELLE

Le terme « exploitation minière artisanale et à petite échelle » (EMAPE) se rapporte aux activités minières officielles ou non caractérisées par une faible intensité de capital et une grande intensité de main-d'œuvre, et des méthodes de prospection, d'extraction et de traitement relativement simples.

TABLEAU 18 | Risques sécuritaires encourus par B2Gold et/ou les communautés locales au Mali en 2020

| Pays | Mali |
|---|------|
| Manifestations contre les mines | |
| Conflits liés à l'accès aux terres | ● |
| Conflit concernant des exploitations minières artisanales et à petite échelle | ● |
| Activités criminelles | ● |
| Troubles sociaux | ● |
| Braconnage | |
| Troubles politiques | ● |
| Terrorisme | ● |

De 20 à 50 millions de personnes travaillent dans des mines artisanales et des exploitations minières artisanales et à petite échelle dans le monde, principalement dans des régions en développement, représentant 90 % des personnes travaillant dans l'exploitation aurifère et de 12 % à 20 % de la production d'or annuelle²⁵.

La présence d'EMAPE autour de nos mines et sur nos concessions de prospection du Mali constitue un problème saillant. Ces risques comprennent des conflits liés à l'accès aux terres des EMAPE, des conflits avec les forces de sécurité lors des intrusions visant à créer des EMAPE ou à récupérer du minerai, liés à l'augmentation des crimes et de la corruption dans les communautés locales, à la perte de moyens de subsistance à la suite du déplacement de mineurs artisanaux, à la présence de travail forcé et de travail des enfants dans les EMAPE, et à une responsabilité potentielle concernant les répercussions sur l'emploi, l'environnement, la santé et la sécurité. L'absence de réglementations efficaces concernant les EMAPE et de leur mise en vigueur par les autorités accroît ces risques.

Notre approche stratégique concernant les EMAPE vise à maintenir une coexistence pacifique, en fonction du contexte de chaque site, notamment de la dynamique politique et sociale, de la présence et des capacités des autorités de réglementation, et de la nature des risques. Notre Politique sur la responsabilité sociale et les droits de l'homme et notre Norme de performance en matière d'exploitation minière artisanale et à petite échelle renforcent notre engagement et notre volonté de dialoguer avec les mineurs artisanaux et à petite échelle qui ont des activités dans

les zones dans lesquelles nous opérons, ainsi que notre volonté de collaborer avec les gouvernements, communautés et autres parties prenantes appropriés, en vue de respecter les moyens de subsistance et de promouvoir l'amélioration des conditions des activités des EMAPE légales et enregistrées.

Les pratiques de gestion du Mali comprennent :

- coordonner les services des Relations avec les communautés, de l'Exploitation, de la Prospection et de Sécurité pour gérer les risques ;
- établir des protocoles de sécurité sur l'accès aux terres et les communiquer aux parties prenantes locales ;
- réaliser un suivi régulier et établir des rapports sur les activités des EMAPE et leurs impacts environnementaux ;
- engager le dialogue avec les parties prenantes et autorités locales et nationales afin de réduire les risques ;
- soutenir les projets de subsistance alternatifs, notamment pour les mineurs artisanaux déplacés en raison de l'acquisition de terres, ou des programmes comprenant l'achat de matériaux hors des zones d'exploitation minière actives ; et
- réaliser des évaluations des risques régulières et mettre à jour les plans d'action.



RÉINSTALLATION

Le terme « réinstallation » se rapporte au déplacement physique ou économique d'une personne ou d'une communauté (à savoir, perte d'accès aux sources de revenus ou perte de moyens de subsistance) dû aux exigences d'un projet concernant des terres. Une réinstallation est une opération complexe qui nécessite de prendre en compte des facteurs et impacts culturels, sociaux et économiques.

L'information des personnes affectées et leur participation tout au long du processus peuvent contribuer à obtenir des résultats positifs pour le bien-être des communautés, y compris des possibilités socioéconomiques. La réinstallation est un problème saillant à notre exploitation de Fékola, où une réinstallation en cours peut affecter potentiellement le logement, l'accès à la terre et les moyens de subsistance.

Notre Norme de performance en matière de réinstallation, d'accès aux terres et d'acquisition de terres décrit notre engagement visant à éviter ou à minimiser la nécessité des réinstallations et à atténuer les impacts négatifs d'un déplacement économique ou physique lorsqu'une réinstallation est nécessaire. Cette norme est conforme aux principes de la Norme de performance 5 de l'IFC, et exige l'identification des groupes vulnérables lors de la phase d'évaluation et d'établissement de plans afin de prendre en compte les répercussions sur les ménages et les personnes. La réinstallation est généralement gérée par nos services de Relations avec les communautés, en coordination avec les services de Conformité et d'Exploitation et la direction générale du site, avec le soutien de l'équipe de RSE de l'entreprise.

Le village de Fadougou était adjacent à la principale fosse de Fékola. Bien que la réinstallation du village n'ait pas constitué une condition du permis de construction de la mine, les engagements importants que nous avons pris avec le gouvernement et les parties prenantes des communautés nous ont menés à décider de réaliser le projet de réinstallation. La réinstallation physique des ménages a eu lieu en 2019 et a été réalisée avec succès avec la collaboration étroite des ménages, des autorités et de B2Gold.

Des comités de village et de région ont été créés pour traiter les conflits pouvant apparaître lors du processus de réinstallation. En 2020, les comités se sont réunis régulièrement afin de discuter de l'état des activités de la Convention locale et de la coexistence entre les communautés du Nouveau Fadougou et de Médinandi après la réinstallation. Les représentants des deux villages ont exprimé leur satisfaction concernant les relations intercommunales. De plus, des projets communautaires conjoints sont planifiés, dont les communautés avoisinantes bénéficieront en commun.

Le Comité de réinstallation, créé en 2015 pour informer le processus de planification de la réinstallation, s'est réuni tout au long de l'année

2020 pour discuter et établir des rapports sur la mise en œuvre du processus de réinstallation, la durabilité du nouveau village, la fin de la période de garantie de un an des nouvelles maisons et de l'infrastructure communautaire, et les plans de suivi et d'évaluation des indicateurs.

En 2020, B2Gold a continué de former et de soutenir les différents comités des communautés créés pour gérer l'infrastructure et les services publics du village, y compris les systèmes de distribution d'eau et de gestion des déchets.

B2Gold continue de suivre les indicateurs établis dans le Plan de surveillance et d'évaluation du PAR et a planifié un audit de post-réinstallation en 2021.

TABLEAU 19 | Réinstallation effectuée en 2020

| Mine | Sites de réinstallation | Ménages relocalisés (Ménages en attente) | Personnes relocalisées (Personnes en attente) |
|--------|-------------------------|--|---|
| Fékola | Fadougou | 912 (0) | 3 241 (0) |
| | » | La construction, la signature des accords, le paiement des dédommagements et le déménagement physique des ménages ont été effectués en 2019. | |
| | » | La réinstallation a été terminée en 2020. Un suivi interne est en cours et un examen de suivi et d'évaluation réalisé par des tiers est prévu en 2021. | |

PLANIFICATION DE LA FERMETURE DES MINES

La remise en état et la fermeture d'un site minier, ainsi que l'aide aux communautés pendant la transition entre des activités minières et des activités économiques différentes, sont un processus qui comprend de nombreux aspects et des risques complexes. B2Gold utilise une approche multidisciplinaire et intégrée de la fermeture des mines et de la transition, en ayant pleinement conscience des changements sociaux et environnementaux qui pourraient se produire, tout en veillant à la sécurité des communautés.

Notre objectif est de planifier le cycle de vie d'une mine de manière intégrée, de réduire les risques et les responsabilités associés à la fermeture, et de créer de la valeur pour l'entreprise et les parties prenantes.

Notre approche de la fermeture des mines est soutenue par un ensemble de normes internes qui s'appuient sur les meilleures pratiques et directives internationales. La Norme de performance en matière de fermeture et de remise en état établit les exigences minimales de planification, de gestion et de surveillance proactives des obligations environnementales à long terme associées à nos sites. Notre Norme en matière de bilan social, notre Norme de performance de gestion et d'évaluation des impacts et notre Boîte à outils de RH d'entreprise pour la fermeture de mine assurent que nous identifions, évaluons et traitons les impacts socioéconomiques d'une fermeture.

Tous les sites doivent élaborer et maintenir une stratégie de fermeture et de post-fermeture. Les stratégies prennent en compte la collecte de données de référence et les évaluations des risques environnementaux

et socioéconomiques, et les plans d'implication des parties prenantes, les plans de développement des communautés, les considérations sur la sécurité, et les plans de remise en état progressive et de remise en état après exploitation et de fermeture qui sont intégrés dans le processus de planification de la mine.

Notre mine de Fékola possède un Plan de fermeture préliminaire et de remise en état de la mine, établi dans le cadre de l'EISE. Le plan, au stade précoce de la vie de la mine, comprend des considérations conceptuelles sociales et économiques sur la fermeture et identifie les besoins de planification sociale lors de la fermeture à mesure du vieillissement de la mine. Les activités de remise en état progressive de la mine de Fékola se sont poursuivies en 2020, alors que des zones appropriées devenaient disponibles.

Les terres perturbées consolidées des opérations de B2Gold ont atteint 2 847 ha (une augmentation de 94 ha) en 2020. La plus grande partie de ce défrichement de terres a eu lieu à notre mine de Fékola (76 ha) en raison de l'extension de nos installations de stockage de roches stériles,

de la construction d'un camp de jeunes et d'activités de prospection. Une surface totale de 164 ha se trouve à des stades de remise en état divers, y compris 38 ha supplémentaires dont la remise en état progressive a commencé en 2020.

Nous mettons à jour l'estimation de notre responsabilité environnementale après fermeture tous les ans à chacun de nos sites. En 2020, notre responsabilité environnementale consolidée après fermeture de la mine de Fékola Mine, de la mine d'Otjikoto et du Masbate Gold Project s'élevait à 104 millions. De plus, de nombreuses juridictions exigent que les sociétés minières déposent une garantie financière correspondant aux coûts partiels ou totaux restants associés à la remise en état des mines et à la protection à long terme de l'environnement. Il s'agit d'une mesure de précaution assurant que les gouvernements n'auront pas à contribuer déraisonnablement aux coûts de remise en état d'un site minier si une société n'est pas en mesure de remplir ses obligations concernant la remise en état et la fermeture du site. Cette exigence existe actuellement au Mali (concernant notre opération de Fékola). Nous avons atteint un accord avec le gouvernement, selon lequel nous alimentons un compte de garantie bloqué en fonction de notre production (à savoir, par tonne de matériau traité). Selon les termes de l'accord, les fonds seront débloqués du compte de temps à autre dans le cadre de la remise en état et de la fermeture de la mine de Fékola, conformément à la convention minière de Fékola et au plan de fermeture de mine. B2Gold verse actuellement toutes les garanties financières exigées par ces juridictions.

**TABLEAU 20** | Surface de terrain remise en état et perturbée (ha)

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 ⁽²⁾ | 2020 |
|--|--------------|--------------|--------------|---------------------|--------------|
| Surface remise en état pendant l'année en cours ⁽¹⁾ | 85 | 33 | 50 | 18 | 38 |
| Surface perturbée pendant l'année en cours | 554 | 242 | 244 | 200 | 118 |
| Surface de terre restant à remettre en état | 2 789 | 2 997 | 3 191 | 2 753 | 2 847 |
| Surface totale de terre remise en état⁽³⁾ | 161 | 194 | 245 | 119 | 164 |
| Surface totale | 2 950 | 3 191 | 3 436 | 2 872 | 2 991 |

REMARQUES

⁽¹⁾ Les sites ne possèdent pas tous des critères de réussite définis concernant la réhabilitation.

⁽²⁾ Le 15 octobre 2019, B2Gold a réalisé la vente de ses actifs du Nicaragua (La Libertad et El Limon) à Calibre Mining Corp. Les mines de La Libertad et d'El Limon ont été exclues des données de 2019.

⁽³⁾ Les sites ne possèdent pas tous des critères de réussite définis concernant la réhabilitation.

GLOSSAIRE

| | | | |
|----------------------------------|--|---------------|---|
| CSR | Cadre supérieur responsable (AEO, Accountable Executive Officer) | ONG | Organisation non gouvernementale (NGO, Non-Governmental Organization) |
| AFECK | Adéquation Formation-Emploi dans le cercle de Kéniéba | SST | Santé et sécurité au travail (OHS, Occupational Health and Safety) |
| AISC | (All-In Sustaining Costs) Coûts de maintien tout compris | SSAP | Système de sécurité d'attitude positive (PASS, Positive Attitude Safety System) |
| AGA | Assemblée générale annuelle (AGM, Annual General Meeting) | OPM | Occurrence potentiellement mortelle (PFO, Potentially Fatal Occurrence) |
| DRA | Drainage rocheux acide (ARD, Acid Rock Drainage) | PSU | Performance Share Unit (Unité d'action au rendement) |
| EMAPE | Exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM, Artisanal and Small-Scale Mining) | PAR | Plan d'action sur la réinstallation (RAP, Resettlement Action Plan) |
| Équivalent CO₂ | Équivalent dioxyde de carbone (CO ₂ e, Carbon dioxide equivalent) | RCF | Facilités de crédit renouvelable (Revolving Credit Facility) |
| RSE | Responsabilité sociale des entreprises (CSR, Corporate Social Responsibility) | RGMP | Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable (Responsible Gold Mining Principles) |
| ESD | Examen de sécurité des digues (DSR, Dam Safety Review) | AGA | Attribution gratuite d'actions (RSU, Restricted Share Unit) |
| IR | Ingénieur responsable (EoR, Engineer-of-Record) | ATL | Accident du travail léger (RWI, Restricted Work Injury) |
| ESG | Environnementales, sociales et de gouvernance (références) | SASB | Conseil des normes comptables de développement durable (Sustainability Accounting Standards Board) |
| EISE | Étude d'impact socio-environnemental (ESIA, Environmental and Social Impact Assessment) | ODD | (Nations Unies) Objectifs de développement durable (SDG, [United Nations] Sustainable Development Goals) |
| CPLCC | Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (FPIC, free, prior, and informed consent) | SDMP | Programme de développement et de gestion social |
| GES | Gaz à effet de serre (GHG, Greenhouse Gas) | PVP | Premier vice-président (SVP, Senior Vice President) |
| GRI | Global Reporting Initiative | TCFD | Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (Taskforce on Climate-related Financial Disclosures) |
| FL | Fioul lourd (HFO, Heavy Fuel Oil) | TFTAE | Taux de fréquence total des accidents enregistrés (TRIFR, Total Recordable Injury Frequency Rate) |
| IHP | Incidents à haut potentiel (HPI, High Potential Incident) | NTAE | Nombre total d'accidents enregistrés (TRI, Total Recordable Injury) |
| RH | Ressources humaines (HR, Human Resources) | BSR | Bassin de stockage des résidus (TSF, Tailings Storage Facility) |
| EIDH | Étude d'impact sur les droits de l'homme (HRIA, Human Rights Impact Assessment) | UNESCO | (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture |
| ERDH | Évaluation des risques pour les droits de l'homme (HRRR, Human Rights Risk Assessment) | PDNU | Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP, United Nations Guiding Principles on Business and Human Rights) |
| SSE | Santé, sécurité et environnement (HSE, Health, Safety and Environment) | LVS | Leadership visible et senti (VFL, Visible Felt Leadership) |
| SSESS | Santé, sécurité, environnement, questions sociales et sécurité (HSESS, Health, Safety, Environment, Social and Security) | PVSDH | Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (VPSHR, Voluntary Principles on Security and Human Rights) |
| ICMM | (International Council on Mining and Metals) Conseil international des mines et métaux | DAF | (Cyanure) Dissociable par des acides faibles (DAF) (WAD, Weak Acid Dissociable [cyanide]) |
| SFI | Société financière internationale (IFC, International Finance Corporation) | WAF | Water Accounting Framework (Structure de comptabilisation de l'eau) |
| ISO | (International Organization for Standardization) Organisation internationale de normalisation | CMO | Conseil mondial de l'or (WGC, World Gold Council) |
| IUCN | Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN, International Union for Conservation of Nature) | | |
| TFAAT | Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR, Lost Time Injury Frequency Rate) | | |
| AAT | Accident avec arrêt de travail (LTI, Lost Time Injury) | | |
| AMC | Association minière du Canada (MAC, Mining Association of Canada) | | |
| EIUM | Équipe d'intervention d'urgence minière (MERT, Mine Emergency Response Team) | | |



NOTES



A large rectangular area containing numerous horizontal dotted lines, designed for taking handwritten notes.

NOTES

—

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

TSX BTO
NYSE AMERICAN BTG
NSX B2G



WWW.**B2GOLD**.COM